

Institut d'Etudes Politiques de Lille  
Master Conflits et Développement

**De la contestation de la dictature de Pinochet à la  
transmission de la mémoire : le cas des exilés chiliens  
en France. Un engagement au service d'un idéal de  
justice.**

Margaux Monneraud

Mémoire sous la direction de M. Sierpe,

Professeur certifié en espagnol et en civilisation hispano-américaine

Année universitaire 2011/2012

## Remerciements

Premièrement, je tiens à remercier tout particulièrement M. Vladimir Sierpe, mon directeur de Mémoire pour m'avoir aidée, orientée et soutenue durant la réalisation de mon Mémoire.

Merci également de m'avoir donné de nombreux contacts au sein de la communauté chilienne de France et permis de rencontrer autant de personnes.

Je souhaite ensuite à remercier chaleureusement tous les chiliens rencontrés dans le cadre des entretiens.

Tous m'ont très bien accueillie et nous avons passé de réels moments de partages.

Durant ces entretiens, j'ai beaucoup appris sur l'histoire nationale du Chili depuis l'élection de Salvador Allende en 1970 à nos jours, mais également sur l'histoire personnelle de chaque Chilien rencontré.

J'ai été très touchée par ces moments de convivialité durant lesquels tous se sont livrés très facilement. Les récits de vie étaient difficiles, douloureux et j'en suis ressortie souvent affectée et émue.

Mes remerciements sincères s'adressent donc à Renato Elias et Luis Vargas Alvarez, avec qui j'ai passé une très bonne après-midi durant laquelle j'ai appris énormément de choses. Merci pour leur accueil hospitalier autour d'un *tecito*.

Un grand merci au *tio* Jorge Reyes Moraga, qui m'a consacré tant de temps et m'a accueillie de manière si enthousiaste et chaleureuse! Je le remercie sincèrement d'avoir fait l'aller-retour Bruxelles-Lille juste pour que l'on se rencontre et je le remercie pour tous ces documents précieux qu'il m'a fournis !

Je tiens également à remercier Ricardo Parvex qui a pris très au sérieux mon travail de recherche et m'a fourni un nombre considérable d'informations! Je me souviendrai de ce moment de partage à Paris autour d'un café !

Je remercie Rigo Mansilla pour m'avoir accueillie chez lui de manière très conviviale et m'avoir livré avec beaucoup de sincérité son histoire personnelle.

Je remercie également Carmen Castillo, qui bien que très occupée, à réussi à m'accorder du temps et s'est intéressée à mon travail.

Un grand merci à Hector Vasquez, qui a porté de l'intérêt à mon Mémoire et a accepté lui-aussi de me livrer son parcours.

Enfin, je tiens à remercier ma famille qui m'a énormément soutenue et appuyée durant ces mois de recherche et d'écriture de mon Mémoire.

# **SOMMAIRE**

INTRODUCTION p. 1

**Partie I : La Construction d'une mémoire durant l'exil comme prolongation de la contestation au régime dictatorial** p. 11

**A. Contexte politique et genèse de l'exil** p. 12

**1. La dictature de Pinochet** p. 12

a) Le Coup d'Etat comme rupture à la tradition démocratique p. 12

i. Le régime démocratiquement élu de Salvador Allende p. 12

ii. Les difficultés rencontrées par le gouvernement récemment élu p. 12

iii. Le Coup d'Etat p. 13

b) La forte répression au sein de la société p. 14

i. La création d'une police secrète au service de la Junte militaire p. 14

ii. L'instauration du dogme de sécurité nationale et d'un climat de peur généralisé p. 14

iii. Les espaces géographiques de la répression p. 16

iv. La mise en place de la détention-disparition p. 17

v. L'exil comme autre mesure répressive p. 17

c) L'opposition à la dictature p. 18

i. Les ennemis de la dictature p. 18

ii. Des « ennemis » qui continuent leur lutte sous la dictature p. 18

iii. Une opposition à la dictature recréée au sein même des prisons p. 20

**2. L'exil comme conséquence du militantisme** p. 20

a) La non-légalité de l'exil p. 20

i. L'exil comme violation à la Constitution chilienne p. 20

ii. L'exil forcé : une violation du droit international p. 21

|   |       |
|---|-------|
| b) <u>Quitter le Chili</u>  | p. 22 |
| i. Qui sont les exilés ?  | p. 22 |
| ii. S'agit-il d'un exil contraint ou volontaire ?                           | p. 23 |
| iii. L'aide internationale  | p. 24 |
| iv. Les pays d'accueil  | p. 24 |
| c) <u>La situation des exilés à leur arrivée en France</u>                  | p. 25 |
| i. Caractéristiques de l'exil chilien en France                             | p. 25 |
| ii. L'exil comme rupture et déracinement                                    | p. 26 |
| iii. Une adaptation difficile   | p. 27 |
| iv. Le syndrome de la culpabilité du survivant                              | p. 28 |
| v. L'exil : un entre-deux temporel, géographique et identitaire             | p. 28 |
| vi. Les évolutions de l'exil  | p. 29 |
| <br>  |       |
| <b>B. <u>Définitions et usages de la mémoire</u></b>                        | p. 30 |
| <b>1. Mémoire, oubli, silence</b>   | p. 30 |
| a) <u>Les fonctions de la mémoire</u>                                       | p. 30 |
| i. La mémoire : pont entre le passé, le présent et le futur                 | p. 30 |
| ii. Une des missions de la mémoire : ne pas reproduire les erreurs du passé | p. 30 |
| iii. Une mémoire qui oscille entre oubli et silence                         | p. 30 |
| b) <u>Se remémorer ou oublier</u>   | p. 31 |
| i. Signification de « se rappeler »   | p. 31 |
| ii. L'oubli   | p. 31 |
| <br>  |       |
| <b>2. Les cadres sociaux de la mémoire</b>                                  | p. 32 |
| a) <u>Des mémoires multiples</u>  | p. 32 |
| i. Vers une typologie des différents types de mémoire                       | p. 32 |
| ii. Des cadres sociaux multiples  | p. 33 |
| b) <u>Mémoire collective ou mémoire individuelle ?</u>                      | p. 33 |
| i. La mémoire collective comme ensemble des mémoires individuelles          | p. 33 |
| ii. La mémoire comme espace collectif                                       | p. 33 |

|   |       |
|---|-------|
| <b>C. <u>La construction de la mémoire comme combat des exilés</u></b>                      | p. 34 |
| <b>1. Les difficultés de la mémoire</b>   | p. 34 |
| a) <u>La remémoration des traumatismes vécus durant la dictature</u>                        | p. 34 |
| i. Entre mise sous silence et mémoire des traumatismes vécus                                | p. 34 |
| ii. Les conséquences des violences vécues   | p. 34 |
| b) <u>La nécessité de construire une Mémoire en opposition à la mémoire dite officielle</u> | p.35  |
| <br>  |       |
| <b>2. La Mémoire envisagée comme résistance ?</b>   | p. 36 |
| a) <u>Une Mémoire au profit d'une contestation</u>  | p. 36 |
| b) <u>Les exilés : une approche en termes de résistance</u>                                 | p. 37 |
| <br>  |       |
| <b>D. <u>La Mémoire comme deuil</u></b>   | p. 37 |
| <b>1. Le retour à la démocratie : un deuil enfin rendu possible</b>                         | p. 37 |
| a) <u>Le soulagement de la fin de la dictature</u>  | p. 37 |
| b) <u>La Mémoire des victimes du régime de Pinochet</u>                                     | p. 38 |
| i. Reconnaissance des victimes  | p. 38 |
| ii. La géographie de la mémoire   | p. 38 |
| <br>  |       |
| <b>2. Comité de vérité et de réconciliation au Chili</b>                                    | p. 40 |
| a) <u>Un éclairage sur les crimes commis sous Pinochet</u>                                  | p. 40 |
| i. Le droit de vérité   | p. 40 |
| ii. Les Comités et tables rondes  | p. 40 |
| b) <u>Un deuil mis à mal par l'amnistie</u>   | p. 41 |
| i. De la dictature à la démocratie : l'unité nationale comme priorité politique             | p. 41 |
| ii. L'amnistie : une réponse à la volonté d'unification nationale                           | p. 42 |
| <br>  |       |
| <b><u>Partie II : La mobilisation des exilés : une lutte au service de la justice</u></b>   | p. 43 |
| <br>  |       |
| <b>A. <u>Quelle mobilisation en exil ?</u></b>  | p. 44 |
| <b>1. Politisation de la mobilisation</b>   | p. 44 |
| a) <u>Depuis l'exil, une aide aux partis politiques chiliens en résistance</u>              | p. 44 |
| i. La réorganisation des structures politiques  | p. 44 |
| ii. Une aide aux partis clandestins au Chili  | p. 45 |
| b) <u>Une forte politisation des exilés</u>   | p. 46 |

|           |  |       |
|-----------|--|-------|
| i.        | Fort activisme politique durant l'exil   | p. 46 |
| ii.       | Un engagement au sein des partis politiques français   | p. 46 |
| c)        | <u>L'engagement politique comme construction identitaire</u>   | p. 46 |
| <b>2.</b> | <b>La réorganisation des structures sociales</b>   | p. 48 |
| a)        | <u>La création d'associations chiliennes</u>   | p. 48 |
| i.        | La multiplication d'associations chiliennes, dont les buts sont variés                                   | p. 48 |
| ii.       | L'exemple de l'association d'ex- prisonniers politiques chiliens en France                               | p. 48 |
| b)        | <u>« La sociabilité communautaire » en exil</u>  | p. 49 |
| i.        | Une identité chilienne au cœur de toute sociabilité  | p. 49 |
| ii.       | Les ressources mobilisées durant l'exil  | p. 50 |
| c)        | <u>Des professions en lien avec la solidarité, la justice et l'histoire</u>                              | p. 50 |
| <b>3.</b> | <b>Les relations franco-chiliennes : des forts liens de solidarité</b>                                   | p. 51 |
| a)        | <u>L'exil chilien : une cause qui affecte les Français</u>   | p. 51 |
| i.        | Soutien à la cause chilienne   | p. 51 |
| ii.       | L'exilé chilien : l'idéal type de l'exilé politique  | p. 52 |
| iii.      | De liens forts entre les deux pays   | p. 52 |
| b)        | <u>Des liens forts entre les deux communautés, dès l'arrivée des exilés chiliens</u>                     | p. 53 |
| i.        | L'aide des français à l'arrivée des chiliens   | p. 53 |
| ii.       | Le soutien français à la lutte chilienne contre la dictature   | p. 53 |
| iii.      | L'intégration progressive des exilés dans la société d'accueil   | p. 54 |
| <b>B.</b> | <b><u>Le mouvement en faveur de la justice</u></b>   | p. 54 |
| <b>1.</b> | <b>Dès leur arrivée en exil, les chiliens luttent contre les atteintes portées aux droits de l'Homme</b> | p. 54 |
| a)        | <u>Un combat incessant à l'échelle nationale et internationale</u>                                       | p. 54 |
| i.        | Les mobilisations des exilés chiliens  | p. 54 |
| ii.       | Un militantisme à l'échelle européenne   | p. 55 |
| b)        | <u>Les pressions de la communauté internationale sur le régime autoritaire</u>                           | p. 56 |
| <b>2.</b> | <b>La culture chilienne en exil</b>  | p. 57 |
| a)        | <u>Dès l'exil, une forte résistance culturelle</u>   | p. 57 |
| i.        | De l'engagement politique sous l'Unité Populaire à l'exil  | p. 57 |

|                     |  |       |
|---------------------|--|-------|
| ii.                 | L'exemple de la micro-presse comme résistance culturelle                         | p. 58 |
| b)                  | <u>Diversité des formes et des outils de résistance culturelle</u>               | p. 59 |
| i.                  | Une forte mobilisation des artistes et intellectuels                             | p. 59 |
| ii.                 | La culture engagée de l'exil   | p. 60 |
| <b>C.</b>           | <b><u>L’Affaire Pinochet, la victoire des victimes</u></b>                       | p. 61 |
| <b>1.</b>           | <b>Le déroulement de l’Affaire Pinochet</b>                                      | p. 61 |
| a)                  | <u>Un jugement tardif</u>  | p. 61 |
| b)                  | <u>Les exilés chiliens sur le devant d’un procès très médiatisé</u>              | p. 63 |
| c)                  | <u>L’action des exilés chiliens durant l’Affaire Pinochet</u>                    | p. 64 |
| i.                  | Une très forte mobilisation durant tout le procès                                | p. 64 |
| ii.                 | Une réaffirmation du militantisme politique et juridique                         | p. 64 |
| iii.                | Une résurgence de la mémoire de l’expérience fondatrice de l’UP                  | p. 65 |
| <b>2.</b>           | <b>Le renversement des rôles : une reconnaissance des victimes</b>               | p. 65 |
| a)                  | <u>Une désignation des responsables</u>  | p. 65 |
| b)                  | <u>L’apparition du statut de victime</u>   | p. 66 |
| i.                  | Qui est considéré comme victime ?  | p. 66 |
| ii.                 | Vers une catégorisation hiérarchique des victimes                                | p. 66 |
| c)                  | <u>La victoire des vaincus</u>   | p. 67 |
| <b>Partie III :</b> | <b>Enjeux liés à la transmission de la mémoire post-dictature</b>                | p. 68 |
| <b>A.</b>           | <b><u>Le rôle des structures sociales dans la transmission de la mémoire</u></b> | p. 69 |
| <b>1.</b>           | <b>La famille : premier environnement de transmission directe</b>                | p. 69 |
| a)                  | <u>Les enfants : important destinataire de la mémoire des exilés</u>             | p. 69 |
| i.                  | La transmission directe auprès des enfants                                       | p. 69 |
| ii.                 | Difficulté de tout raconter à ses enfants  | p. 69 |
| iii.                | La réappropriation de l’Histoire des parents                                     | p. 69 |
| iv.                 | Les enfants des exilés, tiraillés entre deux cultures                            | p. 70 |
| b)                  | <u>Les enfants des exilés : un rapport particulier avec le Chili</u>             | p. 70 |
| i.                  | La transmission d’un référentiel de valeurs et coutumes                          | p. 70 |
| ii.                 | La connaissance de son passé   | p. 71 |

|  |       |
|--|-------|
| <b>2. Une mémoire qui se répand ensuite au sein des familles</b>       | p. 72 |
| a. <u>La mémoire comme identité familiale</u>                          | p. 72 |
| b. <u>Les traces du passé dans le présent</u>                          | p. 72 |
| <br>   |       |
| <b><u>B. Rentrer au Chili pour un « devoir de Mémoire » ?</u></b>      | p. 73 |
| <b>1. La difficulté du retour</b>                                      | p. 73 |
| a) <u>L'affirmation du droit de rentrer et les aides au retour</u>     | p. 73 |
| i. Droit de vivre dans son pays  | p. 73 |
| ii. Le retour comme un mythe de la communauté chilienne en exil        | p. 73 |
| iii. Les différents types de retour                                    | p. 75 |
| iv. Les aides au retour  | p. 75 |
| b) <u>Retour clandestin ou retour légal ?</u>                          | p. 76 |
| i. Mouvement de retour clandestin                                      | p. 76 |
| ii. Les retours légaux   | p. 76 |
| iii. La création d'une jurisprudence relative aux exilés               | p. 77 |
| c) <u>La déception du retour dans une société complètement changée</u> | p. 78 |
| i. Réalité différente du pays idéalisé                                 | p. 78 |
| ii. Le retour : un deuxième exil ?                                     | p. 79 |
| d) <u>Un retour définitif : le cas des <i>retornados</i></u>           | p. 81 |
| <br>   |       |
| <b>2. Les mémoires positives de l'exil</b>                             | p. 82 |
| a) <u>La mémoire du combat et du traumatisme des exilés</u>            | p. 82 |
| i. La mémoire de l'exil du point de vue des exilés                     | p. 82 |
| ii. L'exil comme une expérience traumatisante                          | p. 82 |
| b) <u>Les opportunités permises par l'exil</u>                         | p. 83 |
| <br>   |       |
| <b>3. Une mémoire négative de l'exil</b>                               | p. 84 |
| a. <u>L'exil comme trahison ?</u>                                      | p. 84 |
| b. <u>« L'exil doré » des réfugiés</u>                                 | p. 85 |



|  |       |
|--|-------|
| <b>C. <u>L'ambigüité de la mémoire au Chili</u></b>                              | p. 85 |
| <b>1. La division de la société chilienne face au passé dictatorial</b>          | p. 85 |
| a) <u>Les partisans et les opposants à l'ancien régime autoritaire</u>           | p. 85 |
| i. La sphère politique et sociale : entre héritage et refus du passé dictatorial | p. 85 |
| ii. Les dates : facteurs de clivages   | p. 86 |
| b) <u>Une réconciliation possible ?</u>  | p. 88 |
| i. Le face-à-face des bourreaux-victimes   | p. 88 |
| ii. La difficulté du pardon  | p. 88 |
| c) <u>Les différentes stratégies de mémoire face au passé dictatorial</u>        | p. 89 |
| <br>   |       |
| <b>2. La « mémoire oubliée »</b>   | p. 91 |
| a) <u>L'absence de mémoire de la dictature</u>                                   | p. 91 |
| i. La commode posture de l'oubli   | p. 91 |
| ii. L'absence de reconnaissance des événements du passé                          | p. 92 |
| b) <u>Un passé tabou ?</u>   | p. 93 |
| i. Un passé qui pose problème  | p. 93 |
| ii. Une dictature transformée en régime militaire                                | p. 93 |
| <br>   |       |
| CONCLUSION   | p. 95 |
| <br>   |       |
| BIBLIOGRAPHIE  | p. 99 |
| <br>   |       |
| ANNEXES  | p.107 |

## Introduction

« L'exil n'est pas un mot, ni un drame, ni une statistique, mais c'est un vertige, un abîme, c'est un ravin dans l'âme et aussi dans le corps lorsqu'un jour, une nuit, ils te font savoir que ce paysage derrière la fenêtre, ce travail, cet ami, ce fauteuil, ce creux dans le matelas, cette saveur, cette odeur, cet air que tu avais perdu, tu l'as perdu et tu l'as perdu pour toujours, des racines et sans retour possible. Si l'on est capable de le sentir, ne serait-ce qu'un instant, il sera peut-être possible d'éviter de retomber dans le « plus jamais »<sup>1</sup> déclare Daniel Sueiro, en préambule à l'œuvre de théâtre *Ligeros de Equipaje* de Jorge Díaz

Du latin *exsilium*, l'exil est synonyme de bannissement. Le terme renvoie à l'obligation de vivre hors de son pays natal.

Dans les sociétés classiques de l'antiquité, grecque et romaine, l'exil représentait la peine maximum qui pouvait être soumise à un être humain.

Bolzman définit l'exil comme la « situation résultante de l'obligation de quitter son pays suite à un contexte de violence politique, et de chercher refuge dans un autre État pendant une période dont on ne peut prévoir la durée. »

---

<sup>1</sup> “Exilio no es una palabra, ni es un aquel colchón, aquel drama, ni una estadística sino que es un vértigo, un mareo, un abismo, es un tajo en el alma y también en el cuerpo cuando, un día, una noche, te hacen saber que aquel paisaje tras la ventana, aquel trabajo, aquel amigo, aquella silla y aquel hueco en sabor, aquel olor y aquel aire que habías perdido, lo has perdido y lo has perdido para siempre, de raíz y sin vuelta. Si somos capaces de sentirlo, siquiera un instante, tal vez pueda evitarse volver a caer en él nunca más.”

Le 11 septembre 1973, un discours, une image, une déclaration, les trois symboles de la rupture et d'un commencement. Les dernières paroles de Salvador Allende, le bombardement du Palais Présidentiel, la Moneda, puis la déclaration d'Augusto Pinochet qui s'ensuit résonnent et circulent dans le monde entier. Ce sont les symboles de la fracture, d'une blessure, d'une cassure. Une histoire prenait fin.

Les marches militaires et les premières déclarations de la Junte Militaire apparaissent dans la radio et la télévision, on y voit Augusto Pinochet Ugarte, Général de l'Armée et Commandant en chef de l'Armée, Toribio Merino Castro, Amiral, Commandant de l'armée de mer, Gustavo Leigh Guzman, Général de l'armée de l'air, commandant en chef de la FACH<sup>2</sup>, César Mendoza Duran, Directeur Général des *Carabineros*<sup>3</sup>.

Les forces armées venaient de mettre fin à une tradition démocratique jugée exemplaire en Amérique latine.

En 1970, Salvador Allende, candidat socialiste à la tête de la coalition de l'Unité Populaire, est démocratiquement élu Président de la République.

Il va mettre en place de nombreuses mesures sociales et inclure les catégories de la population exclues auparavant. La réforme agraire, la nationalisation de nombreux domaines, la réforme de l'éducation et de la santé sont quelques grandes mesures mises en place durant le régime socialiste.

D'autre part, le contexte de la Guerre froide accentue les tensions relatives à l'établissement d'un Etat socialiste. C'est dans ce contexte que la droite conservatrice, la bourgeoisie de droite ainsi que les Etats-Unis vont désorganiser le pays et contribuer au renversement de Salvador Allende et au Coup d'Etat le 11 septembre 1973.

Dès les premières semaines qui suivent le Coup d'Etat, des milliers d'opposants sont placés dans des centres de détention (Stade National à Santiago notamment), sont arrêtés clandestinement, torturés et assassinés.

---

<sup>2</sup> FACH : Fuerza Aera de Chile, Force aérienne du Chili

<sup>3</sup> Policiers

Le régime militaire développe la doctrine de sécurité nationale, par laquelle ils justifient la répression et l'ordre imposé. Un véritable climat de terreur est installé au sein de la société chilienne.

La répression qui se met en place suite au coup d'Etat est massive et vise d'abord à démanteler les partis de gauche, les syndicats, les organisations populaires...

La Junte militaire crée des camps de concentration, des camps de torture. Des milliers de personnes sont détenus dans les stades, d'autres sont déportées ou expulsées du pays. D'autres encore sont fusillées ou « disparaissent ».

Dans un contexte de répression généralisée et massifiée, une grande partie des militants et sympathisants de la gauche craignent pour leur sécurité, leur liberté, leur intégrité physique...

Nombreux sont les opposants dont la vie est menacée et qui doivent alors quitter le pays pour trouver refuge dans un pays d'accueil. Dans d'autres cas, c'est la Junte militaire qui a obligé des chiliens à partir du Chili. Les prisonniers pourront ensuite échanger leur détention contre l'exil. Le départ en exil apparaît dès lors comme le seul choix possible.

L'exil apparaît donc bien comme une autre mesure répressive de la dictature.

L'exil durant la dictature constitue une expérience à part entière, tout comme celle de vivre la dictature au Chili. Si elles ne sont ni comparables, ni opposables, il n'en demeure pas moins que ces expériences sont toutes deux celles de Chiliens, victimes de la répression de la dictature.

Selon la Convention de Genève de 1951 un réfugié est défini comme une personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays... ».

Selon l'Institut catholique pour les migrations, un million de Chiliens ont quitté le Chili entre 1973 et 1977, c'est-à-dire environ 10% de la population de l'époque. Le HCR de Santiago avance les mêmes chiffres.<sup>4</sup>

Si l'exil chilien est une conséquence de la répression politique, force est de constater qu'une migration d'ordre économique, personnelle et sociale va également avoir lieu.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Claudio Bolzman, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne », *Autrepart*, n° 22, 2002, p. 93

Il n'est pas possible d'établir un seul exil mais plusieurs exils.

Sous bien des aspects, l'exil représente une expérience traumatisante dans laquelle les chiliens doivent faire face à un certain nombre de difficultés.

En effet, dans de nombreuses situations de l'exil, les réfugiés chiliens sont confrontés à des formes de violence et de stigmatisation qui questionnent l'image positive d'eux-mêmes et leur place dans la société.

Il y a violence lorsqu' « un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, en portant atteinte à une ou plusieurs personnes à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité mentale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles ». <sup>6</sup>

Durant l'exil, les réfugiés vont poursuivre leur lutte contre la dictature.

D'une part, l'exil représente un espace géographique dans lequel les exilés peuvent réinvestir leur combat contre Pinochet sans risquer la répression.

Ils réorganisent alors les partis politiques, les syndicats, les réseaux clandestins afin de venir en aide aux résistants au Chili.

Leur militantisme comprend la publication de revues, journaux etc. contenant des informations sur la lutte exercée sous le régime de Pinochet, des indications sur les bourreaux ou encore les types de violations des droits de l'Homme exercés sur les opposants.

Les exilés vont s'engager activement pour délégitimer la dictature.

Si les exilés pensaient que l'exil ne durerait pas, ils se sont ensuite rendu compte que la dictature s'installait et qu'ils devraient rester plus longtemps que prévu en France.

La mobilisation en exil évolue, elle passe d'un militantisme politique à une activité davantage associative et culturelle. Toutefois, par le biais de cette forme d'engagement, les exilés transmettent leur combat en faveur du respect des droits de l'Homme mais aussi en faveur de la justice.

En effet, une fois la transition démocratique terminée, les victimes de la dictature réclament « justice et vérité ». Les exilés se joignent à cette cause et militent activement pour que justice soit faite.

---

<sup>5</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, L'Harmattan, 1997, 303p, p. 38

<sup>6</sup> Michaud, *Violence et politique*, Paris, Gallimard, coll. "Les essais", 1978, p.20.

Durant le Procès de Pinochet en 1999 à Londres, les exilés sont sur le devant de la scène médiatique. Leurs revendications sont entendues et la communauté internationale leur apporte un grand soutien.

D'autre part, l'exil politique des réfugiés chiliens revêt une dimension particulière de la transmission de la mémoire en raison des motifs mêmes de l'exil, la forte répression. En effet, les spécificités de cette migration résident dans ces singularités politiques et traumatiques. Dès lors, les réfugiés entretiennent des liens complexes entre l'ici et là-bas, c'est-à-dire entre le Chili et la terre d'exil.

Les chiliens vont rendre compte de leurs trajectoires personnelles mais aussi du militantisme et de l'Histoire collective des résistants à la dictature.

Force est de constater que la mémoire appartient à un cadre social et que les mémoires individuelles composent dans une certaine mesure la mémoire collective.

La mémoire est un processus dynamique, en constante évolution.

S'intéresser à la mémoire, c'est s'intéresser également aux silences et aux oublis.

En effet, la mémoire comprend des omissions, des silences évocateurs, des oublis volontaires...

La famille joue un rôle fondamental dans la transmission de la mémoire. Bien souvent, les membres des familles des exilés chiliens se réapproprient l'histoire des réfugiés et font de leurs luttes politiques une de leurs missions.

A travers la famille, ce sont des valeurs, des idéaux et des manières d'appréhender l'Histoire qui sont transmis.

Toutefois, là encore, il n'existe pas d'homogénéité relative à la transmission de la mémoire au sein du cadre social familial. Certains préfèrent évoquer leurs souvenirs alors que pour d'autres cela est trop douloureux.

Cependant, la transmission de la mémoire reste au cœur des parcours des exilés, que ce soit de manière volontaire ou non.

Enfin, l'exil, c'est également et principalement le projet de retour. En effet, il apparaît que durant tout l'exil, les réfugiés chiliens sont habités par le désir de retourner au Chili. Néanmoins, lorsque les exilés rentrent (légalement ou clandestinement), ils sont bien souvent déçus par la société qu'ils retrouvent.

Les liens de solidarité, d'entraide et de partage ont laissé place à l'individualisme et au capitalisme. La dictature a atomisé, profondément divisé la société.

D'autre part, les exilés ne sont pas bien accueillis dans leur propre pays, ils sont les traîtres qui ont quitté le pays, sans rester pour aider les opposants à la dictature.

Ils occupent une place illégitime dans la catégorisation des victimes, dans la mesure où l'exil est bien souvent décrit comme un « exil doré ».

La mémoire du passé dictatorial chilien apparaît donc complexe dans la mesure où la société chilienne est encore de nos jours divisée face à son passé.

Il existe alors plusieurs mémoires, certaines qui se revendiquent clairement de l'héritage de Pinochet et d'autres au contraire qui luttent pour qu'une Mémoire historique soit réalisée. Celle-ci comprendrait la reconstitution des faits et la mémoire de toutes les victimes de la dictature.

Les mémoires de ce passé récent s'entrechoquent au sein des familles, s'affrontent dans la sphère publique. Les interprétations des gouvernements d'Allende et de Pinochet varient selon de nombreux facteurs, ce qui témoigne d'une société difficilement réconciliable, déchirée par son passé.

Mon intérêt pour ce sujet est né suite à ma curiosité pour l'histoire contemporaine du Chili, notamment depuis l'expérience de l'Unité Populaire.

Le thème des droits de l'homme suscite également ma plus grande attention, et en particulier les violations des droits de l'Homme sous la dictature de Pinochet.

Enfin, la mémoire historique est un concept qui me semble passionnant, singulièrement dans des contextes post-dictatoriaux, et plus précisément au Chili, après dix-sept ans de dictature.

J'ai découvert la thématique de l'exil au cours de mes recherches, et j'ai trouvé qu'il s'agissait d'un point de l'Histoire de la dictature moins traité, et qui réunissait nombreux points d'intérêts.

S'il existe de nombreux apports académiques sur l'exil chilien (Claudio Bolzamn, Anne-Marie Gaillard, Nicolas Prognon) et quelques uns sur la transmission de la mémoire (notamment Fanny Jedlicki), il n'en demeure pas moins qu'il m'a semblé digne d'intérêt de se pencher sur la question de la continuation de la lutte durant l'exil, tant dans le militantisme que dans le travail de mémoire.

Pour réaliser mes recherches, j'ai privilégié les méthodes d'investigations quantitatives et qualitatives.

D'une part, il était fondamental de me procurer et d'accumuler les données sur l'exil chilien en France. Toutefois, j'ai été confrontée au problème relatif aux chiffres officiels du nombre d'exilés ayant quitté le Chili. Il existe une certaine approximation quantitative du flux migratoire de l'exil chilien.

Il a été nécessaire d'analyser le cadre théorique de la mémoire, d'en extraire ses constituants, afin d'établir sa nature et ses possibilités dans la sphère publique.

La mémoire est souvent utilisée, instrumentalisée au profit du discours officiel étatique.

La matérialisation de la mémoire constitue un objet conflictuel dans cette lutte pour l'établissement et la légitimité des discours alternatifs.<sup>7</sup>

J'ai fait des recherches sur les thèmes relatifs à l'exil, la dictature, les mobilisations, la mémoire, la répression ou encore la justice transitionnelle.

Ensuite, le qualitatif m'a été donné par des aspects plus sociologiques et historiques, notamment sur les conduites individuelles et collectives, sur le militantisme, l'engagement. Mon travail de terrain a consisté en la réalisation de sept entretiens, d'une durée comprise entre une heure et plus de trois heures.

J'avais préparé une grille d'entretien avec une vingtaine de questions.

Si j'ai ressenti une légère appréhension, car l'évocation du passé peut s'avérer difficile et douloureuse, tous les entretiens se sont très bien déroulés et m'ont permis d'en dégager de nombreuses informations.

Les différentes recherches nous ont permis d'établir les hypothèses suivantes : l'exil représente une rupture et une expérience difficile durant laquelle les exilés vont se mobiliser et réorganiser des réseaux communautaires. Ils vont créer des forts liens de solidarité et vont militer activement contre la dictature.

D'autre part, ayant été eux-mêmes victimes du régime militaire, ils vont s'engager dans un travail de mémoire afin que leur combat et celui des autres militants ne soient pas oubliés.

---

<sup>7</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal*, Université de Montréal, Août 2009, p. 36



Nous nous sommes alors posé certaines questions de recherche. Quelles sont les difficultés que rencontrent les exilés chiliens dans la nouvelle société ? Comment construisent-ils de nouvelles formes de vie quotidienne ? Comment s'adaptent-ils à une nouvelle société ?

Comment s'organisent les exilés dans leur pays d'accueil ? Quels sont les types de mobilisation ? Quels sont leurs outils et ressources mobilisés durant l'exil ?

Existe-t-il une conscience collective au sein de la communauté chilienne en exil ?

Comment s'articule la transmission de la mémoire ?

C'est dans ce contexte que nous nous demanderons dans quelle mesure l'exil représente-t-il un espace géographique, temporel et symbolique dans lequel les exilés vont se mobiliser afin de lutter contre la dictature et contre l'oubli et le silence ?

Dans un premier temps, nous verrons comment, durant l'exil, les réfugiés chiliens construisent une mémoire, comme prolongation de la contestation à la dictature.

Nous montrerons ensuite pourquoi la mobilisation des exilés représente une forme de lutte au service de la justice.

Enfin, nous soulèverons les enjeux liés à la transmission de la mémoire, dans un contexte post-dictatorial.

« Exil »

Si je pouvais voir, ô patrie,  
Tes amandiers et tes lilas,  
Et fouler ton herbe fleurie,  
Hélas !

Si je pouvais, - mais, ô mon père,  
O ma mère, je ne peux pas, -  
Prendre pour chevet votre pierre,  
Hélas !

Dans le froid cercueil qui vous gêne,  
Si je pouvais vous parler bas,  
Mon frère Abel, mon frère Eugène,  
Hélas !

Si je pouvais, ô ma colombe,  
Et toi, mère, qui t'envolas,  
M'agenouiller sur votre tombe,  
Hélas !

Oh ! vers l'étoile solitaire,  
Comme je lèverais les bras !  
Comme je baiserais la terre,  
Hélas !

Loin de vous, ô morts que je pleure,  
Des flots noirs j'écoute le glas ;  
Je voudrais fuir, mais je demeure,  
Hélas !

Pourtant le sort, caché dans l'ombre,  
Se trompe si, comptant mes pas,  
Il croit que le vieux marcheur sombre  
Est las.

Victor Hugo, *Les quatre vents de l'esprit*

## **Partie I : La Construction d'une mémoire durant l'exil comme prolongation de la contestation au régime dictatorial**

Le Coup d'Etat du 11 septembre 1973 met brutalement fin à une tradition démocratique au Chili. En bombardant le Palais Présidentiel au sein duquel se trouvait Salvador Allende- qui décide alors de se suicider- les Forces Armées, dirigées par le Général Augusto Pinochet, anéantissent symboliquement les trois années du gouvernement de l'Unité Populaire et les mesures mises en place entre 1970 et 1973.

La torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées, l'exil sont autant de mesures répressives de la dictature qui touchent tous les opposants à la Junte militaire.

L'exil chilien est massif et brutal. Les chiliens quittent le pays suite au danger d'intégrité physique dont ils sont victimes. Plus tard, la dictature change les peines d'emprisonnement en exil, avec interdiction de rentrer au pays.

En arrivant dans le pays d'accueil, les chiliens sont sans repères et pensent qu'ils retourneront rapidement au Chili.

Durant l'exil, les réfugiés chiliens vont alors construire un travail de mémoire.

Il convient alors revenir sur le cadre théorique de la Mémoire afin d'en comprendre les enjeux et les tensions. En effet, la mémoire, comme souvenir du passé, et lien entre le passé et le présent, et le présent et le futur, est également sujet à l'oubli et au silence.

C'est pour cela que les exilés militent pour construire une mémoire de leur passé traumatique.

Il s'agit d'une part, de la mémoire du militantisme sous Allende, cette période idéalisée et qui constitue le cœur de la mémoire collective des exilés. D'autre part, les exilés s'engagent à transmettre la mémoire de la lutte contre la dictature et de tous ces militants prêts à donner leur vie pour défendre leurs idéaux. D'autre part, les chiliens en exil se remémorent les violences vécues durant le régime militaire.

## **A. Contexte politique et genèse de l'exil**

### **1. La dictature de Pinochet**

#### **a) Le Coup d'Etat comme rupture à la tradition démocratique**

##### **i. Le régime démocratiquement élu de Salvador Allende**

En 1970, Salvador Allende arrive en tête des suffrages, avec 36% des voix (devant la droite : 35% et la démocratie-chrétienne : 29%).<sup>8</sup>

L'Unité populaire, dont Allende est à la tête, est une coalition incluant le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical, le Mouvement d'action unitaire populaire et l'Action populaire indépendante.

Les grands programmes du nouveau gouvernement concernent : une réforme agraire, une politique de logements sociaux, un mouvement de syndicalisation et une réelle participation du peuple dans le politique.

Le gouvernement socialiste développe d'autres mesures sociales comme la distribution gratuite d'un demi-litre de lait à chaque enfant dans les écoles<sup>9</sup>, l'implantation plus en profondeur de services médicaux dans les quartiers défavorisés, la gratuité des médicaments pour les personnes dans le besoin, un programme de bourses universitaires pour les jeunes issus de familles pauvres, etc.

Dès 1971, le gouvernement met en place les nationalisations (textiles, télécommunications, métallurgie, cuivre, grandes banques).

Elle engage la réforme agraire (expropriations et redistribution), et elle redistribue les revenus afin de favoriser les classes populaires et elle rend l'Etat plus interventionniste dans les sphères sociétales.

L'Unité Populaire représentait un projet de société idéalisé pour ses militants. C'était une époque pleine d'espérance, leur engagement était leur raison d'être.

##### **ii. Les difficultés rencontrées par le gouvernement récemment élu**

L'opposition est de plus en plus présente et s'organise face au gouvernement de Salvador Allende.

De plus, les autres partis bloquent fréquemment les idées de l'Unité populaire, minoritaire au Parlement.

---

<sup>8</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, L'Harmattan, 1997, p. 8

<sup>9</sup> Osvaldo Silva Galdames, *Breve historia contemporánea de Chile*, México : Fondo de cultura económica, 1995, p. 312-313

Les EUA travaillent main dans la main avec la droite chilienne à désorganiser et déstabiliser le pays.<sup>10</sup>

*« Les Américains ont imposé un embargo sur l'industrie chilienne. Les grèves ont surtout touché les grandes villes. Nous étions un peu à l'écart de ces mouvements (grèves des camionneurs, des mineurs). Les commerçants préféraient jeter leurs marchandises plutôt que de les vendre. De toute façon, les américains payaient et souhaitaient la chute du régime. »*

Rigo Mansilla, ex militant PCC<sup>11</sup>

Les grèves politiques commencent à se multiplier au Chili. Le gouvernement est mis en difficulté. Des commandants de l'armée obtiennent alors des postes ministériels.

Aux élections législatives de mars 1973, l'Unité Populaire obtient 44% du vote, ce qui empêche toute tentative de renversement légal du gouvernement d'Allende.

Les tensions montent et le 29 juin, un régime de l'Armée tente de prendre *La Moneda*.<sup>12</sup>

La révolte est arrêtée par l'armée elle-même.

Allende demande les pleins-pouvoirs au Parlement qui le lui refuse.

Le 5 juillet, un nouveau gouvernement est nommé mais il ne comprend aucun militaire.

Les militaires sont intégrés dans le gouvernement en août mais suite à la demande de «faire respecter la Constitution par le gouvernement ou de le quitter », ils se retirent du gouvernement.<sup>13</sup>

### iii. Le Coup d'Etat

Le général Augusto Pinochet, au commandement de l'armée de terre, déclenche le coup d'Etat le 11 septembre 1973.

Le Palais présidentiel est détruit et les Forces Armées prennent le pouvoir.

Augusto Pinochet met brutalement fin à la tradition démocratique du pays. Toutes les réformes sociales mises en place par l'Unité Populaire sont éradiquées.

Le Coup d'Etat est alors justifié par le climat de crise, de guerre civile qui régnait sous le gouvernement socialiste.

Dès lors, les activistes politiques du gouvernement socialiste passent du statut de militant très engagé, à celui de proscrit de la société.

---

<sup>10</sup> Patricio Guzman, *La Batalla de Chile, parte 3*, 82 mn

<sup>11</sup> Rigo Mansilla, exilé en France, ex militant PCC, entretien réalisé le 31/03/2012 à Dunkerque

<sup>12</sup> Palais présidentiel situé à Santiago du Chili

<sup>13</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, op. cit. , p. 9

Le Coup d'Etat est accompagné d'une très forte répression qui s'abat sur la population.

b) La forte répression au sein de la société

i. La création d'une police secrète au service de la Junte militaire

La DINA<sup>14</sup> est la police secrète au service exclusif du gouvernement militaire, chargée de faire disparaître les éléments qui dérangent, les éléments subversifs, remplacée en 1977 par la CNI.<sup>15</sup>

Dirigée par Manuel Contreras, qui répondait directement aux ordres de Pinochet, la DINA a rapidement supplanté les divers services de renseignement de l'armée chilienne, et a été au centre de l'Opération Condor, dont le but était d'éradiquer toute opposition dans le continent latino-américain.

Elle est chargée de la répression des opposants au régime, en particulier les militants du MIR, du Parti Communiste et du Parti Socialiste.<sup>16</sup>

La DINA, les militaires, les carabineros<sup>17</sup>, puis la CNI<sup>18</sup> et autres organismes de renseignement, vont enfermer, torturer, assassiner et faire disparaître tous les partisans de l'ex Unité Populaire, ainsi que toute personne dite « ennemi intérieur».

La DINA a très vite eu une réputation de brutalité extrême parmi les autres services de l'armée qui l'appelait "le monstre".

Le service de renseignement chilien est à l'origine de la création d'une douzaine de camps de détention et de torture clandestins, dont la Villa Grimaldi étant l'un des plus importants d'entre eux.

ii. L'instauration du dogme de sécurité nationale et d'un climat de peur généralisé

Les nouveaux gouvernants appliquent les dogmes de la doctrine de la sécurité nationale. La violence militaire répond à un double objectif : étouffer les courants militaires militants sous l'Unité Populaire et anéantir la résistance des opposants civils.

Le fonctionnement de la répression s'appuie sur des arrestations nocturnes ou publiques, la crainte est renforcée par les dénonciations qui poussent de nombreux militants dans la clandestinité.

---

<sup>14</sup> Direccion nacional de Investigacion, en français, Direction Nationale du Renseignement

<sup>15</sup> Centro Nacional de Informaciones, Centre national d'informations

<sup>16</sup> « Dina, analisis de un aparato de terror », CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez

<sup>17</sup> Les carabineros sont les policiers.

<sup>18</sup> CNI, Centro Nacional de Informacion, ex DINA renommé en 1977 CNI

La répression s'inscrit dans un contexte de peur et de menace généralisée, dans une société dont les codes et les repères ont radicalement changé.

Ce climat de terreur perdurera jusqu'aux dernières années de la dictature.

Dès lors, la Junte torture, assassine et fait disparaître.

Sept jours après le Coup d'Etat est lancée la rumeur que l'administration de Salvador Allende aurait fomenté un plan d'assassinat massif de militaires, de dirigeants politiques et de journalistes d'opposition, sans oublier leurs familles. Son nom de code est le plan Z.<sup>19</sup>

La Junte mobilise tous les moyens pour accréditer l'existence du plan.

La dictature, ainsi que sa répression se justifie par l'existence du plan Z et elle énonce que la répression issue du plan Z de l'opposition aurait été pire que le régime militaire.

Le plan Z a constitué une pièce essentielle dans le conditionnement des militaires lancés contre « l'ennemi intérieur ». Pour que les soldats répriment sans pitié, il fallait qu'ils perçoivent les persécutés non comme des citoyens aux idées différentes, mais comme des assassins qui projetaient de les éliminer, eux et leurs familles.

Déshumanisant l'adversaire, le plan Z inculqua aux militaires la haine indispensable pour torturer et assassiner.<sup>20</sup> Mais le Plan Z ne fut qu'une pure invention de la Junte militaire.

*« A partir du coup d'état nous sommes rentrés dans la clandestinité Et puis un jour les militaires sont venus me chercher simplement pour vérifier mon identité. Ils nous emmenaient ensuite les yeux bandés. Beaucoup de gens du quartier ont été emmenés. On nous a emmenés dans un endroit qui semblait être près de la mer.*

*Nous entendions les gardiens qui parlaient de nous noyer. Ils nous ont emmenés dans un hangar où nous avons été torturés. On nous demandait si nous faisons partie du plan Z.*

*Ce plan aurait concerné tous les gens qui voulaient s'en prendre aux militaires et à ceux qui avaient fait ce coup d'état. Ils nous ont transféré dans un centre de marines et nous ont jetés du camion. »*

Rigo Mansilla, ex militant PCC<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Jorge Magasich, «Ce plan Z qui a épouventé le Chili », décembre 2009, <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/12/MAGASICH/18582>, consulté le 19/04/2012

<sup>20</sup> Jorge Magasich, Ibid,

<sup>21</sup> Rigo Mansilla, exilé en France, ex militant PCC, entretien réalisé le 31/03/2012 à Dunkerque



### iii. Les espaces géographiques de la répression

Dès les premiers jours, le gouvernement de Pinochet multiplie les centres de détention, dont plus d'une dizaine se trouve dans la capitale.<sup>22</sup>

Dès le Coup d'Etat, des dizaines de milliers de personnes sont arrêtées.

La répression qui est dans un premier temps généralisé va ensuite devenir sélective et organisée. La torture est omniprésente comme mode de répression.

*« J'ai été arrêté par l'armée de l'air. Je représentais un danger. Je suis resté pendant 5-6 mois. J'ai ensuite été détenu à la suite d'un décret du ministère de l'Intérieur.*

*Ils ont expulsé toute ma famille. Ils nous confisqué la maison.*

*L'organisme des renseignements enquêtait sur tout le monde. Après la répression générale, ils ont eu les moyens de faire une répression sélective. La répression massive signifiait mettre en place une situation de terreur, de peur...*

*Ils ont déconstruits tous les liens sociaux, les organisations culturelles, sportives...*

*A partir de là, ils ont commencé à récolter des informations.*

*Nous, on faisait parti de l'organisation politique de l'extrême gauche, le MIR ».*

Reinato Alias, ex militant MIR<sup>23</sup>

Les opposants sont incarcérés dans des grands centres de détention tels que le Stade national de Santiago, le Stade Chili de Conception, les îles Dawson et Quiriquina, Chacabuco, Pisagua et l'île Riesco.<sup>24</sup>

Vers la fin de l'année 1973, les stades et les bateaux utilisés comme centres de détention furent désaffectés en tant que prisons et les détenus ont été envoyés vers les camps de concentration qui se trouvaient loin des grandes villes et dont personne n'a connaissance (en plein désert, sur des îles ou encore dans l'extrême sud chilien). Les centres de torture sont eux au centre des villes.

*« Les centres de tortures étaient clandestins. Quand les familles allaient voir les autorités pour demander où nous étions, ils répondaient qu'ils ne savaient pas.*

*Moi, ils m'ont pris en avril 1974 et je suis apparu comme « reconnu » seulement en juillet, au moment où j'ai été transféré en prison. Avant, je n'existais pas légalement. Il y avait*

<sup>22</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal*, Université de Montréal, Août 2009, p. 17

<sup>23</sup> Reinato Alias, exilé en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 26/03/2012 à Paris

<sup>24</sup> Georg Magasich, « Dix ans de répression » in *Socialisme*, Septembre-Octobre 1983, numéro 179, p. 490

*plusieurs voies dans la répression : ou ils te tuaient directement, ou ils te torturaient et soit tu mourais ensuite, soit tu disparaissais, ou encore ils te laissaient en prison en continuant de te torturer, ou ils t'expulsaient du pays.*

*Moi ils m'ont fait passer de maison de torture à la prison, puis à nouveau maison de torture La DINA dès sa création met en place une répression sanglante. Ils tuent, font disparaître, torturent... ».*

Reinato Alias, ex militant MIR<sup>25</sup>

#### iv. La mise en place de la détention-disparition

La disparition-forcée se présente alors comme un moyen de cibler la répression tout en protégeant les bourreaux des poursuites ultérieures.

Bien souvent, c'est l'entourage proche, la famille, les amis proches qui vont témoigner de la disparition.

Les proches vont faire le constat de la disparition d'un individu mais sans pouvoir la prouver. C'est dans ce contexte que la disparition-forcée peut devenir un outil de pouvoir.

Il y aurait eu 1198 personnes disparues dont 93,79 % étaient de hommes, 74,41 % étaient âgés de moins de 35 ans et la majorité étaient des militants ou partisans de la gauche (dont essentiellement des actifs au sein du MIR<sup>26</sup>).

Le recours à une telle méthode répressive visait d'une part à éliminer physiquement l'opposition, et d'autre part à la mater en la neutralisant par la peur et les menaces.

#### v. L'exil comme autre mesure répressive

En plus de la violence et de la répression déployée par le gouvernement pinochétiste, la dictature est également source d'un phénomène de mouvement de population forcé : l'exil.

La répression s'accompagne de l'exil qui constitue une rupture identitaire, géographique, culturelle...

*« Ils ont décidé de nous expulser car la pression internationale commençait à se faire entendre. Ils ne pouvaient donc pas nous tuer, mais ils ne pouvaient pas nous laisser en liberté, car nous étions des dangers pour eux. Nous allions nous réorganiser. L'unique alternative était de nous expulser. Ma condamnation a donc été l'exil. »*

Luis Vargas Alvarez, ex militant MIR<sup>27</sup>

---

<sup>25</sup> Reinato Alias, exilé en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 26/03/2012 à Paris

<sup>26</sup> *Movimiento de la Izquierda revolucionaria*, Mouvement de la Gauche Révolutionnaire

Le départ est alors un choix imposé qui interdit toute possibilité de résistance sur place. La répression généralisée, les expulsions du territoire ainsi que l'exil provoquent l'anéantissement de la fraternité dans la population chilienne.<sup>28</sup>

c) L'opposition à la dictature

i. Les ennemis de la dictature

Tous les membres de l'Unité Populaire étaient considérés comme des opposants au régime Militaire. L'UP comprenait toutes les forces de gauche : communistes, socialistes, radicaux, gauche chrétienne, MAPU, MIR. Les opposants étaient donc nombreux.

Tous étaient sur la « liste noire » de la dictature. A cela s'ajoute tous les défenseurs des droits de l'Homme, les différents organismes de défense des droits de l'homme, les associations...

La répression visait les dirigeants, les militants, les membres ou sympathisants des partis d'extrême gauche (Parti Communiste ou MIR), du Parti Socialiste et de tous ceux qui avaient soutenu le gouvernement d'Unité Populaire.

Les partisans de l'ex gouvernement de l'Unité Populaire sont perçus par le régime autoritaire comme étant membres d'une communauté dissidente qu'il faut bannir et éliminer.

Les ouvriers des entreprises nationalisées, les acteurs de la réforme agraire, les enseignants et étudiants de certaines universités, militants syndicaux étaient également visés et largement touchés par la répression...

ii. Des « ennemis » qui continuent leur lutte sous la dictature

Pour les militants, sympathisants de l'Unité Populaire, le parti politique représentait, dans une certaine mesure, une famille. L'engagement politique était l'engagement d'une vie.<sup>29</sup>

*« Quand j'ai fait la campagne de Salvador Allende, j'étais pauvre, j'étais un poblador mais j'avais un idéal. Et je me suis battu pour cet idéal. On vivait avec la communauté. Nous on disait « nous camarades ! On vivait le communisme, le bien commun au sens étymologique. »*

Jorge Reyes, ex militant du Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>30</sup>

---

<sup>27</sup> Luis Vargas Alvarez, exilé en Angleterre puis en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 07/04/2012 à Paris

<sup>28</sup> Bernardo Castro Ramirez, « Les droits de l'homme au Chili, 30 ans après », in *Victimes du présent, victimes du passé. Vers la sociologie des victimes*, sous la direction de Ewa Bogalska-Martin, L'Harmattan, 2004, p. 203

<sup>29</sup> Carmen Castillo, *Calle Santa Fe*, 2007, 163 mn

<sup>30</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, Belgique, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille

Ce sont ces mêmes militants qui se sont engagés activement contre la dictature.

*« J'étais responsable du MIR de la catholique lors du Coup d'Etat. J'ai ensuite continué jusqu' à janvier 1975. C'est moi qui ai emmené le MIR à la résistance de l'université jusqu' à ce que je tombe aux mains de la police.*

*J'ai été pris par l'académie de la fosse aérienne. J'ai passé 3 semaines dans cette maison clandestine durant lesquelles personne ne savait où j'étais.*

*C'est là où ils m'ont ensuite obligé à quitter le pays. Ou je partais ou je devais dénoncer quelqu'un. C' était la condition de ma libération.*

*Quand les policiers m'ont arrêté, j'avais des documents de l'organisation nationale du MIR. J'ai dit que quelqu'un me les avait donnés. J'ai donné le nom d un copain déjà mort. J'ai réussi à négocier mon départ en disant le nom de cette personne ».*

Hector Vasquez, ex militant au MIR<sup>31</sup>

Dès lors, ils sont considérés comme les « ennemis de la Nation » et sont les premières cibles de la répression. Les valeurs et idéaux défendus par ces militants sont mis hors la loi. Cette situation d'exclusion globale peut être définie comme une sorte « d'exil intérieur ».<sup>32</sup>

D'autre part, les opposants au régime vivent bien souvent dans la clandestinité.

*« Après mes études, j'ai travaillé à la réforme agraire sous Allende. J'ai milité clandestinement jusqu'à mon arrestation en novembre 1974. Ma femme, qui militait avec moi a également été arrêtée et elle a perdu son bébé suite à des actes de torture. J'ai été enfermé dans un camp de prisonniers politiques dans lequel se côtoyaient des collaborateurs d'Allende et des militants de gauche. J'ai été libéré parce qu'une délégation de l'ONU est venue visiter des prisons au Chili.*

*Je suis retourné une fois de plus dans la clandestinité et j'ai finalement dû quitter le territoire chilien sans espoir de retour ».*

Ricardo Parvex, ex militant au MIR<sup>33</sup>

---

<sup>31</sup> Hector Vasquez, exilé politique à Paris, ex militant au MIR, entretien téléphonique réalisé le 11/04/2012

<sup>32</sup> Claudio Bolzman, « Violence politique, exil et formes de résilience » in Toscani, L. et Boesch, J. (éd), *Chemins de résilience. Un éclairage multidisciplinaire à partir des récits de vie*, Genève, Editions Médecine et Hygiène & HUG, 2006, p. 165

<sup>33</sup> Ricardo Parvex, exilé à Paris, ex militant MIR, entretien réalisé le 07/04/2012 à Paris

iii. Une opposition à la dictature recrée au sein même des prisons

La prison devient un lieu dans lequel les prisonniers se réorganisent. Ils recréent les structures des partis et s'organisent collectivement. Ils tentent de faire passer des informations à l'extérieur afin de dénoncer ce qui se passe au sein des centres de torture, de détention et des prisons.

*« Pour avoir chanté une chanson de Victor Jara, j'ai été torturé pendant 3 jours. Ils voulaient savoir comment le Parti communiste était organisé à l'intérieur de la prison. Nous réussissions à faire sortir des informations de la prison. »*

Rigo Mansilla, ex militant PCC<sup>34</sup>

*« Au sein de la prison, on s'est réorganisé. On faisait des grèves de la faim, des protestes... On a commencé à envoyer une certaine quantité d'informations. On analysait la situation politique nationale, internationale, la situation économique... On s'organisait pour dénoncer les bourreaux, on donnait les noms des personnes qui nous avaient torturés... On transférait des organigrammes, on avait les moyens intellectuels d'organiser l'opposition ».*

Reinato Alias, ex militant MIR<sup>35</sup>

## **2. L'exil comme conséquence du militantisme**

### a) La non-légalité de l'exil

#### i. L'exil comme violation à la Constitution chilienne

La Constitution chilienne de 1925 a établi dans son article 10, numéro 15, le droit intangible de sortir et rentrer librement du territoire national. Mais le coup d'Etat du 11 septembre 1973 a changé brutalement la situation du pays.

Le 6 novembre 1973, la Junte militaire publie dans le Diario Oficial le Décret-Loi 81, qui soumet au caractère discrétionnaire l'autorité administrative le droit de vivre au Chili.

L'Article 2 de ce Décret-loi facilite à Pinochet de droit d'expulsion des chiliens.

L'article 3 du même décret stipule que « le ministère de l'Intérieur pourra refuser, pour des raisons de sécurité de l'Etat, l'autorisation sollicitée de rentrer au Chili. <sup>36</sup>

<sup>34</sup> Rigo Mansilla, exilé en France, ex militant PCC, entretien réalisé le 31/03/2012 à Dunkerque

<sup>35</sup> Reinato Alias, exilé en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 26/03/2012 à Paris

<sup>36</sup> Site internet chilien consacré à l'exil, <http://chile.exilio.free.fr/>, consulté le 15/04/2012

Le décret-loi n° 604 du 10 août 1974 déclare que « l'admission sur le territoire national est interdite pour les personnes nationales ou étrangères qui, selon l'avis du gouvernement, constitueraient un danger pour l'Etat... Le Ministère de l'Intérieur dictera un décret suprême interdisant l'admission au Chili des chiliens et l'autorité administrative correspondant ordonnera l'annulation du passeport ». <sup>37</sup>

Tant le décret-loi 81 que le décret-loi 604 ont été dictés alors que la constitution de 1925 était toujours en vigueur. Ils constituaient donc des violations à la constitution.

Le régime a donc promulgué la loi n°788, publié dans le *Diario Oficial* le 4 décembre 1974, qui stipule que tous les décrets-lois dictés jusqu'à cette date « ont eu et ont la qualité de normes modificatrices, que ce soit de caractère explicite ou tacite, partiel ou total, de la Constitution ». <sup>38</sup>

En avril 1975, le Ministère de Justice dicte le Décret Suprême 504 qui donne aux personnes condamnées, un passeport pour partir du Chili mais sans possibilité de retour.

L'article 41 de la Constitution de 1980, en vigueur depuis le 11 mars 1981, régle les états d'exception et permet à Pinochet d'expulser et de restreindre plus facilement le retour au Chili. Il déclare que « les mesures d'expulsion du territoire de la République et d'interdiction d'admission au pays sont toujours en vigueur malgré la cessation de l'état d'exception ». <sup>39</sup>

## ii. L'exil forcé : une violation du droit international

Selon la déclaration américaine des droits et devoirs de l'Homme (article VIII)<sup>40</sup>, la déclaration universelle des droits de l'Homme intégré par le Pacte de San José et le Pacte international des droits civils et politiques, les Etats se sont réclamés du droit de résidence et se engagés à le respecter.

---

<sup>37</sup> "Se prohíbe el ingreso al territorio nacional de las personas nacionales o extranjeras, que... a juicio del Gobierno constituyan un peligro para el Estado... Tratándose de chilenos, el Ministerio del Interior dictará un Decreto Supremo prohibiendo su ingreso al país y la autoridad administrativa correspondiente ordenará la cancelación del pasaporte, en su caso". <http://chile.exilio.free.fr/chap01.htm>, consulté le 15/04/2012

<sup>38</sup> "en cuanto sean contrarios o se opongan, o sean distintos a algún precepto de la Constitución Política del Estado", deben entenderse que "han tenido y tienen la calidad de normas modificatorias, ya sea de carácter expreso o tácito, parcial o total, del correspondiente precepto de dicha Constitución". <http://chile.exilio.free.fr/chap01.htm>, consulté le 15/04/2012

<sup>39</sup> "No obstante, las medidas de expulsión del territorio de la República y de prohibición de ingreso al país que se autorizan en los números precedentes, mantendrán su vigencia pese a la cesación del estado de excepción que les dio origen en tanto la autoridad que las decretó no las deje expresamente sin efecto..." <http://chile.exilio.free.fr/chap01.htm>, consulté le 15/04/2012

<sup>40</sup> Site de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, <http://www.cidh.oas.org/Basicos/French/b.declaration.htm> consulté le 17/04/2012

Face au constat de la violation du droit de résider, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme publie un rapport dans lequel elle dénonce la politique de la Junte Militaire et dans lequel apparaît une liste avec le nom d'exilés devant rentrer au Chili.<sup>41</sup>

Dans un contexte de violation systématique des droits de l'Homme, des milliers de chiliens sont partis en exil, d'autres ont fui pour préserver leur vie et leur liberté. D'autres ont été expulsés. Certains n'avaient plus le droit de revenir dans le pays avant la fin de l'interdiction.

Enfin, l'exil a touché des chiliens qui avaient peur, ou qui ne supportaient plus le climat de répression. Beaucoup d'entre eux apparaissent ensuite dans les listes d'interdiction de retour au Chili.<sup>42</sup>

Beaucoup des demandeurs d'asile sont restés des mois entiers dans les Ambassades qui les accueillent, en attente de trouver un pays.

Les familles des réfugiés sont également parties en exil, par le biais du Plan de Réunification Familiale de l'Agence des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR).<sup>43</sup>

## b) Quitter le Chili

### i. Qui sont les exilés ?

Seules les personnes qui quittent leur pays parce qu'elles sont victimes d'exactions ou qu'elles encourent des risques de la part de l'Etat sont considérées comme réfugiés.

Concernant la question des réfugiés, la Convention de Genève du 28 juillet 1951<sup>44</sup> et le protocole de New-York de 1967<sup>45</sup> sont les instruments juridiques internationaux.

Ceux qui quittent leur pays pour trouver des meilleures conditions de vie à l'étranger sont considérés comme des migrants.

Selon la loi chilienne, les exilés politiques sont les « personnes condamnées à des peines privatives de liberté et qui ont vu leur peine commuée en bannissement ; les personnes expulsées et obligées d'abandonner le territoire national par décision administrative ; ceux qui à la suite d'un voyage administratif se voit refuser le droit de rentrer au Chili ; les personnes réfugiées dans les missions diplomatiques et ultérieurement envoyées à l'étranger ; quiconque

---

<sup>41</sup> Rapport annuel 1981/1982 de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Organisation des Etats Américains. Résolution N° 24/82. Exilés chiliens. 8/3/1982

<sup>42</sup> Site internet chilien consacré à l'exil, <http://chile.exilio.free.fr/>, consulté le 15/04/2012

<sup>43</sup> Site de l'Agence des Nations-Unies pour les Réfugiés, <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home>, consulté le 16/04/2012

<sup>44</sup> Qui donne une définition des réfugiés

<sup>45</sup> Qui élargit son champ d'application

à l'étranger, s'est vu reconnaître le statut de réfugié des Nations Unies en référence à la Convention pour raisons humanitaires ; ceux qui se sont vu forcés d'abandonner le pays en raison de la perte de leur travail pour motif politique et en conséquences ont été victimes de l'interdiction de retourner au pays ; les enfants et conjoints d'exilés qui ont dû abandonner leur pays pour être réunis à leur famille ». <sup>46</sup>

Avec ces éléments de définition, il apparaît clairement que les émigrants chiliens qui ont quitté leur pays après le Coup d'Etat du 11 septembre sont considérés comme des exilés politiques.

ii. S'agit-il d'un exil contraint ou volontaire ?

Les chiliens sont-ils partis sous la contrainte ? C'est toute la discussion sur la migration forcée ou contrainte.

Certains dont la vie est menacée préfèrent rester au Chili, continuer la lutte en vivant dans la clandestinité alors que d'autres quittent le pays.

Dans un contexte de violation systématique des droits de l'Homme, des milliers de chiliens sont partis en exil, d'autres ont fui pour préserver leur vie et leur liberté. D'autres ont été expulsés. Certains n'ont pas pu revenir dans le pays avant la fin de l'interdiction.

Toutefois, pour qualifier l'exil chilien, il convient de parler de « migration contrainte ». <sup>47</sup>

Il est la conséquence d'un phénomène politique et social qui met en danger l'intégrité physique et mentale de ces personnes.

L'exil est perçu comme une punition, comme une autre mesure répressive ayant pour unique réparation le retour.

Question du choix, c'est-à-dire de la question d'un exil volontaire ou imposé est au centre de la catégorisation.

Bien souvent, on évoque l'exil comme un départ involontaire d'un individu, sous la contrainte d'une violence exercée contre lui. Toutefois, il y a eu différentes manières de quitter le Chili : si de nombreux Chiliens ont été expulsés par les autorités chiliennes après avoir été détenus en prison —le décret-loi n° 81 de 1973 permet au gouvernement d'expulser les personnes « non désirées, » puis le décret-loi n° 504 du 30 avril 1975 d'échanger les peines de prison en exil—, d'autres sont partis en exil avant même d'être emprisonnés, en se réfugiant dans les ambassades par exemple.

---

<sup>46</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, op. cit, p.146

<sup>47</sup> Anne-Marie Gaillard, *Ibid*, p. 19



Les familles des réfugiés sont également parties en exil, par le biais du Plan de Réunification Familiale de l'Agence des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR).<sup>48</sup>

### iii. L'aide internationale

La communauté internationale va réagir et ouvrir les portes de ses ambassades.

Beaucoup de demandeurs d'asile sont restés des mois entiers dans les Ambassades qui les accueillait, en attente de trouver un pays.

Ces pays déclarent qu'ils sont prêts à accueillir les réfugiés, à la suite de l'appel lancé par le Haut Commissariat aux Réfugiés.

Mouvement de solidarité internationale s'organise autour du Comité de Ayuda a Refugiados<sup>49</sup>

Il concerne la protection des étrangers qui étaient au Chili au moment du Coup d'Etat.

Est ensuite créé le Comité 2 d'obédience luthérienne et catholique qui lui vient en aide aux Chiliens en danger... Ce comité se transformera ensuite en Comité de cooperacion para la Paz en Chile, plus connu sous le nom de Comité pro-Paz.<sup>50</sup> Il a accueilli les familles des disparus, assassinés, torturés, détenus. Il a permis à des centaines de Chiliens en danger de quitter le pays, avec l'aide du HCR, du Comité Intergouvernemental pour les migrations (CIM) et des Ambassades étrangères.

Suite à l'implosion progressive du Comité face aux intimidations et aux mesures répressives du gouvernement, l'Eglise catholique continue la lutte et crée la Vicaria de la Solidaridad del Arzobispado de Santiago<sup>51</sup>. La Vicariat a aidé des milliers de personnes à fuir le Chili et a mené une véritable lutte pour la justice.

C'est grâce à l'aide des associations, des ambassades, des organisations internationales que les Chiliens ont pu quitter le pays pour fuir les persécutions.

### iv. Les pays d'accueil

Les réfugiés ont essentiellement trouvé refuge dans des pays d'Amérique Latine (Cuba, Mexique, Pérou, Brésil et Argentine temporairement), et aussi en Europe occidentale (Suède et France) puis en Europe de l'Est (Allemagne de l'Est, Roumanie, Tchécoslovaquie et la République allemande de l'Est).

---

<sup>48</sup> Site de l'Agence des Nations-Unies pour les Réfugiés, <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home>, consulté le 16/04/2012

<sup>49</sup> Comité d'aide aux réfugiés, actif jusqu'en 1975

<sup>50</sup> Comité de coopération pour la paix au Chili

<sup>51</sup> Vicariat de la Solidarité du diocèse de Santiago

En Europe, le nombre d'ex exilés est très important : 40 000 pour la Suède, 40 000 pour l'Espagne et 20 000 pour la France. Mais on trouve des communautés chiliennes dans tout le vieux continent.

S'il est difficile d'établir exactement le nombre de chiliens ayant dû fuir le Chili<sup>52</sup>, selon des estimations internationales, le chiffre est estimé entre 160 000 et 250 000 personnes.

Aujourd'hui, le chiffre officiellement retenu est de 200 000 personnes.

8% de la population chilienne a subi l'exil.<sup>53</sup>

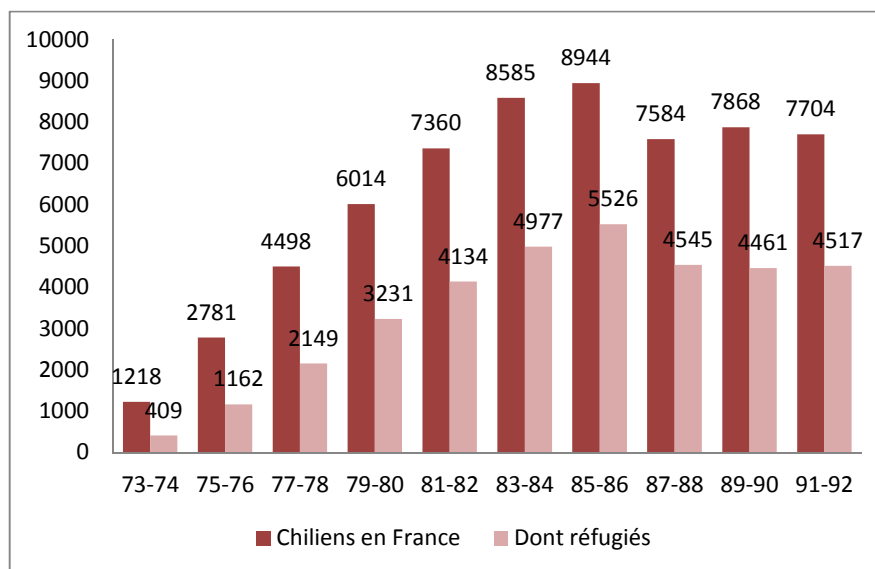
### c) La situation des exilés à leur arrivée en France

#### i. Caractéristiques de l'exil chilien en France

Si l'exil chilien est massif, il n'en demeure pas moins qu'il a des périodes de pics, selon les pics de répression au Chili.

D'autre part, l'action des organismes internationaux et des ONG de programmes de regroupements familiaux en exil a permis d'accélérer les procédures juridiques relatives à l'exil et a donc favorisé l'augmentation du nombre d'exilés en France.

Graphique : Nombre de Chiliens résidant en France entre 1973 et 1992<sup>54</sup>



**Source : Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement de territoire, 1994**

<sup>52</sup> Les seuls instruments de mesure qui existent sont les recensements des pays d'accueil. Or souvent, les statistiques s'effectuent sur 5 ans.

<sup>53</sup> Daniela Cuadros Garland, « Engagement et expertise des droits de l'homme. Trente ans de mobilisations au nom des victimes de la dictature chilienne », in Sandrine Lefranc et Lilian Mathieu, *Mobilisations de victimes*, Presses Universitaires de Rennes, 2009 p.47

<sup>54</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, op. cit., p. 39

D'autre part, les hommes ont été plus nombreux à demander l'asile que les femmes (60% d'hommes et 40% de femmes).<sup>55</sup> Les hommes sont arrivés majoritairement seuls alors que les femmes sont davantage venues en famille.

Généralement, les chiliens sont arrivés jeunes en France.

La tranche la plus importante à l'arrivée est celle des 26-30 ans. Au total, les 21-30 ans représentent plus de la moitié des chiliens exilés en France.<sup>56</sup>

Concernant la durée de l'exil, il a été majoritairement très long.

70% des chiliens ont eu un exil supérieur à sept ans, parmi lesquels 36% supérieur à dix ans et 12% supérieur à quinze ans.<sup>57</sup>

Même si l'exil est une expérience individuelle et singulière, il n'en demeure pas moins qu'au travers de l'exil, des traits communs tendent à en ressortir et des comportements tendent à se reproduire plus ou moins aux mêmes époques.<sup>58</sup>

Surtout, l'exil apparaît comme une expérience traumatisante et déstabilisante.

## ii. L'exil comme rupture et déracinement

La migration est une expérience brutale pour sa population. Le fait qu'elle soit imposée rompt avec une histoire personnelle et collective et en tant que processus de recomposition psychologique, culturel, socio-économique et familial.<sup>59</sup>

L'exil est synonyme de déracinement, de perte d'identité, d'interruptions violentes des activités quotidiennes, de perte de repères etc. Il constitue une rupture des liens familiaux.

C'est une expérience qui laisse des séquelles psychologiques.

Les personnes qui partent en exil sont traumatisées physiquement, mais aussi psychologiquement, moralement et socialement.

L'exil est une rupture professionnelle et économique, familiale et d'un point de vue social. Ce sont tous les repères qui sont brisés : les relations sociales, les repères identitaires, les relations familiales...

---

<sup>55</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens, op. cit.*, p. 43

<sup>56</sup> Anne-Marie Gaillard, *Ibid*, p. 45

<sup>57</sup> Anne-Marie Gaillard, *Ibid* p. 59

<sup>58</sup> Ana Vasquez-Bronfman, « La leyenda de Ulises, mito del Exilio », *Revista América*, n° 7, Paris-Univ. de Sorbonne-nouvelle, 1990, p. 214

<sup>59</sup> Nicolas Prognon, « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil : entre violences et migrations », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 21, 2011, Mis en ligne le 01 juillet 2011, <http://alhim.revues.org/index3833.html>, consulté le 05 avril 2012

### iii. Une adaptation difficile

Premièrement, à l'arrivée, les chiliens en exil sont sous le traumatisme du départ brutal et imprévu. Bien souvent, le départ n'est pas voulu mais imposé et non sans avoir connu la violence auparavant. Nombreux sont les exilés qui avaient été emprisonnés, torturés, violentés auparavant. Ils vivaient dans la peur, la perte de personnes proches, assassinés ou portés disparus.

Si les exilés vont être bien accueillis en France, en raison de la résonance de l'expérience de l'Unité Populaire, il n'en demeure pas moins que les premiers temps de l'exil sont difficiles. Cette étape est d'autant plus difficile qu'ils connaissent un fort sentiment de défaite et de profonde perte. Cette situation a pu être comparée à un deuil. Dans bien des cas, il a fallu élaborer un travail de deuil, tant pour les personnes assassinées ou disparues, que pour ce sentiment d'échec face au projet de société auquel ils avaient cru.<sup>60</sup>

En arrivant en France, les exilés sont placés dans des centres d'hébergements ouverts pour l'occasion. La vie en centre d'accueil reste assez difficile.

D'autre part, les chiliens en exil refusent l'installation matérielle. Ils rejettent tout ce qui est relatif au pays d'accueil. On retrouve l'image de « la valise ouverte », prête à être fermée pour repartir au Chili.<sup>61</sup> Tous pensent que l'exil n'est que transitoire.

*« Je vivais avec mon sac à dos prêt à repartir. On savait qu'on allait rentrer au Chili. Je ne pouvais rien prévoir dans mon futur. La seule chose que je savais, c'est que je voulais rentrer au Chili. Mais peu à peu, on s'est rendu compte que le régime se durcissait, qu'il s'imposait. Il avait ses bases. La contestation n'était plus aussi forte ».*

Luis Vargas Alvarez, ex militant MIR<sup>62</sup>

Les réfugiés chiliens rencontrent des difficultés dans les procédures relatives au logement, aux inscriptions à l'école pour les enfants, au travail...les démarches administratives très lourdes.

Ils souffrent du dépaysement et du manque de repères.

Les premières années d'exil sont donc assez difficiles, en termes d'adaptation notamment. Il s'agit d'apprendre une nouvelle langue, de nouveaux codes, de s'adapter à une nouvelle culture. La vie en France est plus rigide, plus organisée qu'au Chili.

Dans le domaine professionnel, ils connaissent la déqualification.

---

<sup>60</sup> Ana Vasquez-Bronfman, « La leyenda de Ulises, mito del Exilio », *op. Cit.*, p. 215

<sup>61</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, *op. cit.*, p.110

<sup>62</sup> Luis Vargas Alvarez, exilé en Angleterre puis en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 07/04/2012 à Paris

De plus, le contexte économique et social de la France à partir de 1974, aggrave la situation des Chiliens avec un accroissement du chômage.<sup>63</sup>

#### iv. Le syndrome de la culpabilité du survivant

En outre, le sentiment de culpabilité est omniprésent durant l'exil, culpabilité d'avoir quitté son pays, d'avoir laissé des proches, de ne pas avoir continué la lutte sur place et surtout d'être vivant et d'avoir choisi la vie en se réfugiant à l'étranger.<sup>64</sup> Le fait d'avoir survécu à la torture, aux camps de concentration est alors perçu comme un « cadeau » : « Avoir la chance de survivre. Respirer l'odeur nauséabonde d'une prison, après avoir subi tant de violences, peut apparaître comme un cadeau. Plus tard, être resté en vie semblera aberrant, et surtout injuste pour tous les camarades morts dans la résistance... ». <sup>65</sup>

*« On a cette culpabilité du survivant ! Très peu de personnes en parlent. J'ai la culpabilité d'être vivant. Je n'ai pas donné beaucoup d'importance à cette culpabilité qui n'est pas collective, elle est individuelle. Car en exil, elle n'était pas forcément légitime. Mais en étant seul, on voit défiler les sourires des camarades, des amis, de tous ceux qui ne sont plus là. Quand je vais aux murs des morts à Santiago, je ressens un très fort sentiment de culpabilité ».*

Jorge Reyes, ex militant du Parti Socialiste<sup>66</sup>

#### v. L'exil : un entre-deux temporel, géographique et identitaire

Les exilés ont dû tout quitter, amis, familles, travail, vie sociale, habitudes, maison... Ils ont toujours cette idéalisation de « là-bas », de ses coutumes, ses « gens », sa nourriture... Les flux migratoires génèrent des enjeux identitaires souvent antagoniques. Les réfugiés sont confinés à une temporalité hors norme, renforçant le sentiment de non appartenance à un espace-temps déterminé.<sup>67</sup>

Si les exilés sont physiquement en France, ils se sentent psychologiquement en Chili.

---

<sup>63</sup> Nicolas Prognon, « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil : entre violences et migrations », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 21, 2011, Mis en ligne le 01 juillet 2011, <http://alhim.revues.org/index3833.html>, consulté le 05 avril 2012

<sup>64</sup> Carmen Castillo, *Calle Santa Fe, 2007, 163 mn*

<sup>65</sup> José Maldavsky, « Le linge sale de la dictature chilienne », avril 2005, <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/04/MALDAVSKY/12092>, consulté le 20/04/2012

<sup>66</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille

<sup>67</sup> Hélène Finet, « Exils, migrations et non-lieu identitaire dans *Una Casa Vacía* (1998, Raúl Osorio, TIT) », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°18, 2009, Mis en ligne le 15 juillet 2010, <http://alhim.revues.org/index3326.html>, consulté le 10/03/2012

Ils éprouvent « ici » les sentiments relatifs aux évènements de « là-bas ». La réalité de ces exilés est ailleurs et ils se sentent absents, avec un sentiment de manque incessant.

La nostalgie du pays laissé, de la famille, du travail, de l'école, des paysages... sont des éléments de la mémoire que se constituent les exilés.

Surtout ce sentiment d'entre-deux se constitue autour de l'effervescence vécue autour de l'expérience de l'Unité Populaire.

Les exilés chiliens vivent entre deux pôles : le pays duquel ils ont été arrachés et le pays d'accueil auquel ils doivent s'adapter.

Ils connaissent la privation des points de repère spatio-temporels qui formaient le cadre de leur vie familiale, affective, professionnelle, sociale et politique.

Ils n'ont pas de localisation sociale, pas d'identification dans leur nouvelle société.

L'exil intérieur fait référence à ce paradoxe d'être ici mais de rester là-bas dans l'espace physique et imaginaire d'une culture nationale et d'une langue.<sup>68</sup>

#### vi. Les évolutions de l'exil

L'exil va se prolonger et ce prolongement de temporalité va permettre la reconstruction individuelle.

Les Chiliens vont redéfinir les rôles de chacun des membres des cellules familiales et tendent à repenser leur processus d'intégration au sein des sociétés d'accueil.

Au fur et à mesure que les réfugiés voient l'exil s'installer, le deuil s'élabore et ils tendent à accepter l'idée d'intégration au pays d'accueil

La deuxième étape de l'exil est donc celle de la « transculturation », processus qui touche toute personne qui vit relativement longtemps dans un pays, avec ses éléments culturels, autre que son pays d'origine.

La transculturation symbolise le passage d'une culture à une autre. Dans le cas des exilés, cela va poser des questions identitaires, va engendrer des conflits avec soi-même. La transculturation ne fait pas seulement référence à l'adoption d'habitudes et de comportements visibles, mais aussi aux différentes images de soi et des normes qui structurent la personne.<sup>69</sup>

Les chiliens en exil vont redéfinir des normes sociales, les comparer avec leur pays d'origine. Ce processus de transculturation provoque des conflits et des déchirements internes.

---

<sup>68</sup> Hugo Cancino, "Exilio Chileno e historia. Contribución a un debate sobre los problemas teorico-metodológicos de una investigación historiográfica sobre nuestro exilio", p. 2

<sup>69</sup> Ana Vasquez-Bronfman, « La leyenda de Ulises, mito del Exilio », *op. Cit.*, p. 216

C'est une étape bouleversante dans la mesure où l'exilé est confronté à des sentiments ambivalents. Il éprouve une sensation de trahison à l'égard de sa culture d'origine, de son pays d'origine. Mais en même temps, les exilés chiliens connaissent un élargissement de perspectives qui permet, dans bien des cas, la compréhension et le respect des différences culturelles.

Enfin, l'étape suivante concerne les personnes qui restent plus longtemps en exil. Dans cette phase, les chiliens en exil remettent en question les mythes constitutifs de la communauté exilée. Cette remise en question est suivie d'un questionnement sur sa propre trajectoire de vie. Les éléments de remise en question concernent l'engagement avec un projet politique et aussi la question du retour au Chili. Dans cette phase, les chiliens en exil s'intègrent à la société d'accueil. La communauté n'est plus aussi homogène. Les destins individuels sont envisagés avant la communauté. La communauté chilienne se dépolitise et s'intègre.

## **B. Définitions et usages de la mémoire**

### **1. Mémoire, oubli, silence**

#### a) Les fonctions de la mémoire

##### i. La mémoire : pont entre le passé, le présent et le futur

Sous bien des aspects, la fonction première de la mémoire est de refaire vivre le passé dans le présent. La mémoire est donc le lien du passé avec le présent

La mémoire doit passer par trois étapes : la reconnaissance du passé, son interprétation et enfin son instrumentalisation.

Sans l'histoire, il n'y a pas de futur. La mémoire lie le passé au présent et le présent au futur.

##### ii. Une des missions de la mémoire : ne pas reproduire les erreurs du passé

La mémoire permet de connaître les événements passés dans le passé. Cette connaissance induit une certaine prise de conscience et une amélioration dans le futur.

En effet, il est souvent dit « pour que plus jamais ça ». La mémoire permettrait donc de ne pas reproduire les mêmes erreurs du passé.

La récupération de la mémoire semble donc fondamentale pour développer la démocratie.

##### iii. Une mémoire qui oscille entre oubli et silence

Plusieurs concepts gravitent autour de la mémoire, comme l'oubli et le silence. La mémoire étant sélective, elle constitue, un oubli partiel et volontaire.

Conceptualiser la mémoire appelle tant au fait de se remémorer qu'au fait d'oublier, tant aux souvenirs qu'à l'oubli. C'est une représentation sélective du passé.<sup>70</sup>

L'oubli représente un obstacle dans la fidélité du souvenir, c'est une forme de suppression du souvenir. La mémoire est un processus qui n'existe pas sans l'oubli.<sup>71</sup>

La mémoire est un processus dans lequel il y a oubli de certains éléments, et construction à partir d'autres éléments. Ce processus est différent selon les contextes.<sup>72</sup>

Identifier un oubli signifie identifier une perte, qui dès lors, est un « non-oubli ».

La mémoire implique en son sein la présence de l'oubli et du silence. Le silence a une importance cruciale dans la construction mémorielle.

Le silence est également évocateur de la parole. Il est pour certain réparateur et indispensable. C'est également un mécanisme politique capable d'anéantir le passé.

Le silence est normalisé, il fait place à l'oubli, qui devient lui alors institutionnalisé et empêche le dialogue à propos du passé proche.

## b) Se remémorer ou oublier

### i. Signification de « se rappeler »

*« Il faut commencer par se demander quelle est la signification du mot « mémoire ».*

*En espagnol, « recordar » signifie se rappeler, à nouveau, il y a l'idée de revenir à.*

*Et « cordar » induit le cœur. Donc recordar, voudrait dire : repasser par le cœur.*

*Le piège de la mémoire est de ne pas pouvoir se défaire de la contemplation des images du passé. »<sup>73</sup>*

La remémoration est donc le fait d'évoquer un fait passé. Cette évocation du passé peut parfois être subjective en raison du difficile détachement personnel aux événements passés.

### ii. L'oubli

L'oubli est partie prenante du travail de la mémoire. L'oubli peut se référer à un vide, à une absence... Il existe plusieurs formes de l'oubli.

---

<sup>70</sup> Loreto Rebolledo, « Exilio y Memoria: De Culpas y Vergüenzas », CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez, Archivo Chile, p.2

<sup>71</sup> Muñoz, Vasquez, 2003

<sup>72</sup> Isabel Piper Shafir, « Obstinaciones de la memoria: la dictadura militar chilena en las tramas del recuerdo », Université autonome de Barcelone, 2005, p. 73

<sup>73</sup> Patricio Guzman, *Chili, La mémoire obstinée*, 1996, 58 mn



D'une part, il existe un oubli volontaire qui consiste en une mise sous silence de thématiques jugées dangereuses pour la cohésion et l'unité nationale.

Il correspond aux choix de mettre certains événements entre parenthèses, il s'agit du non-dit.

D'autre part, un oubli imposé qui parvient à ses fins et s'apparente au processus de refoulement.<sup>74</sup> Il menace l'unité de la mémoire collective.

L'imposition de l'oubli correspond au refus du souvenir et de la mémoire collective.

## **2. Les cadres sociaux de la mémoire**

### **a) Des mémoires multiples**

#### **i. Vers une typologie des différents types de mémoire**

Depuis le 11 septembre 1973, la mémoire chilienne est l'objet de lutte constante.

Il existe en effet différents types de mémoire. Nous pouvons établir une typologie des mémoires emblématiques<sup>75</sup>:

D'une part, la « mémoire comme salut national », est la catégorie selon laquelle l'année 1973 marque la fin du trauma. Cette mémoire emblématique justifie le recours à la violence par la nécessité d'un certain coût social pour mettre un terme au « chaos » engendré par le gouvernement d'Allende.

D'autre part, il y a la « mémoire comme rupture non résolue », où l'État est synonyme de trauma et de peur, mémoire qui se retrouve chez les familles dont un ou plusieurs membres ont été assassinés ou sont disparus.

Ensuite, la « mémoire comme persécution et éveil » est la troisième catégorie. Elle fait référence aux individus qui, après avoir connu la répression, ont été actifs et mobilisés, notamment pour faire justice et révéler la vérité.

Enfin, il y a la « mémoire comme boîte close ». Cette mémoire emblématique regroupe les individus pour qui il est essentiel d'enterrer le passé, de le reléguer à l'oubli, pour permettre la réconciliation nationale et le retour d'une certaine unité et tranquillité sociale.<sup>76</sup>

---

<sup>74</sup> Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, PUF, Paris, 2002, p.333

<sup>75</sup> Steve Stern, « De la memoria suelta a la memoria emblemática: Hacia el recordar y el olvidar como proceso histórico (Chile, 1973-1998) », p. 4

<sup>76</sup> Steve Stern, *Ibid*, p. 4

## ii. Des cadres sociaux multiples

Dans la reconstruction du passé, se produisent des cadres sociaux qui permettent de délimiter et de stabiliser les contenus de la mémoire.<sup>77</sup>

Les cadres sont des constructions collectives. Ils sont multiples.

Le temps et l'espace sont des cadres essentiels. Ils permettent la reconnaissance de la mémoire.

La communauté chilienne représente un cadre social, dans lequel il y a un système de représentations et de valeurs partagées par les exilés chiliens. Le souvenir est donc élaboré collectivement.

## b) Mémoire collective ou mémoire individuelle ?

### i. La mémoire collective comme ensemble des mémoires individuelles

Force est de constater que la mémoire collective s'appuie sur tous les témoignages individuels.

Toute mémoire individuelle s'inscrit dans un cadre social et la mémoire collective se vaut des mémoires individuelles.

La mémoire peut être envisagée selon une perspective personnelle, une histoire personnelle, mais aussi par rapport au tissu social.<sup>78</sup>

La construction mémorielle s'opère sur la reconstitution des données ou notions communes qui se trouvent dans notre esprit et dans celui des autres membres du groupe.<sup>79</sup>

Ce sont les mémoires individuelles qui constituent la mémoire collective.<sup>80</sup>

Le travail de mémoire individuelle et collective permet d'établir un lien de continuité entre le passé et le présent et d'inscrire les exilés chiliens dans une historicité qui leur fait sens.

### ii. La mémoire comme espace collectif

La mémoire est un espace matériel collectif. C'est également un lieu, un dire dont la transmission repose sur des lieux communs, des images...

La mémoire est le fait de la communauté : elle lie, identifie...

---

<sup>77</sup> Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la Mémoire*, Mouton, 1976

<sup>78</sup> Jaime Landa, « El quiebre de la memoria », CEME, centro de Estudios Miguel Enriquez, p. 3

<sup>79</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, PUF, 1968, p. 13

<sup>80</sup> Marie-Pascale Huglo, Eric Méchoulan et Walter Moser, *Passions du passé. Recyclages de la mémoire et usages de l'oubli*, L'Harmattan, 2000, p.14

« En première approximation, la mémoire collective est le souvenir ou l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le passé fait partie intégrante ». <sup>81</sup>

La mémoire est une pratique sociale qui véhicule les sentiments d'appartenance entre groupes, au-delà des générations et du territoire.

### **C. La construction de la mémoire comme combat des exilés**

#### **1. Les difficultés de la mémoire**

##### **a) La remémoration des traumatismes vécus durant la dictature**

###### **i. Entre mise sous silence et mémoire des traumatismes vécus**

Sous bien des aspects, l'évocation du passé est douloureuse et les exilés préfèrent parfois une mise sous silence de la période.

Il existe parfois au sein des familles, le désir de protéger les enfants et l'extrême difficulté à se décrire comme victime d'évènements atroces contribuent à alimenter la « *mise de côté* » des souvenirs chez les parents. <sup>82</sup>

Toutefois, bien que l'évocation des souvenirs soit difficile, force est de constater que les exilés éprouvent un besoin de mémoire. Par la parole, les exilés vont reconstruire collectivement la trajectoire collective.

L'oubli semble impossible. La mémoire de la violence resurgit dans les interstices de la vie quotidienne. Les traces de la violence vécue sont immenses.

Le souvenir est moral, mental mais également physique. En effet, la torture n'a pas laissé indemnes les ex- prisonniers politiques. L'évocation ou la résurgence du passé douloureux provoque de fortes émotions.

###### **ii. Les conséquences des violences vécues**

La torture, l'emprisonnement, la disparition de proches, la persécution en général, auxquels s'ajoutent la culpabilité du survivant et de celui qui est parti en exil, entraînent des troubles de type psychopathologique.

Physiquement, le corps, bien souvent souffre encore, beaucoup ont des séquelles, tels que des dents cassés, des parties du corps remplacées par des prothèses, ou bien encore des violents

---

<sup>81</sup> Pierre Nora, 1978,

<sup>82</sup> Fanny Jedlicki, 2010, « Le bagage des enfants de l'exil. De la transmission de la mémoire dans les familles de réfugiés chiliens », in Galloro, Piero-D. (dir.), *L'exil des sud-américains en Europe francophone*, Presses Universitaires de Nancy, p. 89

maux de tête, des insomnies... qui sont autant d'expressions somatiques faisant resurgir les souffrances passées.

Les exilés, après la torture se sentent vidés de sens, anéantis. La vie a perdu tout son sens. Les personnes ayant vécu la torture se questionnent sur le sens de la vie, la nature humaine ou encore quelle identité personnelle après avoir été humilié au plus profond de son être. Ils n'ont plus la même perception d'eux-mêmes, ils se sentent parfois sales.

La torture détruit l'être, tant mentalement que physiquement et le coupe de toute relation sociale.

Beaucoup d'exilés soulignent qu'après avoir été torturé et exilé, il leur manque quelque chose mais ils ne trouvent pas cet élément.

*« Ensuite viennent les interrogatoires musclés, des jours sans manger ni se laver et une course poursuite avec chiens les yeux bandés. On nous plongeait également dans la fosse où tout le monde faisait ses besoins et on nous laissait toute la journée comme ça. C'était très dégradant. Après la torture, tu te demandes si tu es encore quelqu'un. Nous sommes restés plusieurs mois et après nous avons été transférés dans un stade contrôlé par l'aviation. J'ai eu la mâchoire complètement écrasée, et le genou aussi. Aujourd'hui, je porte une prothèse. »*

Rigo Mancillo, ex militant PCC<sup>83</sup>

b) La nécessité de construire une Mémoire en opposition à la mémoire dite officielle

Les différentes expériences de la dictature ne sont pas présentes dans l'histoire officielle. Dans l'histoire officielle, il n'y a pas d'espace pour les droits de l'homme. C'est pour cela que la mémoire historique s'efforce de récupérer la mémoire oubliée et de lutter contre l'oubli.

La mémoire historique permet de ne pas répéter les mêmes atteintes aux droits de l'homme que dans le passé.

La mémoire historique du Chili se présente dans la recherche de justice et de vérité, c'est une histoire de violations des droits de l'homme, c'est une « histoire de douleur et d'une histoire sans réconciliation ».<sup>84</sup> Il s'agit de la lutte contre l'impunité et les ignorances perpétuées par l'Etat chilien.

---

<sup>83</sup> Rigo Mancillo, exilé en France, ex militant PCC, entretien réalisé le 31/03/2012 à Dunkerque

<sup>84</sup> Sarah Arvey, «El Olvido está lleno de Memoria. El proceso de recuperación de la memoria de la dictadura de Pinochet», *op.cit.*, p. 20

D'autre part, la mémoire historique peut être vue comme un type de récupération personnelle pour les personnes ayant été victimes de la répression. C'est alors une forme de libération et d'émancipation personnelle.

## **2. La Mémoire envisagée comme résistance ?**

### a) Une Mémoire au profit d'une contestation

Toutes les victimes de la dictature semblent s'accorder sur un combat contre l'oubli. Il s'agit d'une lutte contre l'oubli juridique, mais aussi lutte contre l'oubli d'une partie de l'histoire voulu par les gouvernements.<sup>85</sup>

*« Face à la machine de l'oubli, il a fallu travailler la mémoire, les souvenirs parce que s'ils deviennent statiques, s'ils sont obsession et nostalgie, ils se transforment en quelques chose qui ressemble à l'oubli parce qu'il tue et s'il nous tue, c'est le bourreau qui gagne. L'oubli se construit tout autant que la mémoire lorsque la mémoire se fixe jusqu'à devenir statique comme lorsqu'elle s'efface ».*

Carmen Castillo, ex militante au MIR<sup>86</sup>

En effet, oublier, c'est donner raison aux ex- bourreaux, c'est ne pas faire justice aux victimes de la dictature. La mémoire sert à savoir ce qui s'est passé, pour découvrir la chaîne des complices qui ont permis d'assurer un système d'impunité.

Il y a différents aspects dans la mémoire : la mémoire officielle et la mémoire officieuse. D'autre part, la mémoire est envisagée comme une contestation. Par le biais de la mémoire, les exilés vont contester le régime au pouvoir, les violations des droits de l'homme, la torture et l'exil même. Il s'agit de transmettre la mémoire de ceux qui ont lutté, ceux qui ont été vaincus.

*« Mon engagement, je l'ai conçu par la mobilisation, avec des films sur la question de l'engagement. Je travaille aussi avec des lycéens. Il faut garder et transmettre l'esprit de l'engagement. Il faut transmettre la mémoire des vaincus. C'est l'énergie de l'histoire comme l'appelle Walter benjamin. Il ne faut jamais lâcher la mémoire des vaincus, toujours continuer. La mémoire est mouvante ».*

Carmen Castillo, ex militante au MIR sous l'Unité Populaire<sup>87</sup>

---

<sup>85</sup> Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon, op. cit.*, p.330

<sup>86</sup> Carmen Castillo, exilée en France en 1974, ex militante au MIR, entretien réalisée le 21/04/2012 à Paris

<sup>87</sup> Carmen Castillo, Ibid

## b) Les exilés : une approche en termes de résistance

Les exilés peuvent appréhender leur action en termes de résistance.

Il s'agit d'une forme de résistance contre trois types de négation : négation de la réalité, de la justice et de la mémoire.<sup>88</sup>

La première négation est exercée contre la négation du régime militaire et de l'existence de la disparition et des personnes disparues. La deuxième est relative à la lutte contre l'application de l'amnistie durant la dictature et ensuite en démocratie.

Enfin, la dernière négation rejette les arguments prônant l'oubli du passé. Mais c'est également une résistance qui engendre des activités positives : affirmation d'une conception de justice, affirmation d'idéaux de justice et d'égalité et affirmation d'une idée de mémoire. Les actions de résistance des exilés vont de la publication de documents, les manifestations, les commémorations...

## **D. La Mémoire comme deuil**

### **1. Le retour à la démocratie : un deuil enfin rendu possible**

#### a) Le soulagement de la fin de la dictature

Le début du processus de démocratisation au Chili débute le jour où le peuple a dû se prononcer sur l'avenir du régime autoritaire par le biais du référendum, le 5 octobre 1988. En posant la question de l'avenir du pays, le référendum appelait non seulement à réfléchir sur la manière de gouverner, à savoir par les militaires ou non, mais aussi à s'interroger sur la façon dont les militaires ont gouverné les 15 dernières années.<sup>89</sup>

La population chilienne, par le biais de ce référendum, se prononça sur sa volonté que le régime militaire en place reste, ou non, huit années supplémentaires au pouvoir.

Le " non " l'emporta avec 54,71 % des suffrages contre 43,10 % pour le "oui ". Ces résultats ont permis l'organisation d'élections présidentielles qui ont mis fin à dix-sept années de dictature.

Après sa défaite au plébiscite historique du 5 octobre 1988, le dictateur a cédé le pouvoir au chrétien-démocrate Patricio Aylwin le 11 mars 1990.

Aux élections présidentielles de 1989, Aylwin est l'unique candidat des forces démocratiques avec un programme qui met en avant une politique des droits de l'homme.

---

<sup>88</sup> Paola Diaz, Carolina Gutierrez Ruiz, « Les détenus-disparus, victimes ou résistants ? Les catégories dans la mobilisation de l'Association chilienne des familles de détenus disparus » in *Mobilisations de victimes*, sous la direction de Sandrine Lefranc et Lilian Mathieu, Presses universitaires de Rennes, 2009,

<sup>89</sup> Antonia Garcia Castro, « Hors-thèmes : La mémoire des survivants et la révolte des ombres : les disparus dans la société chilienne (1973-1995) », *Cultures & Conflits*, Survivre : Réflexion sur l'action en situation de chaos, p.2

## b) La Mémoire des victimes du régime de Pinochet

### i. Reconnaissance des victimes

Avec le retour à la démocratie, les victimes vont enfin pouvoir être reconnues.

Le décompte des victimes de la dictature serait de 800 000 personnes au minimum.<sup>90</sup>

Le premier Président qui succède à Pinochet en 1990, Patricio Aylwin Azócar, a développé une politique de mémoire historique avec l'idée de « *Recordar para que nunca más* ». <sup>91</sup>

Avec le retour à la démocratie, le Chili commence à se détacher progressivement de son état d'amnésie : des enquêtes sont lancées, des poursuites s'ensuivent parfois, l'image de Salvador Allende réapparaît dans le discours officiel, il est même prévu d'ériger une statue en son honneur devant le palais présidentiel. Ce monument sera inauguré en juin 2000, sur la Plaza de la Constitución de Santiago, aux côtés d'ex-présidents tels Eduardo Frei, Jorge Alessandri y Diego Portales. <sup>92</sup>

### ii. La géographie de la mémoire

Le 26 février 1994 Aylwin inaugure le mémorial des détenus disparus et de l'exécuté politique au cimetière général de Santiago où il y a un grand mur de granite sur lequel apparaît les noms de toutes les victimes de la dictature reconnus par l'Etat.

### Photo : Mur des victimes de la dictature



<sup>90</sup> R. Dominguez, *Salud y derechos humanos, una experiencia desde el sistema político chileno*, Santiago, Rapport pour le ministère de la Santé, 1994

<sup>91</sup> « Se souvenir pour que plus jamais ». Patricio Aylwin Azócar, « Reflexión sobre la memoria y el olvido », in *Encuentros con la memoria. Archivos y debates de memoria y futuro*, Santiago : Lom Ediciones, 2004, p.42.

<sup>92</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal, Op. cit.*, p. 41

L'inauguration du Mur précède la reconstruction et la conservation de la Villa Grimaldi, ancien centre policier de torture, de détention et de disparition.

L'accès à l'intérieur de la Villa Grimaldi en 1996 marque le début d'un processus de réappropriation d'anciens lieux de répression, puisque l'ouverture de ce site au public est une première sur le continent américain.<sup>93</sup>

C'est surtout avec le gouvernement de Lagos que le passé est réinvesti sur la scène publique et politique. Avec sa fameuse déclaration « *No hay mañana sin ayer* »<sup>94</sup>, annonçant en même temps la création d'un fond de 450 millions de pesos pour concrétiser matériellement cette politique, que le passé se voit réhabilité dans le présent.

Un autre élément symbolique de la Mémoire est le changement de nom du stade national chilien, en septembre 2003. Il a été renommé « Estadio Victor Jara »<sup>95</sup>, après une pétition de la Fondation Victor Jara, organisation des droits de l'homme, composés de militants de gauche, d'artistes et d'intellectuels. Le Stade national a été un centre de torture depuis le jour même du Coup d'Etat, le 11 septembre 1973 où des milliers de militants ont été enfermés et torturés et où le chanteur Victor Jara a lui-même été assassiné.<sup>96</sup>

Si les lieux de mémoire ont pour fonction, selon le Ministère de l'Intérieur, d'honorer les victimes et d'avoir une fonction réparatrice pour les familles, ils favorisent, dans une certaine mesure, la transmission de ce passé aux générations post mémoire.<sup>97</sup>

Il existe désormais un « tour touristique » à Santiago dans lequel il est montré l'histoire moderne du Chili. La visite de la Moneda a pour but de rappeler que le 11 septembre 1973, l'édifice présidentiel a été bombardé. Des camps de torture devenus musées sont alors visités...<sup>98</sup>

---

<sup>93</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal, op. cit.*, p. 41

<sup>94</sup> « Il n'y a pas de lendemain sans hier »

<sup>95</sup> Chanteur, auteur et compositeur chilien, militant de gauche et partisan de l'Unité Populaire, il a été arrêté par les militaires lors du coup d'Etat, emprisonné au stade national et torturé. Il est un symbole de la lutte pour la justice sociale au Chili.

<sup>96</sup> Claire Martin, « Hommage à Victor Jara, le chanteur engagé assassiné », 28/09/2008, [http://www.rfi.fr/actufr/articles/105/article\\_72887.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/105/article_72887.asp)

<sup>97</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal, op. cit.*, p. 44

<sup>98</sup> Site d'une agence de tourisme organisant des tours à Santiago, <http://www.labicietaverde.com/es/tours.php>, consulté le 15/04/2012



## 2. Comité de vérité et de réconciliation au Chili

### a) Un éclairage sur les crimes commis sous Pinochet

#### i. Le droit de vérité

«Chaque peuple a le droit indéniable de connaître la vérité sur les faits survenus dans le passé, en relation avec la perpétration de crimes aberrants et des circonstances et motifs qui ont provoqué, par le biais des violations massives et systématiques, à la perpétration de ces crimes. L'exercice plein et effectif du droit à la vérité, proportionne une sauvegarde fondamentale contre la répétition de ce type de violations » a déclaré l'ONU.<sup>99</sup>

Dès le retour à la démocratie, la vérité est demandée sur les faits passés durant la dictature. Dans le cadre des transitions démocratiques, il semble primordial de récupérer la mémoire historique comme un patrimoine collectif de la société. Il ne peut pas y avoir de démocratie sans justice, et pas de justice sans vérité.<sup>100</sup>

#### ii. Les Comités et tables rondes

Dès le retour à la démocratie, les organisations des victimes, et notamment l'Association des familles des disparus, soumettent au gouvernement l'idée de la constitution d'une Commission de vérité et de justice.

Le gouvernement, après consultation des partis pinochétistes et de l'armée, commandée alors par Pinochet, annonce qu'il tentera de faire « justice dans la mesure du possible », et la commission est nommée Commission nationale de vérité et de réconciliation.

Toutefois, la commission démontre ses limites puisqu'elle exclut de son champ d'activité les victimes de l'exil, des arrestations illégales et, les victimes de la torture, qui se comptent par dizaines de milliers.

La commission a pour mission d'établir les graves violations des droits de l'homme, de leurs antécédents et des circonstances dans lesquelles elles se sont produites, et réunir les informations permettant d'identifier les victimes et de savoir ce qu'elles sont devenues.

Elle doit également permettre des mesures de réparation et rendre « justice dans la mesure du possible ». La commission ne peut enquêter que sur les cas de disparition et de mort.

Les autres violations des droits de l'homme sont exclues de ses travaux.

---

<sup>99</sup> «Cada pueblo tiene el derecho inalienable a conocer la verdad sobre los acontecimientos sucedidos en el pasado, en relación con la perpetración de crímenes aberrantes y de las circunstancias y de los motivos que llevaron, mediante violaciones masivas o sistemáticas, a la perpetración de estos crímenes. El ejercicio pleno y efectivo del derecho a la verdad, proporciona una salvaguarda fundamental contra la repetición de éste tipo de violaciones»: ONU

<sup>100</sup> Leslie Sequeira Villagran, « Justicia Transicional y recuperación de la Memoria Histórica », Guatemala, octobre 2009, <http://www.irenees.net/es/fichas/analyses/fiche-analyse-943.html>, consulté le 30/03/2012

La commission estime à 2 279 le nombre de cas de violations de droits humains. Plus tard, avec la Corporation nationale de réparation et de réconciliation, le nombre de morts et disparus se hausse à 3 196.<sup>101</sup>

Au Chili, le modèle de la table ronde est né en août 1999, à l'initiative du ministre de la Défense du Gouvernement Frei, Edmundo Perez Yoma.

Elle a réuni 22 participants : représentants du ministère de la Défense, chefs des forces armées et de sécurité, avocats associés à la cause des « disparus » et des représentants de la société civile. Les forces armées et de sécurité y reconnaissent, en tant qu'institution, les violations des droits de l'homme. Si les responsables des disparitions doivent déterminer les faits précis, et les localiser afin de retrouver les restes des corps, il n'en demeure pas moins que les accords n'ont aucune conséquence juridique.

La table ronde chilienne a permis de dissocier l'établissement de la vérité et l'exercice d'une justice punitive.

Les *Funas* s'inscrivent dans le mouvement pour la justice, contre l'impunité. Elles dénoncent l'impunité de certains tortionnaires sur leurs lieux de résidence ou de travail.<sup>102</sup>

#### b) Un deuil mis à mal par l'amnistie

##### i. De la dictature à la démocratie : l'unité nationale comme priorité politique

Les politiques de justice interviennent dans une logique d'unification. Bien souvent, elles ont lieu dans un contexte encore caractérisé par la polarisation politique et d'un renforcement des divisions et des conflits.<sup>103</sup>

On retrouve des similitudes entre la dictature de Pinochet et les gouvernements post-dictatoriaux dans leur obsession pour « l'union », mise en place avec Pinochet au prix de la sanglante répression. Bien souvent, l'unification se fait par l'éradication de l'autre. L'impératif autoritaire d'unification implique le refus de toute altérité au sein de la communauté.

La pacification nationale était le mot d'ordre du décret-loi d'amnistie adopté par le gouvernement de Pinochet en 1978.

---

<sup>101</sup> Jorge Magasich, « La Commission de vérité et de réconciliation au Chili », *La Revue Nouvelle*, Novembre 2003, n°11

<sup>102</sup> Daniela Cuadros Garland, « Engagement et expertise des droits de l'homme. Trente ans de mobilisations au nom des victimes de la dictature chilienne », in Sandrine Lefranc et Lilian Mathieu, *Mobilisations de victimes*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p.43

<sup>103</sup> Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, op. cit., p.299

ii. L'amnistie : une réponse à la volonté d'unification nationale

L'amnistie est élevée comme un impératif d'unité nationale.

L'oubli commandé - l'amnistie - provenant de la volonté politique de rompre avec un passé traumatique prive les acteurs sociaux de la nécessaire réappropriation du passé et de sa charge traumatique; il tend alors à se confondre avec l'amnésie.

Les rapports conflictuels entre les acteurs politiques centraux et les éléments plus en marge - c'est-à-dire les associations de victimes de la dictature, ou encore les ONG et organisme de défense des droits de l'homme – témoignent de la tension entre le désir de démocratisation et le projet d'unification nationale.

Les bourreaux ne sont pas jugés et la justice demandée par les victimes de la dictature n'est pas rendue. Le deuil est d'autant plus difficile dans ce contexte là puisque les responsables n'ont pas été jugés pour leurs crimes.

L'impunité devient alors la règle dans les gouvernements post-dictatoriaux.

Si l'exil est une épreuve brutale, douloureuse et qui laisse les réfugiés dans un entre-deux temporel et géographique, il est important de constater que les chiliens en exil vont militer activement en faveur de la transmission de la mémoire afin de ne pas oublier la lutte qui était la leur et celle des militants restés au Chili. La mémoire qui progressivement devient une mémoire collective s'inscrit premièrement dans l'expérience commune de l'Unité Populaire, réel vecteur d'identité et de militantisme.

Il s'agit ensuite de la mémoire du combat contre la dictature.

Les exilés construisent la mémoire des militants assassinés ou disparus et de tous ceux engagés en faveur de la justice et du respect des droits de l'Homme.

C'est dans ce contexte que les exilés chiliens sont très mobilisés durant l'exil et participent au combat pour mettre fin au régime de Pinochet et pour que justice soit faite.

## **Partie II : La mobilisation des exilés : une lutte au service de la justice**

Sous bien des aspects, l'exil constitue un espace géographique et temporel de continuation de la lutte contre la dictature. Toutefois, nous pourrions nous demander dans quelle mesure il est possible de concilier exil et résilience, qui implique à la fois d'être projeté hors de son espace géographique d'origine et de rester en contact avec ce territoire et avec soi-même ?

La résilience peut être appréhendée comme la capacité des personnes à « continuer à se projeter dans l'avenir – véritable métamorphose – en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères ». <sup>104</sup> C'est une forme de résistance.

En effet, durant l'exil, la mobilisation est fondamentale pour les réfugiés chiliens. C'est une mobilisation au service d'un idéal de justice.

D'une part, elle a pour mission d'aider directement l'opposition en lutte au Chili pour mettre fin à la dictature. D'autre part, les exilés chiliens vont réorganiser des structures sociales afin de prolonger le combat anti-dictature.

Dans cette phase de l'exil, les liens de solidarité franco-chiliens vont se consolider et vont permettre d'appuyer et de soutenir la « cause chilienne ».

D'ailleurs, durant l'Affaire Pinochet, ces liens vont se renforcer et la lutte des chiliens en exil est sur le devant de la scène internationale.

---

<sup>104</sup> Cyrulnik, 1999

## **A. Quelle mobilisation en exil ?**

### **1. Politisation de la mobilisation**

#### a) Depuis l'exil, une aide aux partis politiques chiliens en résistance

##### i. La réorganisation des structures politiques

Dans le cadre d'un exil politique qu'est l'exil chilien, le militantisme politique semble important dans la reconstruction des réfugiés au sein de la nouvelle société.

La mobilisation politique a été primordiale pour de nombreux chiliens.

L'exil engendre deux sortes de pouvoirs antagonistes : d'un côté, il renforce le gouvernement répressif (départ des opposants) et de l'autre, il permet le regroupement de ces opposants en des groupes légaux et militants.<sup>105</sup>

Les activités politiques sont essentiellement orientées vers le Chili.

*« La Résistance armée de l'exil vers le Chili s'est organisée. Dans les années 80, nombreux chiliens partent faire leur service militaire en Libye, en URSS, à Cuba... Pour apporter de l'aide au Chili. D'autres sont allés dans des écoles de cadres.*

*RDA a beaucoup donné pour parvenir à une union de toute l'opposition à Pinochet. Car il y avaient beaucoup de disputes après le Coup d'Etat ».*

Jorge Reyes, ex militant Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>106</sup>

L'action militante de solidarité avec le Chili crée un lien de continuité entre le passé et le présent; elle permet aussi d'envisager des perspectives d'avenir.

En se mobilisant, les exilés pensent aussi qu'ils peuvent faire évoluer la situation et la rendre réversible. D'autre part, au Chili, l'engagement politique était « l'axe qui donnait sens et structurait la vie quotidienne ». <sup>107</sup>

La communauté chilienne en exil recrée les structures mêmes du passé. Les réfugiés recréent même les divisions, les tensions propres à chaque réseau social et groupe politique.

Durant l'exil, les divisions ont perduré, notamment en raison de l'immobilisme politique au Chili et dans les réseaux recrées.

---

<sup>105</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal, Op. cit.*, p. 22

<sup>106</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille

<sup>107</sup> Claudio Bolzman, « Violence politique, exil et formes de résilience » in Toscani, L. et Boesch, J. (éd), *Chemins de résilience. Un éclairage multidisciplinaire à partir des récits de vie*, Genève, Editions Médecine et Hygiène & HUG, 2006, p. 169

ii. Une aide aux partis clandestins au Chili

Les exilés chiliens, tendent à aider, au niveau matériel, financier et logistique leur parti au Chili, que ce soit le MIR, le Parti Communiste ou encore le Parti Socialiste. Parfois même, ils renvoient des militants afin d'aider à la lutte contre Pinochet.

*« Les partis politiques reconnus en exil avaient leur propre capital de visas en réserve au cas où un camarade était en danger dans la clandestinité au Chili. C'est ainsi qu'une certaine quantité de communistes-socialistes et d'autres militants ont pu s'exiler. »*

Jorge Reyes, ex militant Parti Socialiste<sup>108</sup>

*« En arrivant en exil, je suis resté mobilisé, en contact avec les personnes du MIR. Je suis resté lié politiquement au MIR. Il y avait une organisation qui était « Los grupos de apoyo a la resistencia y al MIR ». C'était une organisation des militants qui se trouvaient en exil ici, en France, avec une organisation cellulaire. On assumait un certain nombre de tâches. Il y avait aussi une partie qui travaillait avec les chrétiens, une partie avec les responsables syndicaux, une autre avec les femmes... »*

Reinato Alias, ex militant MIR<sup>109</sup>

b) Une forte politisation des exilés

i. Fort activisme politique durant l'exil

Les 1ères années d'exil sont caractérisées par un grand activisme politique. L'exil chilien a établi des liens forts avec différents partis politiques, proches idéologiquement, avec des syndicats, des organisations humanitaires...

*« Les exilés chiliens étaient très mobilisés, notamment pour la « Fête de l'Huma », ou encore lors des concerts d'Inti Illimani, de Quilapuyun. Il y avait beaucoup d'activités culturelles et politiques mises en place par les exilés chiliens afin de récolter des fonds pour aider la lutte clandestine. Chaque entité politique avait son jardin secret et elle avait pour responsabilité collective d'aider les luttes syndicales, les luttes des mapuches, des femmes... »*

---

<sup>108</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille

<sup>109</sup> Reinato Alias, exilé en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 26/03/2012 à Paris

*En 1983, année des manifestations, les mobilisations des exilés étaient très fortes. Elles ont ensuite été renforcées à la suite de l’Affaire Pinochet. L’identité collective était alors très forte. »*

Jorge Reyes, ex militant Parti Socialiste<sup>110</sup>

Les anciennes élites de l’Unité Populaire, qui avaient des postes politiques, diplomatiques et artistiques importants, perçoivent leur exil comme un nouvel espace de mobilisation politique. Leur mobilisation politique est très importante.

En tant qu’élites, ces exilés tendent à s’imposer comme les porte-paroles des exilés sur la scène internationale.

La solidarité envers le Chili se fait essentiellement selon les partis politiques et elle permet le rassemblement des exilés chiliens.

Nombreux chiliens se sont engagés politiquement à lutter à distance contre la dictature.

#### ii. Un engagement au sein des partis politiques français

Durant l’exil, les différents partis de gauche se sont rapprochés des exilés en exil qui militaient avec leurs homologues chiliens.

Le parti communiste français est très proche du parti communiste chilien. De nombreux exilés chiliens militants d’extrême gauche sont accueillis au sein de l’extrême gauche française et vont militer au sein du parti.

Le Parti Communiste s’engage auprès du parti communiste de France ou bien au sein des Comités de l’Unité Populaire, cellules créées par les militants de gauche dans plusieurs pays d’exil.

#### c) L’engagement politique comme construction identitaire

L’engagement politique communautaire construit le processus identitaire, qui lui-même structure la vie quotidienne. Dans ce cas, il s’agit d’un engagement uniquement communautaire chilien. C’est une lutte au service de la justice. Elle est liée au combat pour le retour à la démocratie au Chili.

Dans ses origines, l’exil est un exil de militants. Les exilés ont construit leur identité en relation avec un projet politique de changement social, où les valeurs d’égalité, de solidarité et de justice sociale seraient privilégiées.

---

<sup>110</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille

Les manifestations ont un fort aspect communautaire. Tous les slogans, chants et discours sont prononcés en espagnol.

*« L'exil a impliqué un vecteur d'identité. On disait non à Pinochet, criminel ! Viva Allende ! On manifestait devant la Commission Economique Européenne, on manifestait à l'époque contre les missiles de Reagan en criant « Pinochet, assassin, où sont les disparus ? » ! On a toujours eu l'autorisation de manifester. Tout le monde y trouvait un vecteur d'identité. Il y avait des regroupements chiliens, en septembre. On commémorait le 11 septembre. Place Salvador Allende, à 11h, où se trouvent les anciens de l'UP, on commémore Allende. On avait créé un tournoi de football tous les étés, ça s'appelait la Copa Salvador Allende. J'étais trésorier et tous les bénéfiques allaient aux familles des prisonniers politiques, partis politiques, et familles des disparus ».*

Jorge Reyes, ex militant Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>111</sup>

Les formes de retrouvailles de la communauté chilienne, que ce soit les manifestations ou les fêtes, ont également pour objectif de se retrouver entre-soi, de conserver une identité retrouvée.

A travers le militantisme, les exilés chiliens réaffirment une identité effacée depuis 1973, qui les avaient construits durant les années de l'expérience socialiste avec Salvador Allende. Les exilés chiliens se mobilisent activement au sein des structures syndicales, politiques et culturelles françaises. Cet engagement politique au sein du pays d'accueil peut s'expliquer par la volonté de poursuivre un militantisme initié au Chili mais aussi par le désir d'inscrire le mouvement de lutte contre la dictature de Pinochet dans la société française.

Des sections locales des syndicats ou partis politiques chiliens sont créés en France. Le but est l'internationalisation de la lutte du peuple chilien contre l'oppression de la dictature. Il s'agit bien d'une communauté d'engagement, vecteur d'identité, transcendant les expériences pour consolider les trajectoires.

---

<sup>111</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille



## **2. La réorganisation des structures sociales**

### **a) La création d'associations chiliennes**

#### **i. La multiplication d'associations chiliennes, dont les buts sont variés**

Les chiliens en exil sont mobilisés au sein d'associations : il s'agit d'associations des chiliens résidents, mais aussi d'associations politiques, sportives, culturelles, éducatives, professionnelles, humanitaires, de défense des Droits de l'homme, etc.

De nombreuses associations communautaires « ante politiques », d'ateliers pour enfants afin de transmettre la culture du pays, associations sportives sont créées.

Les différents organismes et associations organisent des expositions, concerts, cours de langue, expositions photos, films/documentaires, des événements sportifs...

Ils promeuvent également de nombreuses activités sur les droits de l'homme, les prisonniers politiques, les disparitions...

Certaines associations chiliennes mettent en place des projets de coopération avec le Chili, notamment des aides aux communautés indigènes, aux écoles publiques, aux projets culturels...

D'autres, demandent à ce que la double nationalité soit reconnue : afin que les enfants nés à l'étranger obtiennent la nationalité chilienne sans avoir à séjourner un an au Chili, mais aussi à ce que les exilés chiliens de la dictature puissent récupérer la nationalité chilienne.

#### **ii. L'exemple de l'association d'ex prisonniers politiques chiliens en France**

L'association d'ex prisonniers politiques chiliens en France est intéressante dans notre cas d'étude puisqu'elle joue un rôle fondamental dans différents domaines : d'une part, dans la lutte contre l'impunité, dans le travail de mémoire et dans la lutte pour la défense des droits de l'homme.<sup>112</sup>

Pour que le travail de justice soit fait, l'association a eu recours aux procès légaux, en appelant aux tribunaux les autorités chiliennes à affronter leurs responsabilités dans les événements.

Son combat contre l'impunité touche tous les responsables des crimes, des disparitions, de la torture... L'association réalise son travail par le biais de témoignages et en participant, en tant que partie civile, à des procès, aussi bien au Chili, qu'en France ou à l'étranger.

---

<sup>112</sup> Site internet de l'association des ex prisonniers politiques chiliens-France, <http://www.chiliveriteetmemoire.org/spip.php?page=sommaire&lang=fr>, consulté le 28/03/2012

Elle focalise son travail de mémoire, en reconstituant les faits occultés par la dictature et jamais véritablement restitués par les gouvernements élus depuis la fin du régime militaire. Enfin, la lutte pour le respect des droits de l'Homme fait référence à la libération de tous les prisonniers politiques, victimes jusqu'à présent des lois héritées de la dictature. L'association est donc fortement engagée dans la lutte pour la justice. Son action est régulièrement ponctuée par des hommages, des peñas, des conférences...

*« On a organisé beaucoup de soirées, de films, des échanges avec les réalisateurs Patricio Guzman, Carmen Castillo... Les exilés ont continué de montrer la mémoire, la justice.*

*Il fallait dévoiler ce qui s'est passé.*

*Avec l'association des ex- prisonniers politiques, on veut interviewer tous les chiliens qui ont vécu la dictature, la répression, la torture.*

*On a fait beaucoup de choses. On travaille sur les archives pour conserver la mémoire pour les futures générations. Egalement, on participe à des débats ».*

Hector Vasquez, ex militant au MIR sous l'Unité Populaire<sup>113</sup>

b) « La sociabilité communautaire » en exil

i. Une identité chilienne au cœur de toute sociabilité

La sociabilité communautaire renvoie aux exilés qui construisent leur exil selon de fortes relations avec les autres chiliens en exil et selon une forte vie associative communautaire.

Ils affirment leur identité par la constitution d'un réseau de sociabilité et des pratiques identiques à celles du Chili. Ils reproduisent le même type de relations sociales qu'au Chili, notamment par le biais de groupes informels ou d'associations culturelles, sportives etc.

La communauté, en plus de se mobiliser activement, constitue le « monde affectif »<sup>114</sup> des exilés, c'est-à-dire l'ensemble des relations sociales, des amis, la famille...

Le Chili est appréhendé comme premier lieu d'appartenance. On retrouve cette tendance dans les différentes réunions communautaires, les échanges culinaires, les parties de football, les échanges musicaux ou le simple fait de parler « chilien ».<sup>115</sup>

<sup>113</sup> Hector Vasquez, ex militant au MIR, exilé en France, entretien téléphonique réalisé le 11/04/2012

<sup>114</sup> Claudio Bozman, Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en Suisse, In: *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 5 N°2, p. 139

<sup>115</sup> Claudio Bolzman, « Los exiliados del cono sur dos décadas más tarde », *Nueva Sociedad*, n° 127, Septembre- Octobre 1993, pp. 134

En arrivant en France, les exilés chiliens sont très investis communautairement. Ensembles, ils affrontent les difficultés relatives à l'installation, la recherche de travail, à l'apprentissage de la langue, à des codes sociaux différents de ceux du Chili...

ii. Les ressources mobilisées durant l'exil

Quelles sont les ressources mobilisées pour faire face et surmonter les épreuves de l'exil ? Les ressources sont puisées à la fois dans l'histoire commune dans laquelle les chiliens se définissent en tant que groupe (ressources collectives) et dans les itinéraires sociaux spécifiques des individus qui composent le groupe (ressources individuelles).

Ils mobilisent des ressources sociales, qui sont l'ensemble des relations de coopération et d'entraide entre les individus, les ressources sociales renvoient à la mobilisation des différents savoirs et savoir-faire.<sup>116</sup>

Dès leur arrivée, les exilés cherchent à se regrouper et à s'organiser collectivement.

La mobilisation politique et solidaire démontre leur capacité à mobiliser des ressources sociales, culturelles et sociocognitives. Cet engagement a pour but de donner un sens à leur présence dans le pays d'accueil.

Il s'agit d'une ressource sociale car les exilés se rassemblent selon leur appartenance aux partis et groupements dont ils faisaient déjà parti au Chili.

c) Des professions en lien avec la solidarité, la justice et l'histoire

Sous bien des aspects, les exilés veulent concilier leur engagement avec leur profession. C'est dans ce contexte que beaucoup exercent une profession en relation avec les problématiques sociales.<sup>117</sup>

Certains se réorientent vers des professions dites sociales, ou encore, dans le domaine de la santé. D'autres vers des professions liées à l'éducation (professeur de langue, d'Histoire...)

Les organisations de solidarité représentent des structures de travail très importantes pour les réfugiés. Elles permettent une activité en accord avec leurs convictions.

Une partie des exilés peut définir son action comme une « quête alternative ». Cela signifie que les chiliens attachent beaucoup d'importance à la participation sociale dans la

---

<sup>116</sup> Claudio Bolzman, «Los exiliados del cono sur dos décadas más tarde », Op. Cit., p. 168

<sup>117</sup> Claudio Bolzman, Ibid, p 135

construction identitaire. Ils concilient l'engagement politique avec d'autres domaines de la vie quotidienne. Généralement, la profession exercée est en rapport avec l'engagement.<sup>118</sup>

Une autre catégorie pourrait être celle de « l'engagement interculturel », dans laquelle les chiliens se définissent avant tout comme « des chiliens en exil ».

La participation est orientée vers le Chili. Les chiliens mettent en œuvre des projets de coopération socio-économiques avec le Chili, ils travaillent dans le social, créent des associations favorisant la diffusion de la culture gauche latino-américaine en France...

Les réfugiés vont s'investir à la fois en France mais en même temps pour le Chili, notamment au sein de profession militante en lien avec la situation du Chili.

### **3. Les relations franco-chiliennes : des forts liens de solidarité**

#### **a) L'exil chilien : une cause qui affecte les Français**

##### **i. Soutien à la cause chilienne**

Dans les années 1970, la gauche française a soutenu le projet socialiste de Salvador Allende. La France regardait de près l'expérience de l'Union Populaire. Les militants et sympathisants de la gauche française se retrouvent dans le projet de Salvador Allende. Les différentes organisations de gauche s'intéressent de près à l'avènement du socialisme chilien par la voie du suffrage universel, dans le contexte effervescent de l'après-68.

Le Coup d'Etat du 11 septembre a donc été perçu de manière très violente et a cristallisé l'image du réfugié politique latino-américain.<sup>119</sup>

Ce coup d'État, fortement médiatisé, connaît un grand retentissement dans l'opinion publique française.

Lorsqu'éclate « l'affaire Pinochet », la solidarité manifestée par la France après le coup d'Etat de 1973 (et notamment par les socialistes et les communistes) transforme le pays en une caisse de résonance des revendications des victimes de Pinochet.

Toute la classe politique française (à l'exception du Front National) a soutenu la demande de jugement de Pinochet provenant du juge espagnol Garzon.<sup>120</sup>

Il existe une forte solidarité avec les réfugiés chiliens.

---

<sup>118</sup> Claudio Bozman, Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en Suisse, In: *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 5 N°2. pp. 133-144.

<sup>119</sup> Olga L. Gonzales, « ¿Qué sabemos de los emigrantes latinoamericanos en Francia? Revisión bibliográfica comentada », in *Nuevas Migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, Isabel Yezpez del Castillo, Gioconda Herreras Flaco Ecuador, p. 142

<sup>120</sup> Raphaële Bail, « L'affaire Pinochet » : rencontre entre les médias et les Chiliens de France », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°8, 2004, mis en ligne le 18 avril 2005, <http://alhim.revues.org/index416.html>

## ii. L'exilé chilien : l'idéaltype de l'exilé politique

L'exilé chilien représente la figure idéale du réfugié en France, dans un pays de défense des droits de l'homme. L'accueil a été très favorable des « martyrs-héros » chiliens. Leur identité d'exilé politique, à la fois martyr et héros, est revalorisée. En s'exilant en France, le réfugié chilien représentait un militant contre l'autoritarisme, mais aussi contre les forces libérales, ce qui lui a valu une image de héros en France. Les exilés chiliens représentent aux yeux de la gauche française d'héroïques camarades. Pour les autres, ils sont les victimes de la répression. « L'exilé chilien » est la figure idéale du persécuté, de l'opprimé pour son engagement idéologique, politique. La gauche française s'est fortement mobilisée en faveur de l'accueil des réfugiés chiliens. Pour la gauche, ils sont d'héroïques camarades, acteurs et témoins d'un événement traumatisant de l'Histoire. Pour les autres, les exilés chiliens représentent les victimes de crimes contre la liberté d'expression par excellence.

## iii. De forts liens entre les deux pays

D'une part, nous pouvons constater une identification entre les partis politiques chiliens et français. Nombreux travaux témoignent de la proximité entre la France et l'Amérique Latine. Il y a des apports latino-américains considérables en termes de littérature, de peinture, de modèles révolutionnaires, de cinéma de danse... A l'échelle politique, les noms symboliques du Che, de Salvador Allende, Bolivar demeurent dans l'imaginaire collectif. D'autre part, les exilés chiliens établissent de nombreux parallèles entre l'histoire du Chili avec l'élection de Salvador Allende en 1970 et celle de Mitterrand en 1981.<sup>121</sup> Beaucoup de ressemblances entre les mesures prises par le nouveau gouvernement socialiste français et celles prises onze ans plus tôt au Chili.

*« Il y a beaucoup de liens entre la France et le Chili, on se retrouve beaucoup dans l'Histoire. Rêve de l'unité populaire se retrouve dans les projets, idéaux de la gauche française. Des liens se sont tissés.*

---

<sup>121</sup> Vicent Ferry, Piero-D. Galloro, Raúl Morales, "La Construcción de la identidad, un acto en relación: los chilenos de Lorraine, entre comunidad de compromiso e individualización reflexiva", p. 5

*On a le même attrait pour le vin, les relations amoureuses... il y a quelque chose dans la manière d'être. Puis des deux côtés, il y a l'attrait pour le dépaysement ».*

Carmen Castillo, ex militante au MIR<sup>122</sup>

b) Des forts liens entre les deux communautés, dès l'arrivée des exilés chiliens

i. L'aide des français à l'arrivée des chiliens

Plusieurs militants du Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale) créent le « Comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien ». Ce comité appelle à la création d'antennes locales en province dans le but d'accueillir les militants chiliens. Des dizaines de « comités Chili » sont ainsi créés dans toute la France par des militants de différents partis et mouvements de gauche ainsi que des syndicalistes et des chrétiens progressistes. Le soutien provient également d'autres organismes : le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) lance un appel incitant à accueillir des réfugiés chiliens, des associations comme France Terre d'Asile, la Cimade et la SSAE prennent en charge les premiers arrivés.<sup>123</sup>

*« L'aide, en France, apportée aux réfugiés chiliens était très cloisonnée : les communistes français accueillaient les communistes chiliens, les catholiques accueillaient les catholiques chiliens, etc... »*

*Les gens comme moi ont été aidés par le PSU (parti socialiste unifié) dirigé par Michel Rocard ».*

Ricardo Parvex, ex militant au MIR<sup>124</sup>

ii. Le soutien français à la lutte chilienne contre la dictature

L'opposition des exilés chiliens à la Junte peut s'appuyer sur un soutien des Français à leur cause. Certains appels à un boycott des produits chiliens, notamment les syndicats des ports de France.<sup>125</sup>

Nombreux articles ont été publiés qui dénonçaient la violation systématique des droits de l'Homme au Chili.

<sup>122</sup> Carmen Castillo, exilée en France en 1974, ex militante au MIR, entretien réalisé le 21/04/2012 à Paris

<sup>123</sup> Site consacré à l'Histoire de l'immigration en image, <http://melting-post.fr/page/2>, consulté le 26/04/2012

<sup>124</sup> Ricardo Parvex, exilé politique à Paris, ex militant MIR, entretien réalisé le 07/04/2012 à Paris

<sup>125</sup> Nicolas Prognon, « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994), GRHI, Groupe de recherche en Histoire Immédiate, Toulouse le Miral, p.12

Amnesty International, les différentes associations françaises de défense des droits de l'Homme jouent un rôle considérable dans l'appui à la lutte des exilés chiliens pour «faire tomber » la Junte. Elles servent de relai pour les réfugiés.

Les artistes engagés de l'époque évoquent très régulièrement la « cause chilienne ». Dans la presse française, Pinochet est sujet à de nombreuses caricatures.

Ils existent en France, de nombreux groupes de soutien, des associations, des comités qui appuient la lutte des chiliens en exil.

### iii. L'intégration progressive des exilés dans la société d'accueil

Il existe une autre forme de résistance à la violence organisée de la dictature : le refus de faire de l'exil un espace vide, « de non-sens, de mort sociale »<sup>126</sup>, en s'investissant dans de nouveaux projets dans la société d'accueil.

Les exilés se sentent comme partie intégrante de leur pays d'origine tout en s'opposant au régime militaire. Ils vont s'organiser dans les sociétés d'accueil. Ils reconstituent les partis politiques à l'extérieur et créent des organisations plus larges de solidarité avec leur pays d'origine.

## **B. Le mouvement en faveur de la justice**

### **1. Dès leur arrivée en exil, les chiliens luttent contre les atteintes portées aux droits de l'Homme**

#### a) Un combat incessant à l'échelle nationale et internationale

##### i. Les mobilisations des exilés chiliens

Durant l'exil, les chiliens ne cessent leur activité militante afin de dénoncer le terrorisme d'Etat, la répression, les disparitions-forcées et la lutte pour le retour à la démocratie.

Ils aident les opposants au régime et les victimes du régime.

Ils font des campagnes pour libérer les prisonniers, retrouver les disparus... Ils organisent des manifestations, des meetings de soutien, des actes de solidarité, des réunions afin de combattre la dictature.

Dans leur pays d'accueil, les exilés poursuivent un rôle engagé afin de faire pression sur le régime pinochétiste en exposant la vérité pour le faire basculer.<sup>127</sup>

---

<sup>126</sup> Claudio Bolzman, « Violence politique, exil et formes de résilience » in Toscani, L. et Boesch, J. (éd), *Chemins de résilience. Un éclairage multidisciplinaire à partir des récits de vie*, Genève, Editions Médecine et Hygiène & HUG, 2006, p. 171

<sup>127</sup> Steve Stern, «De la memoria suelta a la memoria emblemática: Hacia el recordar y el olvidar como proceso histórico (Chile, 1973-1998) »

Photo 3 : Manifestation d'opposants réfugiés en Allemagne de l'Est (RDA) après le coup d'Etat du 11 septembre 1973.



Source : [http://www.liberasyon.re/ARTICLES\\_03dedan/](http://www.liberasyon.re/ARTICLES_03dedan/) consulté le 30/04/2012

ii. Un militantisme à l'échelle européenne

Les activités de solidarité ne sont pas seulement réalisées à l'échelle locale, mais également à l'échelle européenne par exemple.

Certains organismes ont un rayonnement international comme la *Casa de América Latina* à Bruxelles, le *comité Salvador Allende* en Suisse, le *Centro de estudios Salvador Allende* à Madrid, le *Centre de recherche sur l'Amérique latine et le tiers-monde* à Paris...

L'*Instituto para el nuevo Chile* est une organisation créée en 1977 en Hollande.

Son but est de promouvoir l'information sur la situation au Chili et plus généralement sur l'Amérique Latine. L'été, elle organise des conférences, séminaires et réunions de discussions.<sup>128</sup>

Elle permet aux jeunes exilés de dialoguer sur la situation au Chili, de connaître les faits historiques... C'est également le relais entre les exilés chiliens et les chiliens au Chili.

*« Certains évènements ont marqué l'exil chilien en Europe, notamment la mise en place d'un tribunal pour le Chili en Espagne, la constitution d'un « Chili démocratique » à Rome en 1978, la Conférence Mondiale de Solidarité avec le Chili à Madrid en 1979 sous l'auspice du*

<sup>128</sup> Esin 2, segunda escuela internacional de verano, 19-28 de agosto de 1982, Rotterdam, *Instituto para el nuevo Chile*



*peintre Joan Miro. Il y a aussi eu le Festival de la Jeunesse en 1980 en RDA, la Constitution de Comités Pro Retour à Vienne en 1983, la rencontre avec l'OFDACH<sup>129</sup> à Bruxelles en 1981, le Tournoi de football Salvador Allende à Amsterdam en 1985, les rencontres de la CUT en exil à Berlin, Bruxelles, Madrid en 1981.*

*Toutes ces activités étaient accompagnées d'une minute de silence pour les victimes de la dictature, dans une dynamique de contestation de la dictature et de mémoire collective ».*

Jorge Reyes, ex militant Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>130</sup>

#### b) Les pressions de la communauté internationale sur le régime autoritaire

La sphère publique internationale, plus consciente des violations des droits de l'homme en Amérique Latine, a permis l'action politique dans des réseaux nationaux et internationaux afin de propulser le mouvement pour la transition démocratique. La communauté internationale a aidé à lutter contre le régime autoritaire.<sup>131</sup>

En 1974, la pression internationale a exercé des pressions sur Pinochet afin d'essayer de l'empêcher de poursuivre la situation de répression sanglante.

Les instances internationales (Amnesty, CEE, ONU...) ont mené des activités de boycott, de dénonciations des violations des droits de l'homme...

Certaines instances, dont notamment Amnesty, se sont rendues au Chili afin de relever les atteintes aux droits de l'Homme. Toutefois, ces mesures ont été réduites car le régime de Pinochet s'est assuré de cacher les prisonniers et de ne pas rendre visible les actes de répression.

Amnesty International a dénoncé l'utilisation de l'électricité, des simulacres de fusillades, des dépravations sexuelles, des obligations allant jusqu'à faire manger ses excréments...<sup>132</sup>

Certains organismes ont aidé financièrement et politiquement la résistance au Chili.

---

<sup>129</sup> Organizacion de Fuerzas Armadas Democraticas, Organisation des Forces Armées Démocratiques

<sup>130</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, Belgique, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012

<sup>131</sup> Luis Roniger, "El exilio y su impacto en la reformulación de perspectivas identitarias, políticas e institucionales", *Revista Ciencias Sociales* n°125, pp. 83-101 / 2009 (III), p. 93

<sup>132</sup> Georg Magasich, « Dix ans de répression » in *Socialisme*, Septembre-Octobre 1983, numéro 179, p. 491

## 2. La culture chilienne en exil

### a) Dès l'exil, une forte résistance culturelle

« En exil, la culture chilienne croit comme un arbre vigoureux de dense feuillage : la littérature, la peinture, la musique, le théâtre et le ciné, ils conquièrent l'audience et les reconnaissances du plus haut niveau dans tous les continents ». <sup>133</sup>

Alejandro Witker. *El Día*, México, 12/11/1978.

#### i. De l'engagement politique sous l'Unité Populaire à l'exil

L'Unité Populaire avait au cœur de ses projets l'ouverture culturelle, la démocratisation de la culture. Elle a notamment ouvert, un peu partout dans le pays, des centres culturels populaires.

Cette politique culturelle était en lien avec les universitaires, les académiques. Au Chili, la moitié des créateurs était des académiques et ils s'intégraient au combat politique.

Autre symbole, la peinture murale est devenue un exemple de lutte culturelle sous le régime d'Allende

La musique populaire s'est également beaucoup développée, avec des artistes comme Victor Jara ou encore Inti Illimani.

La nouvelle chanson chilienne (*la nueva canción*), était au service des revendications populaires. Elle a contribué à la mobilisation en faveur de la révolution cubaine et contre la guerre du Vietnam. <sup>134</sup>

Le 11 septembre 1973, la Junte décrète l'Etat de siège qui sera maintenu pendant 8 ans. Tous les périodiques, émissions de radio, revues ... proches de l'Unité populaire sont dissouts.

Avec le Coup d'Etat, la culture sous toutes ses formes, a été fortement réprimée et censurée.

L'éducation est également une cible de la répression. Nombreux chercheurs quittent le Chili.

La politique répressive de la Junte provoque une « fuite des cerveaux ». Des chanteurs, peintres, écrivains, chercheurs, étudiants... quittent le Chili ou en sont expulsés. <sup>135</sup>

---

<sup>133</sup> *En el exilio, la cultura chilena crece como un árbol vigoroso de denso follaje: la literatura, la pintura, la música, el teatro y el cine, conquistan audiencia y reconocimientos del más alto nivel en todos los continentes.* Alejandro Witker. *El Día*, México, 12/11/1978.

<sup>134</sup> Nicolas Prognon, « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994), Op. Cit., p.3

<sup>135</sup> Carmen Norambuena, "El exilio chileno: río profundo de la cultura iberoamericana", *Sociohistorica : Cuadernos del CISH*, n° 23-24, 2008, p. 171

ii. L'exemple de la micro-presse comme résistance culturelle

Afin de maintenir des liens avec les militants au Chili, les chiliens en exil développent des micro-médias dans les pays d'accueil : journaux de quartiers, d'associations radios locales etc. Durant l'exil, 1 307 publications<sup>136</sup> ont pu être réalisées, à quoi s'ajoutent les revues éditées par les exilés.<sup>137</sup>

Les informations proviennent également des groupes clandestins et des revues clandestines envoyés du Chili.

Que les articles soient orientés vers la littérature, la poésie, le théâtre, la musique etc, la trame de fond est toujours celle de la contestation.

La Revue du Parti Socialiste a effectué un important travail pour rassembler tous les militants et réaliser des interviews, des articles expliquant la situation du Chili.

Dès les lendemains du Coup d'Etat, l'appel est lancé à la résistance : « Nous voulons que s'élève la voix de la protestation de tous les pays pour éviter que la réaction et le fascisme ne s'emparent d'autres pays », a déclaré Mme Hortensia Bussi de Allende depuis le Mexique.<sup>138</sup>

Le Parti Socialiste fonde *Nous, les socialistes*, en 1979.

Entre 1976 et 1979, le PC publie *Canto Libre*, dans lequel se mêlent informations, poésies et chansons, et dont le conseil de réaction est dirigé par des artistes en exil : peintres, poètes, musiciens etc. En France, des groupes folkloriques et musicaux sont créés : Trabunche, Karumanta, Hector Paves etc.<sup>139</sup>

Est également créée *Voces de mujer*, revue trimestrielle, formé par un groupe de femmes en exil, composant l'association franco-chilienne de Fontenay-sous-Bois. Pour obtenir leurs fonds, elles réalisent des soirées artistiques, vendent des produits artisanaux...

L'exemple d'*Araucaria de Chile*, est significatif de la production culturelle en exil. 48 numéros sont parus sous la dictature. L'*Araucaria* est un arbre qui représente, pour les Chiliens leurs ancêtres indiens, les Araucans.<sup>140</sup>

La revue est distribuée jusqu'au Chili, dans la clandestinité.

La revue représente un espace de liberté culturelle pour tous les exilés. Par la même, elle constituait une forme d'opposition à la dictature.

---

<sup>136</sup> Nicolas Prognon , « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994), Op. Cit., p.2

<sup>137</sup> *Araucaria, Canto Libre, la porte des poètes, Revista Iberoamericana...*

<sup>138</sup> *Le Monde*, le 14 septembre 1973

<sup>139</sup> Nicolas Prognon, « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994), Op. Cit., p.5

<sup>140</sup> Nicolas Prognon, *Ibid*, p.6

Lorsque les chiliens en exil constatent que la dictature demeure et que l'exil aussi, la culture apparaît comme une forme de lutte politique.

Des poètes, des musiciens, des chanteurs, des comédiens, des académiciens militent dans des partis de gauche.

b) Diversité des formes et des outils de résistance culturelle

i. Une forte mobilisation des artistes et intellectuels

La société chilienne tend à créer des réseaux informels ou des associations dont l'objectif n'est plus tant l'engagement politique ou la solidarité, mais davantage les loisirs, la culture et la sociabilité.

En 1994, l'Ambassade du Chili à Paris comptait 23 associations chiliennes à vocation culturelle et sportive.<sup>141</sup>

Les structures communautaires changent, elles sont moins politisées, davantage culturelles. Elles permettent à la communauté chilienne en exil de se retrouver autour de leurs coutumes, leurs traditions, notamment lors de la fête nationale, le 18 septembre durant laquelle la *cueca*<sup>142</sup>, les chants et la nourriture diffusent la culture chilienne en exil.

C'est un moment qui permet de se rappeler ensemble des événements vécus, l'identité militante, ces traditions communautaires permettent de valoriser et d'affirmer une identité chilienne en dépit de plus de vingt ans d'exil.

Nombreux sont les auteurs, les compositeurs, les chanteurs qui partent en exil, à l'image de Illapu, los Jaivas, Quilapayun, les enfants de Violeta Parra<sup>143</sup> etc.

Ces artistes vont se mobiliser dans le cadre d'expositions, de concerts, d'œuvres théâtrales, ou encore des réalisations cinématographiques.

Ils participent aux manifestations de lutte contre la dictature, aux activités de solidarité avec le peuple chilien.

Nombreux écrivains chiliens en exil, tels que Luis Sepulveda, Isabel Allende... publient, notamment sur le Coup d'Etat, la répression de la Junte au pouvoir et d'autres événements qui représentent des traumatismes. Toutefois, ces livres demeurent inconnus au Chili durant la dictature en raison de la censure.

Les chiliens en exil participent à l'élaboration d'une nouvelle littérature latino-américaine.

---

<sup>141</sup> Nicolas Prognon, « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994), Op. Cit., p.13

<sup>142</sup> Danse traditionnelle chilienne

<sup>143</sup> Angel et Isabel Parra sont les enfants de Violeta Parra, artiste emblématique de la musique populaire chilienne, connue internationalement, notamment en raison de ses nombreuses tournées en Europe

ii. La culture engagée de l'exil

Les affiches sont un outil efficace de lutte contre la dictature. Elle représente une « symbolisation universelle pour dénoncer et rejeter les excès de la dictature ». <sup>144</sup>

Affiche 1 : « L'exil chilien soutient les combattants de la Résistance »



Ces iconographies témoignent de l'oppression, et sont une arme de contestation de la dictature.

Bien souvent, la figure d'Allende apparaît, ou encore celle du peuple opprimé et en lutte. Les affiches délivrent un message de solidarité avec le peuple chilien.

Les thèmes abordés par les artistes en exil relèvent également des expériences, des luttes, des revendications sociales et de la vie quotidienne des exilés.

Affiche 2 : « Chili, la lutte continue »



Source : Site consacré à l'Histoire de l'immigration en image, <http://melting-post.fr/page/2>

<sup>144</sup> Nicolas Prognon, « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994) », Op. Cit, p.9

Leur but est de diffuser leurs idées mais surtout leur combat pour dénoncer la dictature. L'activité cinématographique est assez conséquente durant l'exil. Les réalisateurs montrent dans leurs films, « l'entre deux » des exilés, les souffrances vécues et les difficultés relatives à l'exil. Le cinéma devient un outil politique.

Dans le domaine du théâtre, les œuvres d'Oscar Castro sont très significatives. Elles racontent bien souvent les douleurs de l'exil et constituent une continuation de la lutte anti-Pinochet.

*La nueva canción*<sup>145</sup> s'élève en voix de contestation contre la dictature. Militants sous le gouvernement de Salvador Allende, certains avaient créé l'hymne de l'Unité Populaire.<sup>146</sup>

### C. L'Affaire Pinochet, la victoire des victimes

#### 1. Le déroulement de l'Affaire Pinochet

##### a) Un jugement tardif

L'affaire Pinochet a lieu du 16 octobre 1998 au 4 mars 2000 (date du retour de Pinochet au Chili). Mais l'affaire a commencé bien avant octobre 1998, dès les premières années de dictature Pinochet (1973-1990), avec les militants des droits de l'homme qui ont fait des comptes rendus des cas de tortures, de meurtres, de disparitions forcées commises durant le régime militaire. En 1998, le juge Garzón entame une procédure d'extradition pour génocide, tortures et disparitions sous la junte militaire chilienne à l'encontre d'Augusto Pinochet.

#### Caricature 1 : Le Général Pinochet, rattrapé par la justice



Source : <http://agenda.lafrancolatina.com/spip.php?article436>

<sup>145</sup> La nouvelle chanson

<sup>146</sup> « Venceremos », Quilapayun

Bien que les crimes aient été commis au Chili, les tribunaux espagnols ont autorisé la poursuite du dossier en Espagne, en vertu du principe de compétence universelle, principe qui s'applique aux graves violations des droits de l'homme, et qui fait partie intégrante de la législation espagnole et du droit international.

Le 16 octobre 1998, Augusto Pinochet est mis en état d'arrestation, dans la clinique londonienne où il est soigné.

La Haute Cour de Londres, le 28 octobre 1998, invalide le mandat d'arrêt, estimant que Pinochet bénéficie de l'immunité en qualité d'ancien chef d'Etat.

Le 25 novembre 1998, les juges de la Chambre des Lords refusent, par trois voix contre deux, d'accorder l'immunité à Pinochet. Jack Straw (ministre de l'Intérieur britannique) donne son accord, le 09 décembre 1998 pour l'examen de la demande d'extradition espagnole.

Le 11 décembre de la même année, les juges d'appel cassent le précédent jugement, considérant que l'un des juges de la Chambres des Lords n'a pas été impartial en raison de ses liens avec Amnesty International.

Les juges de la Chambre des Lords qui ont repris le dossier Pinochet rendent leur décision le 24 mars 1999, et refusent l'immunité accordée à l'ancien chef d'Etat sur la seule période allant de 1988 à 1990. Les charges se limitent alors à des accusations de tortures et de conspirations en vue de commettre des tortures.

L'affaire prend une nouvelle tournure lorsque Jack Straw accepte, le 15 avril 1999 la poursuite de la procédure d'extradition.

La Haute Cour rejette l'appel des avocats de Pinochet le 27 mai.

Reviement de l'affaire, le 11 janvier 2000. Jack Straw refuse d'extrader Pinochet pour « raisons médicales ». Selon une expertise effectuée par des experts chiliens, l'ex dictateur ne serait pas en état d'être jugé.

Le 15 janvier 2000, le juge Garzón demande aux autorités britanniques de procéder à un nouvel examen médical. Mais le 2 mars 2000, le ministre de l'intérieur britannique refuse d'extrader Pinochet toujours pour les mêmes motifs. Le lendemain, celui-ci atterrit à Santiago.<sup>147</sup>

---

<sup>147</sup> Raphaële Bail, « “ L'affaire Pinochet ” : rencontre entre les médias et les Chiliens de France », Op. cit.

b) Les exilés chiliens sur le devant d'un procès très médiatisé

L'arrestation de l'ex- dictateur a provoqué une forte mobilisation et de fortes revendications qui ont rassemblé les chiliens en exil et qui a fait ressurgir une identité collective et cristallisé leur condition d'exilés politiques.<sup>148</sup>

Les Chiliens exilés surgissent sur la scène médiatique.

Cette affaire très médiatisée permet de revenir sur les représentations des exilés.

Dans la presse, nombreux sont les témoignages des victimes directes et indirectes de la dictature de Pinochet. Les témoignages transmettent la douleur, mais aussi la dignité de victimes (ou des proches de victimes) qui jamais ne réclament vengeance mais, toujours, parlent de justice.

Les témoignages recueillis ont toujours une grande force et une grande émotion.<sup>149</sup>

Les chiliens apparaissent à la télévision, en train de manifester notamment.

Les médias donnent l'impression de connaître les exilés chiliens de France. Les Français, souhaitent l'arrestation et le jugement de Pinochet. Ils sont pour la justice internationale et la défense des droits de l'homme.

Toutefois, malgré l'attention portée aux chiliens, la communauté chilienne reste méconnue.

Il est montré une image collective des chiliens. Or, tous n'ont pas la même trajectoire.<sup>150</sup>

Il y a en effet différentes catégories de chiliens en exil. Il y a ceux arrivés en France avant le Coup d'Etat, les exilés politiques d'après 1973 et enfin, les migrants économiques (classes peu favorisées au Chili venues émigrer pour trouver de meilleures conditions de vie).

Les médias ne se sont intéressés qu'aux exilés politiques.

A l'intérieur même de la classe politique, tous les chiliens n'avaient pas la même mobilisation. Tous ne partagent pas les mêmes liens avec la classe politique de l'opposition, les mêmes liens avec le Chili etc.

*« L'arrestation de Pinochet est un cadeau de Garzon. C'est ça qui a fait la mobilisation de tous les chiliens. L'arrestation de Pinochet est un cadeau pour toute la communauté chilienne. L'affaire Pinochet a réuni la communauté chilienne, une équipe de foot a été créée. L'Association des ex prisonniers politiques a été créée à ce moment là.*

---

<sup>148</sup> Raphaële Bail, « “ L'affaire Pinochet ” : rencontre entre les médias et les Chiliens de France », Op. Cit.

<sup>149</sup> Raphaële Bail, Ibid

<sup>150</sup> Raphaële Bail, Ibid



*On l'a créée parce que c'était le moment pour commencer de présenter des demandes d'accusations. C'est un tournant pour le mouvement pour la justice ».*

Hector Vasquez, ex militant au MIR sous l'Unité Populaire<sup>151</sup>

c) L'action des exilés chiliens durant l'Affaire Pinochet

i. Une très forte mobilisation durant tout le procès

En Europe, les Chiliens ont manifesté pendant les 17 mois d'arrestation de Pinochet.

A Londres, les chiliens ont créé le mouvement « El Piquete ». Il s'agit de manifestation devant la maison où Pinochet était détenu. Certaines communautés chiliennes en exil venaient à Londres un weekend pour apporter leur soutien au mouvement « El Piquete ».

Les exilés se sont remobilisés. Des manifestations aux meetings, aux conférences de presse en passant par les longues réunions politiques et les fêtes, les exilés sont très actifs durant l'Affaire Pinochet.

Durant les mobilisations, les chiliens élèvent des photos des détenus-disparus de la dictature. Les rassemblements s'apparentent comme le lieu de l'expression de rites de deuil symbolisés notamment par des centaines de croix plantées dans des pots de fleurs vidés et dressés sur la chaussée, par des minutes de silence, par ce cercueil qu'ils brûlent de colère lors du retour de Pinochet au Chili en mars 2000, autant de symboles qui constituent des « *armes* », des outils d'action.<sup>152</sup> Le procès de Pinochet témoigne de résurgence de sentiments très forts de la part des exilés chiliens, mais aussi de leurs enfants, présents durant les mobilisations.

La joie, la douleur, le sentiment d'injustice sont des sentiments très forts durant le procès.

ii. Une réaffirmation du militantisme politique et juridique

L'Affaire Pinochet, en 1998, réactive le militantisme politique et juridique.

Face à l'inaction et au manque de volonté de l'Etat chilien pour juger Pinochet, les exilés chiliens militent activement car seule cette action militante et l'action de la justice des pays européens semblent en mesure de vouloir punir les crimes de l'ancienne dictature.

Il y a eu durant toute l'Affaire une grande mobilisation des exilés en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité.

Toutes les formes de mobilisation mises en place par les exilés sont des instruments de lutte contre l'impunité.

---

<sup>151</sup> Hector Vasquez, ex militant au MIR, exilé en France, entretien téléphonique réalisé le 11/04/2012

<sup>152</sup> Fanny Jedlicki, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire », Op. Cit.

Beaucoup d'ex- prisonniers politiques témoignent auprès des ambassades d'Espagne et d'Angleterre des violations des droits de l'homme dont ils ont été victimes.

iii. Une résurgence de la mémoire de l'expérience fondatrice de l'UP

Durant l'Affaire Pinochet, la figure de l'exilé, au centre des mobilisations, réapparaît et c'est dans ce contexte que les exilés redonnent de l'importance aux souvenirs.

Les formes de mobilisation et les outils utilisés tels que les slogans, les pancartes, les meetings rappellent les actions menées durant l'Unité Populaire puis durant les débuts de l'exil.

La mémoire collective de l'exil connaît une nouvelle étape.

Dans les mobilisations contre Pinochet, on retrouve la mémoire de l'évènement fondateur de l'Unité Populaire. Des slogans, des chants ou encore des affiches font écho au gouvernement socialiste chilien d'Allende.<sup>153</sup>

Durant l'Affaire Pinochet, les exilés retrouvent leur identité valorisée, notamment par la résurgence des pratiques militantes de l'Unité Populaire et du début de l'exil, par les manifestations de la solidarité de la communauté internationale, rappelant celle d'après le Coup d'Etat.

## **2. Le renversement des rôles : une reconnaissance des victimes**

### **a) Une désignation des responsables**

La justice internationale va permettre de désigner le Général Pinochet comme responsable des violations des droits de l'Homme durant la Junte militaire.

Ce procès historique permet la reconnaissance de la responsabilité individuelle des accusés et permet de sanctionner le fonctionnement de la dictature de Pinochet.

Cette procédure vise également la responsabilité pénale de civils, notamment de chefs d'entreprises qui ont eu un rôle important dans le déroulement de ces crimes, ce que la justice chilienne n'a pas fait.<sup>154</sup>

Dès lors, le sentiment de culpabilité des exilés s'amenuise face à la désignation d'un coupable officiel, permettant ainsi une sorte de thérapie collective. La mémoire enfouie refait surface dans l'espace public.

Lorsque Pinochet est arrêté, les différents vécus cessent d'être des cas individuels pour s'affirmer en tant que cause communautaire.

---

<sup>153</sup> Fanny Jedlicki, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire », Op. Cit.

<sup>154</sup> « Le procès de la dictature de Pinochet », Dossier de presse FIDH LDH CODEPU, p.2

Dès lors, des liens se font entre les différentes histoires et permettent de remonter dans le passé afin de savoir qui a vu en dernier telle personne, ensuite portée détenue-disparue. Les exilés prennent conscience que leur propre histoire individuelle peut faire avancer l'Histoire. C'est ainsi que leur parole va être un instrument en faveur de la justice mais aussi de la transmission de la mémoire.

b) L'apparition du statut de victime

i. Qui est considéré comme victime ?

Quels sont les enjeux politiques à la reconnaissance des victimes ? Qui est la victime ?

Les représentations collectives s'accordent sur le fait qu'il s'agit de l'homme brisé par la violence. Elle a subi des atteintes à sa dignité, à son intégrité physique et morale.

Il existe un processus de négociation sociale et symbolique qui statue sur la légitimité ou non de la violence à l'origine de la victimisation

Sous bien des aspects, des nouvelles catégories de victimes apparaissent : personnes déplacées, exilés, disparus... Le statut de victime confère aux exilés un pouvoir juridique actif.

ii. Vers une catégorisation hiérarchique des victimes

La catégorisation s'appuie sur les expériences répressives passées, sur la détention, la torture, l'exil... qui seraient la preuve de la légitimité et la valeur de leurs parcours.

Il existe également une classification au sein de la communauté d'ordre politico-moral.

La représentation des victimes n'est pas figée.

Les acteurs peuvent s'engager dans des luttes collectives afin que soient reconnues les exactions commises et qu'ils obtiennent réparation.

Quelles sont les conséquences de ces représentations sur les exilés chiliens ?

Au sein même de la catégorie « exilés politiques », nous retrouvons une classification.

Il existe chez les exilés chiliens une hiérarchie des victimes, avec des héros, des martyrs, des exilés qui auraient profité de l'asile politique pour venir vivre en Europe ; des autres, torturés avant de se faire expulser, ou encore des exilés volontaires, partis de leur propre gré afin d'éviter la répression.

c) La victoire des vaincus

Pour les exilés, l'arrestation de Pinochet permet d'inverser les rôles<sup>155</sup> et de légitimer leur combat politique aux yeux du monde.

L'affaire Pinochet et son arrestation qui s'ensuit, permet la reconnaissance de l'Histoire des exilés chiliens.

Avec ce rebondissement de la justice, les exilés chiliens passent du statut de vaincus, coupables d'être partis et d'avoir laissé faire Pinochet, à celui de vainqueur, comme héros de l'histoire.

Les témoignages ont dès lors un pouvoir, ils vont être un instrument au service de la justice.

Pour beaucoup, les souffrances vécues, qui jusqu'alors étaient difficilement évocables, vont dès lors avoir un sens, et vont être utilisées pour faire justice contre les bourreaux.

Les tortures subies vont se révéler être de véritables armes pour la lutte pour la justice.

L'affaire Pinochet a permis un deuil collectif, a permis « d'enterrer les morts ». Car les exilés vivaient toujours avec ces morts enfouis en eux, mais sans en avoir fait le deuil, ce qui submergeait le présent et le futur sous le poids et la pesanteur du passé.

Dès lors, les exilés vont libérer la parole, qui va se transmettre au sein des générations familiales.

---

<sup>155</sup> Fanny Jedlicki, " Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire ", Op. Cit, p.1.

## **Partie III : Enjeux liés à la transmission de la mémoire post-dictature**

Il convient de rappeler avant tout que la mémoire est un processus dynamique en évolution, la mémoire n'est pas figée.

Si nombreux sont les cadres sociaux de la mémoire, la famille en est un primordial, puisqu'elle permet de transmettre le passé aux nouvelles générations.

Les exilés construisent alors une mémoire familiale, en transmettant leur histoire personnelle mais aussi une Histoire collective, celle du militantisme, de la résistance puis de l'exil.

Par le biais de cette mémoire, les chiliens en exil transmettent également des idéaux, des valeurs et une certaine conception de la société et de l'engagement.

Toutefois, cette mémoire n'est pas pour autant sans difficultés et bien souvent, elle est ponctuée par de nombreux silences.

Les enfants des exilés, mais plus généralement la famille va se réapproprier l'Histoire des réfugiés chiliens, en se considérant parfois comme enfants d'exilés voire enfants de martyrs.

La mémoire même de l'exil est sujette à de nombreux débats puisqu'elle n'est pas perçue unanimement comme une mesure répressive de la Junte militaire.

C'est dans ce contexte que les mémoires de l'exil se disputent, entre mémoire héroïque et mémoire d'une trahison.

Enfin, en contexte post-dictatorial, nombreux sont les enjeux liés à la transmission de la mémoire.

Si une partie de la société chilienne tend à militer activement contre l'oubli et à lutter pour que la vérité soit dite, force est de constater que nombreux sont les chiliens qui préfèrent se retrancher derrière l'oubli. La dictature apparaît comme un défi à la mémoire...

## **A. Le rôle des structures sociales dans la transmission de la mémoire**

### **a. La famille : premier environnement de transmission directe**

#### **a) Les enfants : importants destinataires de la mémoire des exilés**

##### **i. La transmission directe auprès des enfants**

Les enfants ont joué un rôle important au sein des familles. Prolongation de la culture, transmission de la langue, des coutumes et de l'Histoire.

La mémoire intergénérationnelle des Chiliens exilés en France est transmise en premier lieu par les parents.

Les terribles expériences traversées par les exilés laissent de profondes traces et traumatismes dans la mémoire familiale.

Les enfants des exilés vont reconstruire une mémoire, qui permet leur identification identitaire.

L'exil n'affecte pas seulement les exilés mais également les enfants et familles des réfugiés.

Les enfants grandissent avec cette première instance socialisatrice qu'est la famille, cadre social de la mémoire.

La mémoire familiale est aussi modèle, un code d'interprétation de valeurs et pratiques.

##### **ii. Difficulté de tout raconter à ses enfants**

Dans de nombreux cas, il n'est pas aisé de parler et de raconter son Histoire douloureuse. D'autant plus lorsqu'il s'agit de ses enfants : comment donner une image de soi, torturé, martyr du régime autoritaire ? Les exilés ne sont donc pas toujours prêts à dévoiler des images, qui restent traumatisantes.

La transmission de la mémoire à ses enfants se traduit donc par des silences, des omissions des retours à la parole...

Ces silences laissent parfois cours à des imaginations encore plus horribles. Les enfants sont sensibles à l'Histoire de leurs parents et de leur pays et sont conscients du traumatisme de leurs parents.

##### **iii. La réappropriation de l'Histoire des parents**

Les parents transfèrent à leurs enfants une part non négligeable de leur exil.

En ressort un idéalisme associé à une admiration envers l'expérience socialiste vécue par leurs parents. D'autre part, les enfants des exilés ressentent un profond sentiment d'injustice, voire de frustration face à la situation traumatisante de leurs parents mais d'eux-aussi.

Certains veulent aller vivre au Chili afin de continuer la lutte pour la démocratie et la justice.

Les enfants des exilés, se réapproprient l'histoire de leurs parents et se considèrent eux-mêmes comme exilés.<sup>156</sup> Ils se considèrent comme enfants d'héros.

Ces enfants d'exilés ont ce besoin d'aller au Chili, ou retourner pour certains, pour comprendre leur Histoire, leur pays.

Les enfants sont souvent fiers de la trajectoire héroïque de leurs parents.

Nombreux sont les enfants d'exilés à revendiquer le statut de « fils de héros luttant contre la dictature », à réaffirmer leur identité chilienne, quitte à s'enfermer dans ce stigmaté.

#### iv. Les enfants des exilés, tiraillés entre deux cultures

La question du territoire est fondamentale pour envisager le lien des enfants des exilés au sentiment d'appartenance nationale.

Les enfants des exilés sont tiraillés entre « deux cultures », « deux appartenances », « deux sociétés nationales »,

Les enfants sont alors déchirés entre deux univers socioculturels, en perte de repère pour se situer dans l'espace social. Les enfants des exilés tendent à se trouver dans une situation d'entre-deux problématique. Ils reprennent le discours des parents et ce sentiment de n'être ni ici, ni là, de n'appartenir à aucun lieu. Les enfants des réfugiés ont des liens aux sociétés, aux groupes familiaux qui les lient aux deux territoires.

Les enfants des réfugiés chiliens évoluent, se constituent au sein de sociétés aux références différentes de ceux des familles ou du groupe communautaire.

Les enfants chiliens mettent en avant leurs différences culturelles et sociales avec les autres enfants français et ne se sentent pas à leur place. Ils pensent être plus à leur place au Chili,<sup>157</sup>

#### b) Les enfants des exilés : un rapport particulier avec le Chili

##### i. La transmission d'un référentiel de valeurs et coutumes

La transmission n'est pas seulement celle de la mémoire, c'est également celle de valeurs et d'idéaux.<sup>158</sup>

La mémoire transmise concerne également des valeurs et des idéaux. Il s'agit de revendications d'égalité et de liberté, du sens du partage et de la solidarité ; sentiment de responsabilité collective ; des idéaux de justice et d'injustice, du rejet de la violence. Enfin, la

---

<sup>156</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, Op. Cit., p.112

<sup>157</sup> Fanny Jedlicki, « Le bagage des enfants de l'exil. De la transmission de la mémoire dans les familles de réfugiés chiliens », in Galloro, Piero-D. (dir.), *L'exil des sud-américains en Europe francophone*, 2000, Presses Universitaires de Nancy, p. 82

<sup>158</sup> Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Mouton, 1976, p. 151

mémoire transmise a également trait à la mobilisation, l'expression populaire et la démocratie.<sup>159</sup> Sous bien des aspects, les réfugiés ont transmis à leurs enfants les idéaux politiques.

La politique est donc au cœur de la quotidienneté des enfants des réfugiés chiliens. L'exil a été la réponse au politique. Les enfants partagent bien souvent les mêmes idées politiques que leurs parents et le même engagement dans la lutte contre la dictature.

La transmission politique au sein des familles de réfugiés chiliens établit une lignée identitaire définie par l'opposition à Pinochet, le fait d'être de gauche et l'engagement politique.

La transmission de la mémoire aux enfants combine des éléments culturels (culinaires, musicaux, linguistiques...) et politiques (récit de l'expérience de l'Unité Populaire, de la dictature, de la torture, valeurs idéologiques de la gauche...).

Dans le cadre de la mémoire familiale, ce sont « *des figures et des faits qui font office de points de repère ; mais chacune de ces figures exprime tout un caractère, chacun de ces faits résume toute une période de la vie du groupe ; ce sont à la fois des images et des notions* ».

<sup>160</sup>

Certaines familles partagent avec leurs enfants les réunions en *peña*, les manifestations et diverses activités avec la communauté chilienne.

La langue est également un élément identitaire fort et bien souvent, les enfants des exilés ont été éduqués dans la langue maternelle, qui est également un élément de transmission de mémoire et de la culture chilienne, avec ses codes linguistiques, culturels et sociaux.

## ii. La connaissance de son passé

D'autre part, c'est par la famille généralement que les enfants apprennent l'Histoire de leur pays.

L'expérience d'enfant d'exilé implique un rapport particulier avec le Chili. Il incarne également des événements fondateurs et mythiques (l'Unité Populaire, le Coup d'Etat du 11 septembre puis la dictature).

Lors des réunions familiales, ou encore des fêtes communautaires, les discussions reviennent quasiment systématiquement sur l'histoire de la dictature et de l'exil.

---

<sup>159</sup> Jedlicki, Fanny, « Le bagage des enfants de l'exil. De la transmission de la mémoire dans les familles de réfugiés chiliens », Op. Cit. , p. 88

<sup>160</sup> Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Op. Cit., p. 154



La mémoire traumatique se transmet de manière clandestine et les enfants intériorisent la violence vécue par les parents. Certains enfants ont des véritables images d'horreur et de souffrances et ressentent une haine sans merci pour les bourreaux de la dictature chilienne. Les enfants des exilés s'intéressent de près à la recherche historique sur la répression chilienne.

### **3. Une mémoire qui se répand ensuite au sein des familles**

#### **a) La mémoire comme identité familiale**

La dimension symbolique de la transmission familiale consiste en grande partie à répondre à la question de ses origines.

À côté de l'histoire écrite, il y a l'histoire orale, qui se transmet au sein des familles, cadre dans lequel sont pris les souvenirs les plus personnels. C'est sur ce passé vécu que s'appuiera la mémoire

Les fratries sont appréhendées dans une dimension temporelle: en tant que dispositif temporel à travers la transmission intra et intergénérationnelle et la mémoire familiale.

L'objectif est d'accumuler des souvenirs afin de permettre la permanence temporelle de la fratrie, de transmettre des attributs propres à la famille d'origine.

Toutefois la mémoire n'est pas la même au sein des fratries, les souvenirs diffèrent.

Il existe des coutumes et des façons de penser propres à chaque famille.

Les événements du passé qui touchent le cadre familial touchent directement à l'identité familiale.

#### **b) Les traces du passé dans le présent**

Le fond commun de la transmission de la mémoire serait constitué de traces du passé dans le présent, par exemple sous forme d'objets, de photos, de souvenirs, voire de pactes du silence, permettant de relier les membres des familles.

Les souvenirs de la famille se développent sur de nombreux terrains différents et dans les consciences des membres de groupe social.

La télévision, les livres, les médias, les films, l'action des groupes de défense des droits de l'homme favorisent la connaissance, la validation ou la remise en question de la mémoire de cette génération post conflit. <sup>161</sup>

---

<sup>161</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal*, Op. Cit., p. 50

La mémoire s'inscrit dès lors dans une mouvance collective de redéfinition des sentiments d'appartenance, tout en devenant Histoire à laquelle ils ont le sentiment d'appartenir. La mobilisation active témoigne de la confirmation du lien volontaire avec cette histoire.

## **B. Rentrer au Chili pour un « devoir de Mémoire » ?**

### **1. La difficulté du retour**

#### a) L'affirmation du droit de rentrer et les aides au retour

##### i. Droit de vivre dans son pays

La violation au droit de vivre dans son pays a été condamnée par les Nations-Unies, les gouvernements et organisations étrangères, tout comme par l'opinion publique nationale. Le retour au Chili est envisagé sous différentes approches : la revendication du droit de vivre dans son pays, tel que stipulé dans la Charte des droits de l'homme<sup>162</sup> et le devoir du retour pour lutter contre la dictature.

Le mouvement des droits de l'homme au Chili intègre le droit au retour.

#### Photo 3 : Manifestation des exilés chiliens pour affirmer le droit au retour



##### ii. Le retour comme un mythe de la communauté chilienne en exil

Durant tout l'exil, le projet de retour est omniprésent, il en est même une des composantes de l'exil. Le retour apparaît comme la fin logique de l'exil. L'attachement envers le pays, la famille et la culture d'origine sont des motifs favorisant le retour.

L'idée de retour est un des mythes de la communauté chilienne en exil.

---

<sup>162</sup> Charte des droits de l'homme, Art. 13, paragraphe 2 : « Toute personne a le droit de quitter son pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »

Le mythe fait référence à un « ensemble d'images dynamiques et porteuses reflétant les désirs profonds d'une personne ou du groupe ». <sup>163</sup>

Sous bien des aspects, le mythe d'Ulysse représente l'expérience de l'exil. <sup>164</sup> Le mythe d'Ulysse est caractérisé par la punition et l'interdiction de retour. On retrouve l'image de l'expulsion comme châtiment. L'expulsion est alors associée à la faute.

Ulysse, après avoir défié un dieu, ce qui est considéré comme un grave crime, se voit infliger une punition par Poséidon. Ce sera le bannissement. Il peut partir où il veut mais il ne pourra pas rentrer.

Même s'il n'y a pas eu de crime, les dieux légitiment l'exil en le présentant comme la conséquence d'une faute.

Etant interdit d'y revenir, le pays banni devient un territoire idéalisé, désiré.

Le pays interdit n'est plus un simple espace géographique mais devient un espace mythique.

Durant tout son voyage, Ulysse perçoit le retour comme le seul remède à son exil.

En outre, durant son errance, Ulysse est confronté à plusieurs risques : les agressions et les tentations, dangereuses car elles peuvent entraîner l'oubli. <sup>165</sup>

Par exemple, durant son voyage, Ulysse et ses amis arrivent chez les Lotophages, leurs hôtes les accueillent chaleureusement et ils leur proposent des fruits de lotus, mais celui qui les mangerait oublierait aussitôt sa patrie.

Tout comme dans le mythe d'Ulysse, les exilés chiliens éprouvent une forte nostalgie vis-à-vis du pays quitté. La nostalgie est un manque, un besoin. Pour les exilés, seul le projet de retour comblerait le vide de l'absence. <sup>166</sup>

Il s'agit de la nostalgie d'une époque terminée, d'un lieu laissé, d'un espace originaire, physique et social idéalisé par la distance et le manque.

Dans l'aspiration au retour, les exilés expriment un désir de récupérer le passé, ce passé idéalisé caractérisé par une image idéalisée, rêvée du Chili.

Les exilés, voudraient retrouver leur pays intact, avec les mêmes liens sociaux, le même paysage politique que durant l'Unité Populaire... Mais « le retour dans le temps n'est qu'un rêve ».

Est-ce que le fait de retourner en arrière dans l'espace géographique permet de retrouver cette unité d'espace-temps connu avant l'exil ?

---

<sup>163</sup> Ana Vasquez-Bronfman, « La leyenda de Ulises, mito del Exilio », *Revista América*, n° 7, Paris-Univ. de Sorbonne-nouvelle, 1990, p. 217

<sup>164</sup> Jankélévitch, 1974

<sup>165</sup> Ana Vasquez-Bronfman, « La leyenda de Ulises, mito del Exilio », Op. Cit, p. 218

<sup>166</sup> Ana Vasquez-Bronfman, *Ibid.*, p. 221

Lorsqu'Ulysse rentre, ses amis sont morts ou ils sont devenus ses adversaires. Ils symbolisent bien la déception lors du retour au Chili, la distance entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés et ils renvoient également aux camarades morts ou disparus.

### iii. Les différents types de retour

Si le retour est constamment envisagé durant l'exil, il convient de constater qu'il existe différents types de retour.<sup>167</sup>

D'une part, il y a le retour idéologique, qui renvoie à la conviction que le retour est à la fois un droit et un devoir. L'exil a été une injustice, une punition répressive qui nécessite une réparation : le retour. Il comprend le devoir de participer au changement social et politique, de renverser la dictature.

D'autre part, nous pouvons relever le retour stratégique qui témoigne d'un choix personnel, d'une planification rationnelle.

Dans bien des cas, le retour des exilés chiliens peut être caractérisé de nostalgique. Le poids de la nostalgie est fort, il pèse également sur le retour.

C'est en quelque sorte, le mal du pays, de sa terre, de sa famille. Dans notre objet d'étude, les exilés chiliens regrettent leur passé, tant dans une approche sociale, temporelle ou encore géographique.

Il y a enfin le retour pis-aller dans lequel le retour est effectué pour des circonstances particulières.

### iv. Les aides au retour

Les premières « Jornadas por el derecho de vivir en la Patria »<sup>168</sup> vont être organisées en 1980 et en 1983, au cours desquelles y est développée l'idée de « retour responsable ».

Le droit au retour a donc été un des éléments de la lutte politique. Le retour a constitué un thème de revendication militante ainsi qu'un thème de pression politique.

Des multiples programmes d'aides au retour voient le jour.

A mesure que les flux de retour s'intensifient, les actions des organismes s'élargissent pour couvrir les différents domaines de besoin relatifs au retour : santé, travail, logement, assistance financière, aide juridique, aide à la reconnaissance des diplômes, aide à la réinsertion sociale.

---

<sup>167</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, Op. Cit. , p.156

<sup>168</sup> Journées pour le droit de vivre dans la Patrie

En 1979, la FASIC<sup>169</sup> met en place un programme médico-psychiatrique afin d'aider psychologiquement les exilés.

Des ouvrages et des périodiques concernant le retour, sont également publiés et diffusés dans les pays accueillant les exilés.

Le Comité de *retornados* de l'exil est né en 1995 à l'initiative des ex dirigeants du Comité Pro retour des exilés (Coprorex).<sup>170</sup>

Les comités pro-retour et leur coordination européenne jouent un rôle auprès des gouvernements européens afin de développer et d'aider économiquement les réfugiés chiliens qui souhaitent rentrer chez eux.

Selon l'Office national du retour, parmi le million d'exilés, 160000 seraient retournés au Chili, mais seulement 60000 se sont enregistrés auprès de cet Office.<sup>171</sup>

#### b) Retour clandestin ou retour légal ?

##### i. Mouvement de retour clandestin

Le retour des exilés, interdits ou non de rentrer, devint un thème de mobilisation durant la dictature. Durant tout l'exil, le retour est perçu comme la fin de « l'errance ».

En 1978 commence à s'amorcer un mouvement de retour : d'une part, en raison d'un début de réversion naturelle du flux, et d'autre part, parce que le MIR lance son opération Retorno qui consiste à faire rentrer ses militants afin de mener une politique clandestine de renversement de la dictature.<sup>172</sup>

Nombreux sont alors les chiliens en exil qui retournent clandestinement au Chili, surtout les militants au sein du MIR.

##### ii. Les retours légaux

En octobre 1982, le régime militaire a créé une Commission ministérielle dont le but a été l'autorisation pour 125 personnes de rentrer au Chili.

Lorsque le gouvernement publie les listes des personnes autorisées à retourner au Chili à partir de 1982, les exilés chiliens connaissent une nouvelle phase d'incertitude et la décision de rester dans le pays d'accueil peut être alors remise en question.

---

<sup>169</sup> Fundacion de Ayuda Social de las Iglesias Cristianas ( Fondation d'aide sociale des Eglises Chrétiennes)

<sup>170</sup> Coprorex : Comité Pro Retorno de exilados, Comité Pro Retour des exilés

<sup>171</sup> cité par *El Mercurio*, 6 août 1995

<sup>172</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, Op. Cit., p. 13

De 1982 à octobre 1983, le Ministère de l'Intérieur publie onze listes avec les noms de 3 542 personnes autorisées à vivre au Chili.<sup>173</sup>

En septembre 1984, est publiée dans la presse nationale la première liste officielle des interdictions d'admission au Chili. Les 4 942 personnes concernées figurent dans un rapport de la direction générale de la police d'investigation.<sup>174</sup>

Le document a été envoyé aux compagnies aériennes nationales et étrangères qui ont des vols pour le Chili afin qu'ils ne vendent pas et qu'ils ne laissent pas entrer dans l'avion les personnes inscrites dans ces listes.

En 1986 une nouvelle liste des personnes interdites de retour au Chili paraît et 3 703 chiliens exilés sont touchés par cette mesure.<sup>175</sup>

D'octobre 1986 à mai 1988, 21 listes ont été créées, autorisant cette fois-ci 3 137 chiliens à intégrer le territoire chilien.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1988, le régime militaire met fin aux décrets interdisant l'accès à des milliers de chiliens exilés. L'exil est donc terminé puisque tous les réfugiés chiliens peuvent retourner dans leur pays.

Les réfugiés chiliens de France conservent leur statut jusqu'en février 1994, moment où l'OFPRA (Office Français de protection des réfugiés et apatrides) ne fait plus bénéficier les Chiliens de la Convention de Genève. Il considère en effet que les transitions démocratiques garantissent les droits et libertés nécessaires.

### iii. La création d'une jurisprudence relative aux exilés

Il existe différentes lois concernant les exilés.

La Loi 18.994 a permis la création du Bureau National du Retour, dont le but était de recenser les exilés *retornados*. La Loi 19.074 visait à reconnaître les titres obtenus et les études suivies à l'étranger durant l'exil.

Ces lois ont pour but de faciliter la réinsertion des exilés au niveau du travail, de la famille, de l'hébergement...

Sont alors considérées comme exilés les personnes condamnées à des peines de privation de liberté et qui ont été obligées de partir, en vertu du décret-loi 504 de 1975 du Ministère de la Justice, les expulsés ou obligés à quitter le territoire par le décret n°81, les personnes qui ont

---

<sup>173</sup> Site internet chilien consacré à l'exil, <http://chile.exilio.free.fr/>, consulté le 15/04/2012

<sup>174</sup> "Instructivo de la Dirección General de la Policía de Investigaciones", Santiago

<sup>175</sup> Site internet chilien consacré à l'exil, <http://chile.exilio.free.fr/>, consulté le 15/04/2012

trouvé refuge dans une Ambassade puis qui ont été transférées à l'étranger et ceux qui ont trouvé refuge à l'étranger en vertu de la Convention sur le Statut des Réfugiés des NU...<sup>176</sup>

c) La déception du retour dans une société complètement changée

i. Réalité différente du pays idéalisé

Dans les années 1990, les chiliens en exil semblent confortés dans cette phase de post-exil qui les condamne à vivre dans un "non lieu", dans un « entre-deux insoluble ».

Ils ont toujours ce déchirement entre deux identités, deux appartenances, deux cultures...

La nostalgie renforce bien souvent le désir de rentrer au Chili.

Toutefois, en rentrant au Chili, ils vont faire l'expérience d'une société dont les codes sociaux ont été modifiés par dix-sept ans de dictature.

Les déceptions du retour sont liées aux divergences du pays natal avec le pays d'accueil, mais aussi des bouleversements de la société chilienne et des relations sociales avec la famille, les amis et les chiliens en général.

*« Lorsque je suis rentré au Chili, je me sentais assez fragile. J'ai essayé de voir ce qui pouvait se faire au Chili, dans quoi je pouvais m'investir pour le futur. Mais la société avait beaucoup changé, c'était difficile de comprendre les chiliens. La confiance avait été perdue. La dictature a changé les codes sociaux de la société.*

*De plus, de nombreux amis, compagnons du lycée, camarades du parti sont morts. Ils ont tué tout le monde. »*

Reinato Alias, ex militant MIR<sup>177</sup>

La réconciliation avec la réalité du passé semble difficile et beaucoup d'exilés préfèrent retourner dans leur pays d'accueil.

Les ex-exilés chiliens sont déçus par la nouvelle société, notamment en raison de la disparition de l'engagement politique, « *Todo se termina, no había nada* ». <sup>178</sup> Comme s'il n'y avait plus aucune raison de vivre, de rester au Chili. La désillusion est forte lors du retour au Chili.

Bien souvent, les ex-réfugiés ne se sentent ni français ni chilien.

---

<sup>176</sup> Site internet consacré aux exilés chiliens retornados, <http://retornadosdelexilio.galeon.com/productos903387.html>, consulté le 10/04/2012

<sup>177</sup> Reinato Alias, exilé en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 26/03/2012 à Paris

<sup>178</sup> Carmen Castillo, *Calle Santa Fe, 2007, 163 mn*

Enfin, la confrontation est difficile avec les lieux de souffrance, de torture, de clandestinité etc. D'ailleurs, certains renoncent à affronter leur passé traumatisant et préfèrent garder une mémoire idéalisée du pays natal

Le retour symbolise la fin du rêve, le mythe du retour s'écroule. La société chilienne a changé, les exilés également.

*« Lorsque je suis arrivé, je me suis demandé où j'étais. Tout avait changé, tout était inconnu pour moi. L'économie avait changé. Les relations sociales n'avaient plus la même fluidité. Le climat était différent, il était devenu difficile de parler, de débattre ».*

Luis Vargas Alvarez, ex militant MIR<sup>179</sup>

Sous bien des aspects, le Chili idéalisé fait parti du passé, la dictature a fait changer le Chili. Les *retornados* en veulent à ceux qui sont restés d'avoir laissé le pays se transformer de cette manière.

Avec la dictature, ce sont les liens sociaux, les mentalités et les modes de vie qui ont été transformées. Nombreux sont les exilés qui constatent une individualisation des conduites et des comportements.

*« La mutation de la société chilienne est un énorme abîme entre ce que l'on a laissé en partant en exil et ce que l'on a retrouvé en rentrant. De ce point de vue idéologique, la dictature a gagné puisque le Chili est une société de droite, individualiste. Le mot syndicat ainsi que l'esprit de la fraternité de la révolution auront besoin de beaucoup de temps pour être restauré et être vécu de la même manière que les militants de l'Unité Populaire... ».*

Jorge Reyes, ex militant du Parti Socialiste<sup>180</sup>

## ii. Le retour : un deuxième exil ?

Sous bien des aspects, la décision de repartir au Chili n'est pas aisée.

D'une part, les exilés jouissent du statut de réfugié et de la protection internationale. Ce qui induit que s'ils retournent au Chili, ils perdront ce statut et ne pourront se réclamer de la protection du Chili.

Bien souvent, lorsque le retour est possible, les exilés ne souhaitent plus repartir au Chili.

---

<sup>179</sup> Luis Vargas Alvarez, exilé en Angleterre puis en France en 1976, ex militant MIR, entretien réalisé le 07/04/2012 à Paris

<sup>180</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille



Durant leur vie entre parenthèse en France, les chiliens en exil se sont progressivement investis dans des projets et ont reconstruit leur vie en exil.

Dans le post-exil, les exilés sont condamnés à vivre dans un « non-lieu ». <sup>181</sup>

Ils ont deux appartenances géographiques, deux appartenances culturelles, deux appartenances identitaires...

Les retours dans la société d'origine ne sont pas des retours mais des nouvelles migrations.

Il s'agit d'un deuxième exil dans son propre pays.

Les exilés sont confrontés à un double sentiment d'altérité : altérité du migrant durant l'exil puis l'altérité durant le retour. Beaucoup de chiliens *retornados* ont peur de se sentir étrangers, d'être considérés comme des « gringos ». <sup>182</sup>

L'aspect économique a également eu un poids important au moment de décider de retourner au Chili ou non. Le modèle néolibéral adopté au Chili a affecté le niveau de vie des classes les plus populaires. Nombreux sont les chiliens qui ont peur de quitter leur pays d'accueil pour retourner au Chili où ils ne sont pas sûrs de retrouver les mêmes conditions de vie. Plusieurs années vont être nécessaires pour retrouver du travail, surmonter les problèmes psychiques, retrouver une stabilité...

Beaucoup éprouvent des difficultés pour trouver un emploi dans leur domaine de formation, d'autant plus lorsque leur diplôme obtenu en France n'est pas reconnu au Chili.

Au niveau psychologique, le fait de devoir recommencer à zéro, d'avoir à construire une nouvelle vie représente un obstacle pour les exilés.

Une autre difficulté importante est de type culturel. De nombreux chiliens pensent ne pas pouvoir s'adapter aux styles de vie prédominants au Chili, notamment les enfants des exilés ou encore les femmes. Pour les enfants des exilés ayant vécu la plus grande partie de leur vie en France, il s'agit plus d'une émigration que d'un retour. <sup>183</sup>

En fin de compte, nombreux sont les obstacles au retour. Ils sont d'ordres socioéconomiques (travail, logement, revenu, accès à la santé et à l'éducation), juridiques (nationalité, assurances sociales, diplômes), culturels (difficultés pour la deuxième génération, les femmes, les conjoints étrangers, etc.) et psychosociaux (nouveau départ, nouvelles adaptations, rejet des exilés, réouverture des traumatismes, etc.).

---

<sup>181</sup> Hélène Finet, « Exils, migrations et non-lieu identitaire dans *Una Casa Vacía* (1998, Raúl Osorio, TIT) », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°18, 2009, Mis en ligne le 15 juillet 2010, <http://alhim.revues.org/index3326.html>, consulté le 10/03/2012

<sup>182</sup> Sergio Castilla, *Gringuito*, 1998, 90 mn

<sup>183</sup> Claudio Bolzman, « Los exiliados del cono sur dos décadas más tarde », Op. Cit., p. 129

« *Quand je retournais au Chili, c'était pesant. Je me sentais étouffé. Et puis aussi, pendant l'exil, j'ai changé mes habitudes, ma manière de manger, d'être...*  
*Je me sens concerné par l'Europe, je vis plus comme européen. Et on n'a pas le droit de vote, donc comment je vais me sentir plus chilien que belge ?*  
*Je suis confronté tous les jours à la réalité en Europe. Je suis délégué syndical à Bruxelles ».*  
Jorge Reyes, ex militant du Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>184</sup>

d) Un retour définitif : le cas des *retornados*

Un bureau de registre du retour est créé, « la Oficina nacional de retorno » (ONR) qui registre les chiliens exilés revenus au Chili.<sup>185</sup>

Les personnes qui reviennent au Chili sont en général les chiliens qui ont dû fuir très tôt la dictature, lorsque la répression était la plus forte.

Environ 500 familles seraient retournées annuellement au Chili jusqu'en 1990.<sup>186</sup>

En 1990, année du retour à la démocratie, le nombre de retours a triplé.

Parmi tous ces retours, il convient de souligner qu'il existe différents profils de *retornados*. Il n'y a pas d'homogénéité au sein des motifs de retour.

Il est possible d'établir une sorte de catégorisation des profils des *retornados*<sup>187</sup> :

- le *kamikaze* qui revient dans son pays sans préparation. Son envie de rentrer au pays ne s'assure d'aucun préalable.
- le *militant* pour qui le retour s'articule dans un projet social financé par la communauté internationale.
- le *persévérant* : le retour est perçu comme la finalité de l'exil, le *persévérant* a donc préparé les conditions propices à ce retour. Tout est tourné vers ce but ultime.
- l'*aventurier* : retour sur la base d'un projet professionnel. S'il n'avait pas de projet sérieux, il ne retournerait pas au pays.

---

<sup>184</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012

<sup>185</sup> Bureau National du retour

<sup>186</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, Op. Cit., p.146

<sup>187</sup> Anne-Marie Gaillard, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, Op. Cit, p.157

## 2. Les mémoires positives de l'exil

### a) La mémoire du combat et du traumatisme des exilés

#### i. La mémoire de l'exil du point de vue des exilés

Sous bien des aspects, les exilés tendent à transmettre la mémoire de l'expérience de l'exil même.

Que ce soit au sein de leur pays d'accueil, de leur famille, ou encore au Chili, les réfugiés chiliens militent pour que la mémoire de ce que fut l'exil perdure.

Les exilés, bien souvent ressentent un vide géographique, ils ne sentent pas d'appartenance au pays dans lequel ils vivent, mais ils appartiennent au pays d'où ils ont été expulsés.

Un des éléments de la mémoire partagée par les exilés est que l'exil a été vécu comme un épisode temporaire, un temps transitoire. Un temps qui s'est vécu avec « la valise ouverte, prête pour repartir ». <sup>188</sup>

Les exilés se souviennent alors souvent de cet « entre-deux » ressenti durant une grande partie de l'exil, voire toujours présent.

Ils se souviennent aussi de la forte mobilisation et des liens de solidarité au sein de la communauté et avec la société d'accueil.

La mémoire des exilés est parfois imprégnée de ce sentiment de culpabilité mais bien souvent, les exilés envisagent leur exil comme une punition, un châtement qu'ils n'ont pas choisi.

La mémoire de l'exil est aussi celle de la contestation.

Cependant, il n'y a pas d'homogénéité car les visions différents au sein de la communauté chilienne.

#### ii. L'exil comme une expérience traumatisante

Dans bien des cas, la mémoire faite de l'exil va mettre en avant le combat des exilés et le caractère traumatisant et difficile de l'exil.

Il existe deux mémoires emblématiques au sujet de l'exil : celle qui l'appréhende comme un drame traumatisant et l'autre comme une trahison. <sup>189</sup>

Dans la mémoire de l'exil comme traumatisme : on retrouve l'ambivalence géographique : entre le fait d'être ici et là-bas, entre deux temporalités différentes : l'exil : comme temps suspendu, temps mis entre parenthèse et l'espoir du retour.

---

<sup>188</sup> Loreto Rebolledo, « Exilio y Memoria: De Culpas y Vergüenzas », CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez, Archivo Chile, p.3

<sup>189</sup> Loreto Rebolledo, « Exilio y Memoria: De Culpas y Vergüenzas », Op. Cit., p.2

« Les Chiliens exilés – qu'ils soient ou non rentrés – sont en droit d'attendre une reconnaissance équivalente à celle des autres victimes de la répression de la part du Chili, de la population chilienne et de ses représentants ». <sup>190</sup>

L'exil apparaît également comme une forme de violence, d'expérience de répression politique. Nombreux sont les réfugiés politiques qui ont quitté le pays car leur vie, ainsi que celle de leur proche, était en danger. D'autres n'ont pas eu le choix puisque c'est la Junte militaire directement qui les a expulsés.

Dans cette mémoire, les exilés apparaissent comme des combattants, des résistants, parfois même des martyrs.

#### b) Les opportunités permises par l'exil

Dans différents domaines, nombreuses ont été les opportunités permises durant l'exil.

Il convient de souligner cette dimension positive selon laquelle la mémoire de l'exil est une opportunité dans le sens où elle a permis des possibilités professionnelles, elle a permis une certaine ouverture sur le monde, d'évoluer personnellement... <sup>191</sup>

L'exil peut également être vécu comme une libération, notamment par les femmes exilés qui durant l'exil (surtout s'il a lieu en Europe) occupent des postes plus élevés, revendiquent l'égalité des droits etc. Les femmes exilées ont, dans une certaine mesure renforcé leur indépendance. Les femmes exilées ont reconsidéré leur rôle, en remettant en question le machisme et l'oppression traditionnelle.

Les femmes ont connu plus d'émancipation. Durant l'exil, la vie des femmes a été transformée.

Dans le mythe d'Ulysse, les femmes, par le biais de Pénélope, sont représentées comme les femmes qui attendent leur mari au foyer. *A contrario*, les femmes exilées pourraient s'identifier à Ulysse, mais cela signifie une rupture des rôles traditionnels présents dans le pays d'origine.

Avec ces réserves, le mythe d'Ulysse représente bien les évolutions des femmes durant l'exil. Beaucoup se sont elles aussi exilées seules.

Durant l'exil, les réfugiés ont pu augmenter leur capital humain et culturel. Bien souvent, l'exil a favorisé une nouvelle approche des relations de genre et des liens au sein des couples. <sup>192</sup>

---

<sup>190</sup> Nicolas Prognon, *L'intégration des exilés chiliens en France ou les méandres dénigrés de l'exil*, L'Ordinaire Latino américain, juillet-septembre 2003, n°193, p.121-130

<sup>191</sup> Loreto Rebolledo, « Exilio y Memoria: De Culpas y Vergüenzas », Op. Cit. , p.4

### 3. Une mémoire négative de l'exil

#### a) L'exil comme trahison ?

De nombreux chiliens restés au Chili durant la dictature ont eu une perception très négative de l'exil. Celui-ci est alors considéré comme une trahison.

Durant la dictature, la politique du MIR était de rester au Chili pour poursuivre la lutte sur place avec tous les « camarades ». Le parti d'extrême gauche était défavorable au départ de ses membres en exil. La politique du parti était de dire qu'il ne fallait pas laisser partir les résistants en exil. Si beaucoup sont morts pour ne pas avoir quitté le pays, le MIR continue de considérer que l'exil a été une trahison à la juste cause.

D'autre part, la dictature elle-même a construit l'image de l'exilé comme un traître, un ennemi, « l'Autre ».

La presse chilienne, appartenant à des sympathisants de la dictature participe à cette stigmatisation des exilés. Les *retornados* seront présentés comme « terroristes et subversifs ».

*« Au retour, les chiliens te voient comme un parvenu. Comme un traître, quelqu'un qui a abandonné le pays mais moi je n'ai pas choisi. Il y a une double punition, l'obligation de partir et ensuite quand je reviens ! »*

Jorge Reyes, ex militant du Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>193</sup>

L'intégration dans les pays d'accueil était considérée comme une trahison par les camarades restés au Chili. Les chiliens portaient un regard culpabilisant sur les membres de la communauté en exil autorisés à retourner au Chili et qui ne le faisaient pas.

L'exilé n'aurait pas dû partir. Il a tort de n'être pas revenu *avant*, d'être resté *là-bas*.

D'autre part, les ex -exilés ne sont pas considérés comme des victimes de la dictature. Les *retornados* ont une place illégitime dans la hiérarchie des victimes de la dictature.

Ils représentent pour la gauche, des traîtres, des lâches qui sont partis du pays. Ils n'ont pas résisté à la dictature.

*« L'exil est nié, la douleur de l'exil est niée. C'était plus fort avant avec les retours.*

*Maintenant avec les poèmes, les livres on commence à transmettre la mémoire de l'exil et de ses souffrances.*

---

<sup>192</sup> Luis Roniger, "El exilio y su impacto en la reformulación de perspectivas identitarias, políticas e institucionales", p. 95

<sup>193</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012

*Pourtant, l'exil rompt brutalement avec une identité construite dans son pays d'origine, comme un « abîme irréparable ». Il provoque comme une perte d'identité. Il faut construire des ponts pour traverser d'un bord à l'autre. C'est un véritable traumatisme ».*

Carmen Castillo, ex militante au MIR sous l'Unité Populaire<sup>194</sup>

b) « L'exil doré » des réfugiés

Sous de nombreux aspects, l'exil est caractérisé comme un « exil doré ».

Le régime présente l'exil comme un fait secondaire résultant d'un acte volontaire ou d'une concession gouvernementale. Nombreux sont les chiliens à parler « d'exil doré », période durant laquelle les réfugiés chiliens auraient eu la vie douce.

Dés lors, les chiliens en exil ont l'image de privilégiés car ils ont pu partir en Europe pendant que les classes populaires chiliennes s'appauvrissaient.

L'exil politique est assimilé à la migration économique. Si nombreux chiliens sont partis du Chili pour des raisons économiques afin de trouver des situations économiques meilleures, en Europe par exemple, il convient de rappeler que la grande majorité des Chiliens qui a quitté le Chili durant les années de dictature est partie pour des raisons politiques et n'a pas toujours eu le choix.

D'autre part, le *retornado* apparaît plus compétitif en rentrant au Chili. En effet, nombreux sont les réfugiés chiliens qui durant leur exil ont pu se qualifier, avoir plus de diplôme de valeur... Au retour, les familles chiliennes rencontrent discrimination, rejet, marginalisation dans les sphères professionnelles, politiques, scolaires...

Ils sont victimes d'un stigmatisme de l'exil et les enfants des exilés en sont bien souvent victimes également.

### **C. L'ambiguïté de la mémoire au Chili**

#### **1. La division de la société chilienne face au passé dictatorial**

##### a) Les partisans et les opposants à l'ancien régime autoritaire dictature

###### i. La sphère politique et sociale : entre héritage et refus du passé dictatorial

La sphère politique alimente les contradictions de la Mémoire par rapport à la Dictature, en suggérant que le Coup d'Etat du 11 septembre 1973 était justifié.

Notamment lorsque Ricardo Lagos annonce le 13 juin 2000, dans le contexte de la Mesa de Dialogo, que le gouvernement assume la vision de l'histoire pinochetiste concernant les

---

<sup>194</sup> Carmen Castillo, exilée en France en 1974, ex militante au MIR sous l'Unité Populaire, entretien réalisée le 21/04/2012 à Paris

motifs du Coup d'Etat : «Le Chili a souffert, à partir de la décennie des années 1962, d'une spirale de violence politique que les acteurs de l'époque ont provoqué ou n'ont pu éviter. Ce fut particulièrement sérieux que certains d'entre eux ont favorisé la violence comme méthode d'action politique. Ce grave conflit social et politique a culminé avec les faits du 11 septembre 1973, sur lequel les chiliens soutiennent légitimement différentes opinions. »<sup>195</sup> Il n'existe pas une seule mémoire, mais des Mémoires, qui sont sujettes à des interprétations diverses. Il y a la Mémoire dont se réclament les Pinochetistes, puis ceux de gauche... Cette confusion est entretenue par ce qui pourrait être appelé les deux « identités » du régime de Pinochet : une identité négative liée à la violation systématique des droits de l'Homme et une identité positive liée au modèle économique néolibéral mis en œuvre par la Junte. Pour beaucoup, Pinochet est considéré comme le « *sauveur de la Patrie* », celui qui a permis le « *miracle économique chilien* »

Sébastien Piñera s'est déclaré contre la réouverture des commissions Valech et Rettig. Quelques jours après son investiture en 2010, Sebastian Piñera a fait disparaître le site internet du rapport Valech.<sup>196</sup> Durant sa candidature, le 09 janvier 2010, il avait émis la possibilité de faire appel à d'anciens collaborateurs du régime pinochétiste en affirmant que « ce n'est ni un péché ni un délit d'avoir participé au gouvernement de Pinochet ». <sup>197</sup> La question de la mémoire des victimes de la dictature est toujours un thème de clivage social et politique Il n'y a pas de mémoire objective. Au sein d'un pays, il existe différents groupes, différentes trajectoires individuelles qui font de la mémoire, des mémoires collectives avec des interprétations opposées et rivales face au passé.

## ii. Les dates : facteurs de clivages

Quels sont les scénarios où se déploient les différentes interprétations et significations du passé ? Certaines dates sont propices à des interprétations du passé, notamment le onze septembre au Chili.

---

<sup>195</sup> Mario Amoros, « Chile : la Memoria como fuerza de la Historia », Op. Cit. , p. 12

<sup>196</sup> <http://www.comisionvalech.gov.cl/>

<sup>197</sup> [http://latercera.com/contenido/674\\_216247\\_9.shtml](http://latercera.com/contenido/674_216247_9.shtml), consulté le 06/04/2012

« Le 11 septembre nous fêtons la liberté du Chili. Les grossièretés lancées par ceux qui ont été vaincus et qui préparaient une guerre civile sont une offense. Ce sont eux les coupables. Ce sont eux les assassins. »

Propos tenus par le Général Pinochet, le 11 septembre 1995, à l'occasion de la commémoration du Coup d'État.<sup>198</sup>

Dans la mesure où il existe plusieurs interprétations sociales du passé, les dates publiques deviennent des objets de tensions et de disputes. Depuis 1973, le 11 septembre est une date conflictuelle au Chili.

D'une part, il y a ceux qui le perçoivent comme un événement positif ayant permis l'avènement d'un modèle libéral et les autres, pour qui cette date représente une rupture et le début de 17 ans de violations systématiques des droits de l'homme.

Chaque année, le 11 septembre est divisé entre les mobilisations massives des opposants à la dictature et ceux qui se disent « héritiers » du Pinochetisme.

Du côté de la Junte militaire, les premières commémorations étaient massives et avaient pour but de montrer la récupération de la « paix interne ». Pour l'opposition, cette date représente des années de peur, de répression et de traumatisme.<sup>199</sup>

Quelques années plus tard, quelques expressions visibles de ces douleurs ont commencé à apparaître : des femmes vêtues de noir sortaient dans les rues.

En 1981, le régime militaire a déclaré le 11 septembre comme date officielle. Puis le régime et son institutionnalisation vont être remis en question.

Jusqu'à 1987, la répression est très forte chaque 11 septembre, car nombreuses sont les manifestations dénonçant le régime.

De nos jours, le 11 septembre continue de diviser la société chilienne.

La société est divisée entre les pinochétistes et les victimes du pinochétisme.

Nombreux chiliens justifient le Coup d'Etat, notamment en déclarant que les conséquences de la lutte contre le marxisme-léninisme n'auraient pas fait beaucoup de morts, comparé aux nombres d'années au pouvoir du Général Pinochet, soit dix-sept ans. Le Chili aurait évité une Guerre civile.<sup>200</sup>

---

<sup>198</sup> Antonia GARCIA CASTRO, « Hors-thèmes : La mémoire des survivants et la révolte des ombres : les disparus dans la société chilienne (1973-1995) », *Cultures & Conflits*, Survivre : Réflexion sur l'action en situation de chaos, p.5

<sup>199</sup> Elizabeth Jelin, « Fechas en la memoria social. Las conmemoraciones en perspectiva comparada », Op. Cit., p. 147

<sup>200</sup> Patricio Guzman, *La mémoire obstinée*, 1996, 52 mn



b) Une réconciliation possible ?

i. Le face-à-face des bourreaux-victimes

L'impunité orchestrée par Pinochet et ses proches laisse la justice chilienne dans un grand embarras. Elle laisse bourreaux et victimes dans un face-à-face quotidien.

La société chilienne est en effet caractérisée par un face-à-face de la victime et de son bourreau : aucun tiers ne veut s'interposer entre les deux parties et les départager pour faire justice. Les ressentiments sont très forts dans le Chili post-dictatorial.

Le refus de dialogue avec les responsables politiques et les tenants du régime de Pinochet est justifié par le manque de respect envers la victime.

La justice chilienne est très limitée : beaucoup de bourreaux, après leur jugement sont directement relâchés et 65% des procédures en cours (souvent après plus de dix ans de procédure) sont toujours dans la phase d'enquête préliminaire.

*« Aujourd'hui comme hier, on ne peut pas faire confiance à la justice chilienne.*

*Il faut que les coupables soient jugés pour que le Chili puisse définitivement tourner la page.*

*Quelques tortionnaires du régime Pinochet ont été jugés de France. Ils n'ont pas forcément été condamnés par la justice chilienne. »*

Rigo Mansilla, ex militant PCC<sup>201</sup>

ii. La difficulté du pardon

Pinochet a assuré que l'institution qu'il commandait a nié la validité historique et juridique du Rapport Rettig et « qu'il n'y avait pas de raisons pour demander pardon pour avoir participé à cette labeur patriotique ». L'ancien directeur de la DINA a lui proclamé que « les vainqueurs n'ont pas de compte à rendre aux vaincus ». <sup>202</sup>

La rhétorique du pardon et de la réconciliation nationale sont les modalités que les gouvernements adoptent afin que la nation puisse sortir de la violence et surmonter ces divisions. Le pardon, dans une certaine mesure, peut être entendu comme la restauration d'une relation préexistante. <sup>203</sup>

---

<sup>201</sup> Rigo Mansilla, exilé en France, ex militant PCC, entretien réalisé le 31/03/2012 à Dunkerque

<sup>202</sup> Mario Amoros, « Chile: la Memoria como fuerza de la Historia », Op. Cit., p.10

<sup>203</sup> Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, Op. Cit., p. 295

Les victimes affirment que le pardon n'a pas été octroyé puisqu'elles-seules peuvent l'accorder. La réconciliation nationale n'est pas achevée non plus puisque demeurent des « brèches »<sup>204</sup> dans l'identité nationale.

La rhétorique gouvernementale du pardon et de la réconciliation est ainsi « immobilisée » par les associations de victimes. Si pardon il y a, c'est qu'il existe des personnes offensées. Seules ces personnes-là peuvent donner leur pardon.

*« Réconciliation, mais avec qui on devrait se réconcilier?? Avec des criminels qui devraient être en prison ? Avec des militaires bourreaux qui ont assassiné des camarades désarmés, des femmes enceintes, des paysans sans défense en les brûlant dans un four à Lonquen ?? Non, la réconciliation n'est pas possible, surtout pas sans un progrès de la justice ».*

Jorge Reyes, ex militant Parti Socialiste sous l'Unité Populaire<sup>205</sup>

Les lois d'amnistie et la rhétorique du pardon révèlent une tentative de réécriture de l'Histoire et de préservation de la mémoire.<sup>206</sup> Il s'agit d'une mémoire construite à travers le compromis.

Ce compromis est plus ou moins démocratique : il démontre des divergences, il légitime ou justifie parfois des faits du passé dictatorial ou encore, il délégitime les plaintes des victimes. Les récits historiques officialisés ont contribué à un « *polissage de l'Histoire* », retravaillés afin de privilégier la réconciliation des mémoires opposées. Ce « *polissage de l'Histoire* » ne permet de pas de donner lieu à un débat politique et à une réflexion sur le passé.

### c) Les différentes stratégies de mémoire face au passé dictatorial

Les narrations qu'établissent les chiliens sur la dictature se configurent à partir de l'omission, la sélection, et l'expression de divers événements.

La construction de la mémoire n'apparaît réellement que lorsque la dictature est terminée puisque dès lors, on peut parler de passé. Le débat entre se souvenir et oublier s'est installé durant la transition démocratique.

Pour une partie de la population, se rappeler est un droit et un devoir fondamental, qui s'oppose à l'autre partie de la société pour laquelle le souvenir est une menace qui met en danger les tentatives de réconciliation nationale.

---

<sup>204</sup> Sandrine Lefranc, *Politiques du pardon*, Op. Cit p.321

<sup>205</sup> Jorge Reyes, exilé chilien à Bruxelles, ex militant Parti Socialiste, entretien réalisé le 14/04/2012 à Lille

<sup>206</sup> Sandrine Lefranc, *Ibid.* p.336

Nous pouvons relever quatre stratégies qui impliquent différentes trames de sens par rapport au passé, au traumatisme du souvenir.<sup>207</sup>

Premièrement, le fait de se rappeler par le langage symbolise la reconstitution intentionnelle, explicite et directe du coup d'Etat et de la dictature

La reconstruction d'un passé caractérisé par la torture, la violence, la disparition-forcée... est un processus de récupération de la mémoire d'évènements mis sous silence par les autorités politiques et par la société.

Il y a ensuite la stratégie de se rappeler en niant de parler, ici aucune allusion au passé n'est faite. Beaucoup de secteurs sociaux insistent sur l'oubli, ils se refusent à se référer au thème de la dictature. Ils reprochent à ceux qui se rappellent de rester coller au passé.

Les arguments avancés pour ne pas parler de la dictature est qu'il faut avancer, il « faut regarder vers l'avenir ».

Les positions politiques antagoniques relatives au passé dictatorial sont jugées conflictuelles et génératrices de violence. Il serait donc préférable d'éviter ces tensions, et ce, par le silence.

En 1995, le parlement chilien a discuté l'approbation de plusieurs lois sur les droits de l'homme, dont une voulait imposer le secret des procès judiciaires concernant les violations des droits de l'homme. De cette loi a dérivé l'interdiction de parler du thème en dehors du champ judiciaire. Même si cette loi n'a jamais été approuvée, elle démontre clairement la préoccupation de certains secteurs de la société de garder le silence.<sup>208</sup>

D'autre part, le fait de « se rappeler en se taisant » témoigne d'omission, d'oubli et de silence. Il renvoie à la relation entre la mémoire et le langage.<sup>209</sup>

La mémoire est la pratique d'une fonction symbolique. Le passé se construit au travers de la mémoire, qui se traduit dès lors par le langage

La mémoire est une pratique linguistique qui se produit à travers l'utilisation de mots mais aussi à travers son omission. Le souvenir d'évènements passés se réalise également dans le silence, en omettant volontairement d'évoquer la dictature militaire.

La mémoire peut être rejetée, peut être interférée, peut donner lieu à une « amnésie » ou se constituer en silence, mais ce ne sera pas un oubli, mais une forme de mémoire.

Enfin, nous pouvons évoquer la stratégie qui consiste à se rappeler en revivant les traumatismes. C'est un récit des expériences douloureuses.

---

<sup>207</sup> Isabel Piper Shafir, "Obstinaciones de la memoria: la dictadura militar chilena en las tramas del recuerdo", Op. Cit., p. 52

<sup>208</sup> Isabel Piper Shafir, Op. Cit., p. 66

Le récit de sa propre expérience est une des stratégies de mémoire les plus utilisées par les victimes de la dictature et ses proches. Les souvenirs se forment autour de l'expérience de la douleur, de la souffrance, de la torture, de la peur, de la menace, de l'exil...

Les sensations expérimentées sont décrites. Les souvenirs sont alors évoqués sous une approche affective.

La violence marque émotionnellement les souvenirs, comme une blessure qui reste présente toute sa vie.

Le fait d'avoir vécu la violence, se constitue, dans le souvenir, comme déterminant des relations que le groupe et la personne vont établir avec les autres.<sup>210</sup>

## **2. La « mémoire oubliée »**

### a) L'absence de mémoire de la dictature

#### i. La commode posture de l'oubli

Au Chili, la transition à la démocratie est synonyme de mémoire oubliée.

A côté de ceux qui préfèrent parler, il y a également la mort de la mémoire, qui est significative du refoulement d'une grande partie de la société chilienne qui a fermé les yeux sur l'horreur, soit par commodité, soit par peur.

Il y a oubli parce qu'il s'agit d'un thème douloureux, honteux. On préfère oublier car c'est plus facile que de se remémorer le passé. Oublier, c'est cacher.

L'Etat chilien préfère cacher, mettre de côté un passé dont il est responsable et dont il devrait s'expliquer.

*« C'est mieux de rester silencieux et d'oublier. C'est la seule chose que nous devons faire. Il faut que l'on oublie. Et cela n'est pas possible si l'on ouvre des cas, si l'on envoie des gens en prison. Oublier: c'est le mot, les deux côtés doivent oublier et continuer de travailler ».*

Augusto Pinochet, le 13 septembre 1995 <sup>211</sup>

La majorité des populations préfèrent l'oubli au travail de Mémoire. La présence du silence au Chili semble être une véritable norme sociale, ce qui influence considérablement la transmission intergénérationnelle de la mémoire du passé récent. <sup>212</sup>

---

<sup>210</sup> Isabel Piper Shafir, "Obstinaciones de la memoria: la dictadura militar chilena en las tramas del recuerdo", Op. Cit. p. 83

<sup>211</sup> Augusto Pinochet, 13 septembre 1995, 2 jours après le 22<sup>ème</sup> anniversaire du Coup d'Etat

<sup>212</sup> Tuong-Vi Nguyen, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal*, Op. Cit., p. 25

*« Il y a au Chili une amnésie totale. Il n'y a pas de souvenirs du passé car ils ont peur. Personne ne veut faire appel aux souvenirs. Personne ne parle d'Allende au Chili. C'est un thème presque tabou. Personne ne veut le citer. ».*

Hector Vasquez, ex militant au MIR sous l'Unité Populaire<sup>213</sup>

ii. L'absence de reconnaissance des événements du passé

Beaucoup veulent tourner la page, tirer un trait sur le passé mais cela ne permet pas de faire justice et de reconnaître véritablement les atteintes aux droits de l'homme. Au Chili, les crimes de la dictature ont été niés.

Les chiliens ont grandi sans connaître leur passé en raison d'une censure et d'une autocensure.

*« Dans la société du Chili, on n'existe pas. L'Histoire doit se pencher sur les militants, sur leurs actions. Miguel, les résistants, on n'existe pas. Ce n'est pas seulement le MIR. Il y a beaucoup à faire dans la reconnaissance.*

*Dans le Chili visible, celui du pouvoir, ceux qui ont survécu, vivent dans la frustration. Nous sommes invisibles ».*

Carmen Castillo, ex militante au MIR sous l'Unité Populaire<sup>214</sup>

Le Chili connaît une amnésie face à son passé. Seuls les militants pour les droits de l'Homme, les familles des victimes, des détenus-disparus, les ex -exilés semblent agir pour faire connaître les faits du passé.

Le Chili connaît un grand paradoxe. Il a sur son territoire, le plus grand centre d'astronomie au monde, il s'intéresse donc aux origines du Monde, mais il ne s'intéresse pas à ses propres racines, à son passé. Beaucoup de chiliens méconnaissent les événements du passé plus ou moins proche de leur Histoire nationale.<sup>215</sup>

---

<sup>213</sup> Hector Vasquez, exilé en France, ex militant au MIR, entretien téléphonique réalisé le 11/04/2012

<sup>214</sup> Carmen Castillo, exilée en France en 1974, ex militante au MIR, entretien réalisée le 21/04/2012 à Paris

<sup>215</sup> Patricio Guzman, *Nostalgia de la luz*, 2010, 90mn

b) Un passé tabou ?

i. Un passé qui pose problème

En janvier 2005, la droite la plus conservatrice et qui se revendique le plus de Pinochet, a critiqué la véracité du Rapport Valech et des témoignages en suggérant que ce ne sont que de pures inventions, dénuées de sens. Ils énoncent d'autre part que si violations il y a eu, ce fut pour répondre aux actes terroristes des partis de gauche.

Nous le voyons bien, le passé dictatorial n'est pas bien terminé, pas vraiment fermé. Il fait parti de la scène politique du présent, qui a encore des « comptes » au passé.<sup>216</sup>

ii. Une dictature transformée en régime militaire

Sous bien des aspects, le terme de dictature est voué à des débats, des tentatives de « blanchiment », voire de négation.

Le général Pinochet avait déclaré à une journaliste : « Mademoiselle, s'il vous plaît, ne me parlez pas de dictature parce qu'il n'y a jamais eu de dictature au Chili. C'est une invention des fascistes, des marxistes, appelez-les comme vous voulez ». <sup>217</sup>

Plus récemment, le terme dictature a été remplacé par celui de « régime militaire ». Le ministère de l'éducation chilien a exigé la modification des manuels scolaires.

Dessin 1 : Régime militaire remplace la dictature



Source : <http://bonilperiodismo.blogspot.fr/2012/01/la-dictadura-de-pinochet.html>

<sup>216</sup> Elizabeth Jelin, "Fechas en la memoria social. Las conmemoraciones en perspectiva comparada", en Iconos, Revista de Ciencias Sociales, n°18, Flacso Ecuador, Quito, janvier 2004, p. 142

<sup>217</sup> Raquel Correa et Elisabeth Subercaseaux, Ego Sum, Editorial Planeta, Santiago de Chile, 1996, p. 210-211.

Le 9 décembre 2011, le Conseil national de l'Education (CNED) a approuvé la loi relative à l'utilisation du terme régime militaire à la place de dictature, comme période de l'histoire nationale.<sup>218</sup>

La mesure a été critiquée par l'opposition, les mouvements de défense des droits de l'homme ainsi que certains secteurs de la droite.

Une des forces de la coalition au pouvoir, l'Union démocrate indépendante (UDI) n'est pas mécontente de la décision : la mesure s'inscrit dans son projet de réhabilitation historique du général Pinochet.

Si la dictature est sous bien des aspects une thématique qui pose problème, voire qui dérange, il convient toutefois de souligner que la mémoire tend à réapparaître.

La résurgence de la mémoire s'inscrit dans un contexte de contestation de la société libérale et individualiste d'une génération qui est née et qui a grandi sous la dictature.

Cette génération découvre également, par la chanson, par des témoignages, par des poètes, par des militants d'associations des droits de l'homme les crimes commis sous la dictature.

Puis la Commission sur la prison politique et la torture, lancée en août 2003 reconnaît les atrocités commises durant les 17 ans de dictature et affirme le droit des chiliens de savoir ce qui s'est passé sous la dictature.

En septembre 2003, les manifestations en faveur de la mémoire de Salvador Allende ont rassemblé des milliers de chiliens.

Les nouvelles générations chiliennes ont pour tâche de reconstruire une mémoire ou des mémoires collectives que tous les Chiliens puissent partager.

---

<sup>218</sup> Claudia Soto, Boris Yaikin, « El día que el Mineduc sacó la palabra “dictadura” de las bases curriculares », *El Dinamo*, 04/01/2012, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez, p. 5

## Conclusion

Sous bien des aspects, nous avons pu montrer les difficultés relatives à l'exil, mais aussi la redéfinition de l'exil comme un espace de lutte et de transmission de la mémoire. En effet, si l'exil apparaît comme une mesure répressive brutale et non-choisie, dont les premiers temps dans le pays d'accueil sont caractérisés par une difficile adaptation, il n'en demeure pas moins que les chiliens en exil continuent de militer activement.

Nous l'avons vu, le militantisme est au cœur de l'identité collective des exilés.

D'ailleurs, l'exil est une conséquence de leur militantisme.

Ainsi, dans leur pays d'accueil, les réfugiés vont se réorganiser, recréer des réseaux, des partis politiques, des associations etc.

Dans bien des cas, leur action vise à aider les chiliens en lutte au Chili contre la dictature.

Toutefois, les exilés tendent à se détacher de la dépendance exclusive de leur parti ou association politique (apprentissage de la langue, obtention d'emplois par leurs propres moyens, relations d'amitié avec d'autres groupes politiques...).<sup>219</sup>

A côté de ce militantisme, qui s'engage pour un idéal de justice, les exilés jouent un rôle fondamental dans la transmission de la mémoire.

Ce travail de mémoire est effectué afin de rendre hommage à tous les combattants, tous les résistants, toutes les victimes de la Junte militaire.

Cependant, nous avons pu nous rendre compte que cette mémoire n'est pas homogène.

Si elle tend à rendre compte d'une vision homogène de l'Histoire, elle est sujette à divers récits au sein même de la communauté chilienne en exil.

Tout comme le militantisme, le travail de transmission de la mémoire est plus ou moins actif selon les personnes.

---

<sup>219</sup> Nicolas Prognon, « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil : entre violences et migrations », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 21, 2011, Mis en ligne le 01 juillet 2011, <http://alhim.revues.org/index3833.html>, consulté le 05 avril 2012



Ainsi, certains ex- réfugiés sont très actifs dans ce rôle de « dire la vérité », de raconter les faits passés pour ne pas oublier. D'autres, éprouvent plus de difficultés et racontent avec peine leur trajectoire passée.

Si nombreux sont les exilés qui ont choisi de transmettre à leurs enfants la mémoire de l'expérience de l'Unité Populaire et puis de la traumatisante dictature, d'autres ont préféré taire leur passé.

Les enfants ont alors grandi dans le non-dit concernant le pays. Ils ne sont alors pas porteurs de la mémoire collective de l'exil.

Comme nous l'avons souligné, la famille est un cadre social de la mémoire très important et bien souvent, on retrouve au sein des familles une sorte de « conscience collective ».

Les membres de la famille s'approprient l'histoire familiale et s'engagent à militer dans la lutte contre l'oubli.

Toutefois, là encore, il n'y a pas de récit homogène.

Durant notre travail de recherche, nous avons confirmé nos hypothèse de départ, à savoir que l'exil représente un espace géographique, temporel et symbolique de redéfinition de l'engagement anti-dictature.

Nous avons également démontré que durant l'exil, les réfugiés militent activement, par le biais associatif, politique, familial et sociétal contre l'oubli et le silence.

Les évènements obscurs de la dictature doivent être éclairés afin de délégitimer le régime militaire mais aussi afin que la Justice puisse être faite.

En effet, dans une certaine mesure, c'est par le biais des témoignages (qui sont une forme de transmission de la mémoire), que les réfugiés participent à l'élaboration de la justice.

Certains réfugiés décident alors de retourner au Chili, de manière clandestine ou non, afin de poursuivre la lutte de manière directe.

Si nous avons rencontré des ex- exilés qui sont retournés depuis la fin des années 1980 au Chili et qui ont préféré rentrer ensuite dans leur pays d'accueil en France, nous n'avons pas rencontré l'autre point de vue, celui des *retornados*.

En effet, sur ce point, il sera intéressant de pouvoir se rendre au Chili afin de rencontrer des *retornados* restés dans leur pays natal après l'exil.

Le retour est une problématique complexe. Le retour, comme nous l'avons vu, fait partie intégrante de l'exil mais une fois accompli, il est bien souvent victime de désillusion et de déception.

La société a changé, les relations sociales aussi, la solidarité vécue durant l'expérience de l'Unité Populaire a fait place à l'individualisme.

En outre, les ex- réfugiés chiliens ont été confrontés (et le sont toujours) à une société dans laquelle bourreaux et victimes cohabitent. De nos jours au Chili, 171 personnes ont reçu des condamnations fermes pour des crimes contre l'humanité commis durant la dictature, mais seules 53 d'entre elles sont détenues ou en résidence surveillée. Plus de 330 procédures sont en cours et sur les 768 personnes faisant l'objet de procédures, seules 56 sont des civils. La justice chilienne est insuffisante, tout comme la mémoire faite des victimes de la dictature. Et les ex- exilés d'insister sur le manque de considération de l'exil comme expérience traumatisante et comme autre mesure répressive de la dictature.

En effet, force est de constater qu'ils occupent une place illégitime dans la définition des victimes de la dictature. C'est dans ce contexte que les ex- exilés militent pour transmettre l'histoire et les histoires de l'exil.

Nous le voyons bien, la mémoire officielle est souvent différente de la mémoire historique. L'Histoire du Chili, de l'expérience de l'UP à la répression sanglante de la dictature n'est pas sans poser de problèmes.

Cette Histoire est sujette aux « nœuds de l'Histoire », concept selon lequel le processus mémoriel rencontre les nœuds qui expriment un certain malaise social.

Il existe une polarisation de la société face à la problématique mémoire contre oubli.

Les militants des droits de l'Homme, ceux qui militent pour la mémoire des crimes et de la répression s'opposent à ceux qui nient ou justifient la violence de la dictature et prônent son oubli.

Sous bien des aspects, nous pourrions relier ces limites mémorielles à la démocratie incomplète chilienne qui ne permet pas la réalisation du travail de mémoire.

En effet, au Chili, la démocratie demeure dans la continuité du régime autoritaire, en raison de sa stratégie d'oubli mais aussi de la création de nouveaux ennemis, que seraient les « terroristes » et les délinquants.

La démocratie chilienne est fortement entravée par des clauses constitutionnelles et des « domaines militaires réservés » qui permettent la pérennisation du pouvoir des tenants de l'ancien régime.

D'après un rapport important préparé par la Corporation de promotion et de défense des droits du peuple ( CODEPU ) du Chili, dans les dix premières années de gouvernement civil après la dictature, de graves atteintes aux droits humains, sociaux et de liberté d'expression ont toujours lieu dans ce pays. Ces violations comprennent la permanence de plusieurs lois autoritaires de la dictature militaire et l'existence d'organismes et de normes antidémocratiques dont ce régime a aussi hérité.<sup>220</sup>

Enfin, il serait intéressant de soulever les liens possibles entre l'exil chilien et la constitution d'une « diaspora chilienne ». <sup>221</sup>

Les origines de l'exil chilien sont liées à la persécution idéologique suite à une guerre civile, à la dictature... Les exilés représentaient les opposants idéologiques au groupe social qui contrôle l'Etat.

Dans son acceptation originale, la diaspora fait référence à un groupe national ou ethnique privé de son Etat, qui est majoritaire à être dehors de son pays.

Mais cette définition peut être élargie à des exilés politiques.

Pour que l'exil puisse être qualifié de diaspora, il convient de considérer la dispersion du groupe sur différents états, le fait qu'il y ait intégration mais pas assimilation au pays d'accueil, en maintenant le sentiment d'appartenance au pays d'origine.

Les exilés chiliens préservent aussi la mémoire du pays natal et gardent des liens avec les communautés dispersées.

La diaspora peut être appréhendée comme un projet identitaire. Elle sait faire entendre ses revendications et se revendique comme un « acteur social ».

Nombreuses sont les conséquences de la dictature, les traumatismes de la répression continuent à peser sur le présent, en particulier sur la relation entre la diaspora et l'État chilien.

---

<sup>220</sup> CHILI - Le respect des droits humains après la dictature : un bilan mitigé, samedi 16 mars 2002, <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1317>, site de diffusion d'informations sur l'Amérique Latine

<sup>221</sup> Claudio Bolzman, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne », *Autrepart*, n° 22, 2002, pp. 91-107

## Bibliographie

### Ouvrage :

- Anne-Marie GAILLARD, *Exils et retours. Itinéraires chiliens*, L'Harmattan, 1997, 303p
- *Victimes du présent, victimes du passé. Vers la sociologie des victimes*, sous la direction d'Ewa Bogalska-Martin, L'Harmattan, 2004, 275p.
- Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, PUF, 1968
- Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Mouton, 1976, 298 p.
- Sandrine LEFRANC, *Politiques du pardon*, PUF, Paris, 2002, 263 p

### Article :

- Mario AMOROS, « Chile. La memoria del dolor », ICAL, 29/12/2003, Centro de Estudios Miguel Enriquez,
- Mario AMOROS, « Chile: la Memoria como fuerza de la Historia »
- Sarah ARVEY, «El Olvido está lleno de Memoria. El proceso de recuperación de la memoria de la dictadura de Pinochet», School for International Training, 2007, 39 p.
- Raphaële BAIL, « “ L'affaire Pinochet ” : rencontre entre les médias et les Chiliens de France », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°8, 2004, mis en ligne le 18 avril 2005, <http://alhim.revues.org/index416.html>, consulté le 03/04/2012
- Claudio BOLZMAN, « Les migrations latino-américaines dans l'Europe urbaine : quels enjeux sociaux et éducatifs ? », *L'éducation en débats: analyse comparée*, Vol 2, Institut d'études sociales, Genève, Suisse

- Claudio BOLZMAN, « Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en Suisse », In: *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 5, N°2. pp. 133-144.
  
- Claudio BOLZMAN, « Los exiliados del cono sur dos décadas más tarde », *Nueva Sociedad*, n° 127, Septiembre-Octubre 1993, pp. 126-135
  
- Claudio BOLZMAN, « De l'exil à la diaspora : l'exemple de la migration chilienne », *Autrepart*, n° 22, 2002, pp. 91-107
  
- Claudio BOLZMAN, « Violence politique, exil et formes de résilience » in Toscani, L. et Boesch, J., *Chemins de résilience. Un éclairage multidisciplinaire à partir des récits de vie*, Genève, Editions Médecine et Hygiène & HUG, 2006, pp. 162-173
  
- Hugo CANCINO, "Exilio Chileno e historia. Contribución a un debate sobre los problemas teorico-metodologicos de una investigación historiográfica sobre nuestro exilio", CEME, Centro de Estudios de Miguel Enriquez
  
- CCTT (Colectivos de trabajadores), « Septiembre, reconstruyendo la memoria histórica », n°12, juillet-septembre 2001, *Correo de los Trabajadores*, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez,
  
- « CHILI - Le respect des droits humains après la dictature : un bilan mitigé », samedi 16 mars 2002, <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1317>, site de diffusion d'informations sur l'Amérique Latine, consulté le 17/03/2012
  
- Olivier COMPAGNON, « L'Affaire Pinochet : la démocratie chilienne dans le miroir de la justice », *Cahiers des Amériques latines*, n° 46, 02/2004
  
- Daniela CUADROS GARLAND, « Engagement et expertise des droits de l'homme. Trente ans de mobilisations au nom des victimes de la dictature chilienne », in Sandrine Lefranc et Lilian Mathieu, *Mobilisations de victimes*, Presses Universitaires de Rennes, 2009,

- Victor DE LA FUENTE, « Au Chili, la dictature de Pinochet n'en est plus une », vendredi 6 janvier 2012, <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2012-01-06-Au-Chili-la-dictature-de-Pinochet>, consulté le 19/04/2012
  
- Paola DIAZ, Carolina GUTIERREZ RUIZ, « « Les détenus-disparus, victimes ou résistants ? Les catégories dans la mobilisation de l'Association chilienne des familles de détenus disparus » in *Mobilisations de victimes*, sous la direction de Sandrine Lefranc et Lilian Mathieu, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 129-144
  
- Evelyne FAVART, « La transmission familiale : s'appropriier le passé familial entre frères et soeurs », *Pensée plurielle*, N°11, 01/2006, p. 83-89.
  
- Vicent FERRY, Piero-D. GALLORO, Raúl MORALES, “La Construcción de la identidad, un acto en relación: los chilenos de Lorraine, entre comunidad de compromiso e individualización reflexiva”, *Alternativas: cuadernos de trabajo social*, n°13, 2005, pp. 145-156
  
- Hélène FINER, « Exils, migrations et non-lieu identitaire dans *Una Casa Vacía* (1998, Raúl Osorio, TIT) », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°18, 2009, Mis en ligne le 15 juillet 2010, <http://alhim.revues.org/index3326.html>, consulté le 10/03/2012
  
- Antonia GARCIA CASTRO, « Hors-thèmes : La mémoire des survivants et la révolte des ombres : les disparus dans la société chilienne (1973-1995) », *Cultures & Conflits*, Survivre : Réflexion sur l'action en situation de chaos, mis en ligne le 27 mars 2007, Consulté le 01 avril 2012.
  
- Victor GIORGI, *Repression y olvido, El terrorismo de estado dos decadas despues*,
  
- Olga L. GONZALES, “¿Qué sabemos de los emigrantes latinoamericanos en Francia? Revisión bibliográfica comentada”, in *Nuevas Migraciones latinoamericanas a Europa. Balances y desafíos*, Gioconda Herreras Flacso Ecuador

- Fanny JEDLICKI, « Les exilés chiliens et l’affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire », *Cahiers de l’Urmis*, N°7, juin 2001, mis en ligne le 15 février 2004, <http://urmis.revues.org/index15.html>, Consulté le 10 mars 2012.
- Fanny JEDLICKI, « De l’exilé héroïque à l’illégitimité du *retornado*. Les retours des familles de réfugiés chiliens en France », *Anuario de Estudios Americanos*, Volume 64, n° 1, janvier-juin, Espagne, Séville, 2007, pp.87-110
- Fanny JEDLICKI, « De l'exil au retour : les figures des familles réfugiées politiques et retornadas chiliennes », in *Hommes & migrations*, dossier " Migrations latino-américaines ", avril 2008, pp. 52-62
- Fanny JEDLICKI, 2010, « Le bagage des enfants de l’exil. De la transmission de la mémoire dans les familles de réfugiés chiliens », in Galloro, Piero-D. (dir.), *L’exil des sud-américains en Europe francophone*, Presses Universitaires de Nancy, pp. 77-102.
- Elizabeth JELIN, “Fechas en la memoria social. Las conmemoraciones en perspectiva comparada”, en *Iconos, Revista de Ciencias Sociales*, n°18, Flacso Ecuador, Quito, janvier 2004, p. 141- 151
- Claudia KOROL, « Los duelos de la memoria y las memorias de la rebeldía », 24/03/2006, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez
- Jaime LANDA, « El quiebre de la memoria », CEME, centro de Estudios Miguel Enriquez,
- Marie-Claire LAVABRE, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale* n°7, avril 2000
- Norbert LECHNER, Pedro GUELL, « Construcción social de las memorias en la transición chilena », Novembre 1998, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez
- Delphine LECOMBE, « Chili et Brésil : le passé dictatorial à l’agenda », Opalc, Political Outlook 2010

- Sandrine LEFRANC, “Aquello que no se conmemora. ¿Democracias sin un pasado compartido?”, *Revista de Ciencia Política*, Volume 23, N° 2, 2003, pp.231-240
  
- Jorge MAGASICH, « Ce plan Z qui a épouvanté le Chili », décembre 2009, <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/12/MAGASICH/18582>, consulté le 19/04/2012
  
- Jorge MAGASICH, « La Commission de vérité et de réconciliation au Chili », *La Revue Nouvelle*, n°11, Novembre 2003
  
- José MALDAVSKY, « Le linge sale de la dictature chilienne », avril 2005, <http://www.monde-diplomatique.fr/2005/04/MALDAVSKY/12092>, consulté le 20/04/2012
  
- José MANUEL LIRA, « El exilio... Un asunto no resuelto », Centro de Estudios Miguel Enriquez,
  
- Valeska NARANJO DAWSON, « Representaciones sociales sobre golpe militar y dictadura », 2006, Universidad de Chile, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez
  
- Carmen NORAMBUENA, “El exilio chileno: río profundo de la cultura iberoamericana”, *Sociohistorica : Cuadernos del CISH*, n° 23-24, 2008, p.163-195
  
- Carlos PEÑA, « El perdon y el olvido », 22/10/2006, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez
  
- Nicolas PROGNON, « La culture chilienne en exil en France : une forme de résistance à la junte (1973- 1994), GRHI, Groupe de recherche en Histoire Immédiate, Toulouse le Miral
  
- Nicolas PROGNON, « L'exil chilien en France du coup d'état à l'acceptation de l'exil : entre violences et migrations », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 21, 2011, Mis en ligne le 01 juillet 2011, <http://alhim.revues.org/index3833.html>, consulté le 05 avril 2012
  
- Loreto REBOLLEDO, « Exilio y Memoria: De Culpas y Vergüenzas », CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez, Archivo Chile,



- Luis RONIGER, “El exilio y su impacto en la reformulación de perspectivas identitarias, políticas e institucionales”, *Revista Ciencias Sociales* n°125, 2009, pp. 83-101
  
- Miguel SCAPUSIO, “Transgeneracionalidad del daño y memoria”, juillet 2006
  
- Leslie SEQUEIRA VILLAGRAN, « Justicia Transicional y recuperación de la Memoria Histórica », Guatemala, octobre 2009, <http://www.irenees.net/es/fiches/analyse/fiche-analyse-943.html>, consulté le 30/03/2012
  
- Claudia SOTO, Boris YAIKIN « El día que el Mineduc sacó la palabra “dictadura” de las bases curriculares », *El Dínamo*, 04/01/2012, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez
  
- Ana VASQUEZ-BRONFMAN, « La leyenda de Ulises, mito del Exilio », *Revista América*, n° 7, 1990, Paris-Université de la Sorbonne-nouvelle
  
- Pierre VAYSSIERE, « Entre mémoire et oubli », *L'Ordinaire Latino-Américain*, n° 183, Introduction
  
- Patricia VERDUGO, « Amnistía, hora clave para Chile », *La Nación*, 24/10/2006, CEME, Centro de Estudios Miguel Enriquez

Dossier de presse :

- « Contradictions chiliennes : l’héritage de la dictature », Numéro coordonné par Stéphane Boisard, Université de Paris III- Sorbonne Nouvelle, dossier de *L'Ordinaire Latino-Américain*
  
- « Le procès de la dictature de Pinochet », Dossier de presse FIDH LDH CODEPU

Revue

- Georg MAGASICH, « Dix ans de répression » in *Socialisme*, Septembre-Octobre 1983, numéro 179

- Esin 2, “secunda escuela internacional de verano, 19-28 de agosto de 1982”, Rotterdam, *Instituto para el nuevo chile*

- *Dix ans de relations entre le Chili et les pays de la Communauté Européenne*, centre de droit international, centre d'étude de l'Amérique latine de l'université libre de Bruxelles, Colloque organisé à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire du coup d'Etat au Chili, Bruxelles, 26 et 27 novembre 1983

Mémoire/Thèse :

- Tuong-Vi NGUYEN, *La transmission intergénérationnelle de la mémoire chilienne du passé récent répressif : de Santiago à Montréal*, Université de Montréal, Août 2009

- Isabel PIPER SHAFIR, “Obstinaciones de la memoria: la dictadura militar chilena en las tramas del recuerdo”, Université autonome de Barcelone, 2005

Site internet :

- Site internet de l'association des ex prisonniers politiques chiliens-France, <http://www.chiliveriteetmemoire.org/spip.php?page=sommaire&lang=fr>, consulté le 28/03/2012

- Site internet des archives relatives aux violations des droits de l'Homme durant la dictature, « Memoria Viva », <http://memoriaviva.com/>, consulté le 04/04/2012

- Site internet chilien consacré à l'exil, <http://chile.exilio.free.fr/>, consulté le 20/03/2012

- Site de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, <http://www.cidh.oas.org/Basicos/French/b.declaration.htm> consulté le 17/04/2012

- Site internet consacré aux exilés chiliens retornados, <http://retornadosdelexilio.galeon.com/productos1925713.html>, consulté le 10/04/2012

- Site internet de l'OFPPRA, Office Français de Protection des réfugiés et apatrides, <http://www.ofpra.gouv.fr/>, consulté le 16/04/2012

- Site internet de l'UNHCR, Agence des Nations-Unies pour les réfugiés,  
<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home> , consulté le 16/04/2012

Film/ Documentaire :

- Marco BECHIS, *Garaje Olimpo*, 1999, 98 mn
  
- Sergio CASTILLA, *El gringuito*, 1998, 90mn
  
- Carmen CASTILLO, *Calle Santa Fe*, 2007, 163 mn
  
- Patricio GUZMAN, *La batalla de Chile, Parte II*, 1977, 90 mn
  
- Patricio GUZMAN, *La batalla de Chile, Parte III*, 1979, 82 mn
  
- Patricio GUZMAN, *Chili, La mémoire obstinée*, 1996, 58 mn
  
- Patricio GUZMAN, *Nostalgia de la luz*, 2010, 90mn
  
- Armand MATTELARD, *La Spirale*, Paris, 1975, 155 mn
  
- Raul RUIZ, *Dialogos de exiliados*, 1975, 100 mn
  
- Helvio SOTO, *Il pleut sur Santiago*, 1975, 112 mn

## **Annexes :**

- Grille d'entretien
- Entretien avec Renato Elias, réalisé le 26/03/2012 à Paris
- Entretien avec Luis Vargas Alvarez, réalisé le 26/03/2012 à Paris
- Entretien avec Rigo Mansilla, réalisé le 31/03/2012 à Dunkerque
- Entretien avec Ricardo Parvex, réalisé le 07/04/2012 à Paris
- Entretien avec Jorge Reyes Moraga, réalisé le 14/04/2012 à Lille
- Entretien téléphonique avec Hector Vasquez, réalisé le 11/04/2012
- Entretien avec Carmen Castillo, réalisé le 21/04/2012 à Paris

## Grille d'entretien pour les exilés chiliens

1. En quelle année a commencé votre mobilisation au Chili ?
2. Quel type de mobilisation ?
3. Vous rappelez-vous du jour du Coup d'Etat ?
4. En quelle année avez-vous été exilé ?
5. C'était volontaire ou obligatoire ?
6. Dans quel contexte ?
7. Quel était votre statut au Chili ?
8. Parti Politique ?
9. Étiez-vous très mobilisés au Chili ?
10. Quelle a été votre situation en arrivant en France ?
11. Quelle a été votre mobilisation en exil ?
12. Quelle vision du Chili durant l'exil ?
13. Quelle transmission de la mémoire durant l'exil ?
14. Quel devoir de mémoire ?
15. La famille joue-t-elle un rôle important ?
16. Qu'est-ce qu'a changé l'Affaire Pinochet ?
17. Est-ce que son arrestation a fait évoluer la perception de la communauté chilienne en exil ?
18. Le deuil est-il possible ?
19. Êtes-vous retournés au Chili ?
20. Lorsque vous êtes rentrée au Chili pour la première fois, quelle impression avez-vous eu de votre pays natal ?
21. La société est-elle encore divisée par son passé ?
22. Vous sentez-vous victimes ou résistants // à votre condition d'exilé ?
23. Faites-vous partis d'une association en France ?
24. Sentiment d'être plus chilien ou français ?
25. Sentez-vous un sentiment de culpabilité d'être parti ?
26. Comment a été vécu l'exil du point de vue de ceux qui sont restés au Chili ?
27. La société chilienne est-elle prête à revenir sur son passé pour mettre un terme au silence, à l'oubli et à l'amnistie ?
28. Que pensez-vous de la mémoire faite de l'exil et des exilés
29. Pourquoi ne vivez-vous plus au Chili ?

- Entretien avec Renato Elias

« De 1974 à 1976, j'étais prisonnier. En mars 1976, ils m'ont expulsé du pays.

Quand je suis arrivé ici, j'avais de la famille. Je ne parlais pas un mot de français.

Rapidement j'ai commencé à travailler. Un an après je me suis inscrit à la fac, j'ai fait de la géographie.[...]

J'ai été arrêté par l'armée de l'air. Je représentais un danger. Je suis resté pendant 5-6 mois.

J'ai ensuite été détenu à la suite d'un décret du ministère de l'Intérieur.

Ils ont expulsé toute ma famille. Ils nous confisqué la maison.

L'organisme des renseignements enquêtait sur tout le monde. Après la répression générale, ils ont eu les moyens de faire une répression sélective. La répression massive signifiait mettre en place une situation de terreur, de peur...

Ils ont déconstruits tous les liens sociaux, les organisations culturelles, sportives...

Ces personnes là étaient visées. A partir de là, ils ont commencé à récolter des informations.

Nous, on faisait parti de l'organisation politique de l'extrême gauche, le MIR. [...]

L'attitude du MIR a été, premièrement, de dire non à l'exil. On s'est réorganisé au sein du parti.

Moi je faisais parti d'une structure militaire du MIR, au sein de la « Fuerza Central », qui était l'élite de la structure militaire du MIR. On avait une formation militaire assez bonne, formation de Cuba. On avait l'expérience de l'action révolutionnaire...

Au sein du noyau Grupos politocs militar (GPM), il y avait des responsables syndicaux, des responsables militaires, des responsables de l'information...

En cas de répression, chaque GPM avait la possibilité d'assumer la tâche de la direction.

C'était une structure pyramidale.

Je suis entré au GPM en 1968. Pendant que j'étais étudiant, j'ai commencé à réaliser des tâches militaires sous la répression de Frei.

On a vu l'émergence de nombreux partis politiques anarchistes, maoïstes, marxistes...

S'est créée l'équipe de garde d'Allende, formée de personnes du MIR.

On est presque tous partis à la garde présidentielle.

On était des militants très disciplinés.

Au sein de la prison, des détenus se formaient des militants dans la branche militaire.

A l'intérieur de la prison, on a recrée une école de formation militaire.

Ils étaient en train de nous tuer !

Les personnes avec des formations politiques, militaires étaient très importantes dans ce processus de formation.

On devait se maintenir politiquement actifs au sein de la prison.

Il y avait une défiance. Tu ne fais confiance à rien, à personne. Tout le monde se dénonçait... Tous tes projets de vie ont été détruits, tout, tout, tout... Ensuite, il faut donc se réorganiser au sein de la prison. [...]

Les centres de tortures étaient clandestins. Quand les familles allaient voir les autorités pour demander où nous étions, ils répondaient qu'ils ne savaient pas.

Moi, ils m'ont pris en avril 1974 et je suis apparu comme « reconnu » en juillet, au moment où j'ai été transféré en prison.

Avant, je n'existais pas légalement.

Il y avait plusieurs voies dans la répression : ou ils te tuaient directement, ou ils te torturaient et soit tu mourrais ensuite, soit tu disparaissais, ou encore ils te laissaient en prison en continuant de te torturer, ou ils t'expulsaient du pays.

Moi ils m'ont fait passer de maison de torture à la prison, puis à nouveau maison de torture. La DINA dès sa création met en place une répression sanglante. Ils tuent, font disparaître, torturent... [...]

Je ne sais toujours pas la raison pour laquelle je suis tombé. J'ai quelques hypothèses de comment ils m'ont retrouvé au sein du MIR. Celui qui m'a fait entrer au MIR collaborait. Il m'avait formé, tout appris... Mais j'ai entendu que je suis vivant, c'est grâce à lui.

Ils attendaient quelque chose pour nous expulser dehors.

Au sein de la prison, on s'est réorganisé. On faisait des grèves de la faim, des protestes...

On a commencé à envoyer une certaine quantité d'informations. On analysait la situation politique nationale, internationale, la situation économique... On s'organisait pour dénoncer les bourreaux, on donnait les noms des personnes qui nous avaient torturés...

On transférait des organigrammes, on avait les moyens intellectuels d'organiser l'opposition.

Avec l'organisation de la famille, l'organisation du parti...

Dans un journal, La Tercera, il y avait le nom des militaires.

Ils ont ensuite trouvé les informations qu'on avait envoyées depuis la prison. Ils nous ont donc ensuite torturé pour savoir comment on avait envoyé les informations.

Je suis sorti en mars 1976.

En arrivant en exil, je suis resté mobilisé, en contact avec les personnes du MIR. Je suis resté lié au politiquement au MIR. Il y avait une organisation qui était « Los grupos de apoyo a la

resistencia y al MIR ». C'était une organisation des militants qui se trouvaient en exil ici, en France, avec une organisation cellulaire. On assumait un certain nombre de tâches.

Il y avait aussi une partie qui travaillait avec les chrétiens, une partie avec les responsables syndicaux, une autre avec les femmes...

Grande discussion à propos de la ligne politique nationale, internationale.

Toute cette mobilisation a fonctionné avec des hauts et des bas jusqu'à la politique du retour.

Il y avait un mal-être. Certains ne savaient pas quelle tâche développer.

Mais, on se réunissait, on avait un travail.

Il y avait un appareil organique, qui maintenait les liens, les relations etc.

Et il y avait un autre appareil qui était plus public. L'idée était de travailler avec les camarades d'ici dans un certain nombre de domaines.

Beaucoup de nos actes étaient en rapport avec les groupes d'aide au MIR.

D'autres personnes s'occupaient de tout ce qui était relatif aux papiers, informations, financements, relations diplomatiques...

Il y avait également des fortes relations avec Cuba, des formations de haut niveau.

Moi j'ai suivi le parti jusqu'en 1979. Après je n'étais plus d'accord avec l'analyse politique nationale, internationale, ni avec la conception du parti, ni du militantisme...

Cela supposait la politique du retour. [...]

Ici, j'ai une vie syndicale, politique... Là-bas, non. La notion de participation politique est une notion quotidienne. C'est donc ici que je l'entends.

Je suis rentré au Chili en 1987, avec la visite du Pape. Il y avait une quantité de personnes qui pouvaient rentrer après la publication des listes. Je suis retourné voir ma famille. Mais je me sentais plus français que chilien. J'ai revu des camarades du parti, qui restaient liés à des organismes.

Je suis retourné au Chili, avec des problèmes de santé.

Lorsque je suis rentré au Chili, je me sentais assez fragile. J'ai essayé de voir ce qu'il pouvait se faire au Chili, dans quoi je pouvais m'investir pour le futur. Mais la société avait beaucoup changé, c'était difficile de comprendre les chiliens. La confiance avait été perdue. La dictature a changé les codes sociaux de la société.

De plus, de nombreux amis, compagnons du lycée, camarades du parti sont morts. Ils ont tué tout le monde ».



- Entretien avec Luis Vargas Alvarez

« Je suis entré en 1968 au MIR. J'étais étudiant dans l'école d'architecture. Ils étaient presque tous de droite, de classe moyenne ou classe supérieure. Personne ne s'intéressait à ce qu'il était en train de se passer.

Avec la loi de sécurité nationale, ils pouvaient arrêter à n'importe quelle personne, pour n'importe quel motif inventé.

Dans la prison, il y a entre guillemet, plus de justice que dans les camps de concentration. Ton nom apparaît. Alors que dans les camps de concentration, ils peuvent faire ce qu'ils veulent de toi.

Ils ont décidé de nous expulser car la pression internationale commençait à se faire entendre. Ils ne pouvaient donc pas nous tuer, mais ils ne pouvaient pas nous laisser en liberté, car nous étions des dangers pour eux. Nous allions nous réorganiser. L'unique alternative était de nous expulser. Ma condamnation a donc été l'exil.[...]

J'ai quitté le Chili en 1976 pour l'Angleterre. Ils m'ont détenu et m'ont condamné. J'ai obtenu que la prison se convertisse en exil.

J'ai terminé les études en architecture puis je suis allé en France en 1981. [...]

J'ai été arrêté en 1973. J'ai passé beaucoup de temps dans un camp de concentration. Tu es isolé, personne ne sait où tu es. Personne ne peut venir te voir.

On mangeait des « porotos », il y avait des insectes dedans. On mangeait ça tous les jours.

La pression psychologique très forte.

Tout était très militaire, on devait faire des exercices, pendant qu'ils tiraient des balles, on devait chanter le chant national. J'y étais de 1973 à 1975, ou 1974.

On pouvait envoyer des cartes, avec la Croix-Rouge mais évidemment, on ne pouvait pas tout dire.

Ils m'ont donc ensuite envoyé à la prison de Valparaiso. On était au dernier étage, il y avait en dessous les délinquants, les trafiquants... Nous les politiques, on était en haut.

On était plus unis, même s'il y avait des différences.

Dans la prison, on pouvait communiquer, on avait plus accès à l'information. [...]

Durant mon exil, j'ai continué d'être militant. J'avais des tâches, des travaux à faire pour le parti. Quand je suis arrivé en Angleterre, je travaillais pour le parti.

Pour retourner au Chili, on pouvait transiter par Cuba, ou bien par l'Algérie. Je suis passé par l'Algérie, où j'y suis resté cinq ans.

Je vivais avec mon sac à dos, prêt à repartir. On savait qu'on allait rentrer au Chili.

Je ne pouvais rien prévoir dans mon futur. La seule chose que je savais, c'est que je voulais rentrer au Chili. Mais peu à peu, on s'est rendu compte que le régime se durcissait, qu'il s'imposait. Il avait ses bases. La contestation n'était plus aussi forte. [...]

Dans les années 1980, j'ai donc décidé de m'installer en France, de me marier, j'ai développé mes projets... Ils m'ont transformé les 30 ans de condamnations en 20 ans d'exil.

J'ai ensuite été amnistié.

La justice, de nos jours avec Piñera tend à reculer. Beaucoup de bourreaux n'ont pas été condamnés. Ils nient les actes, les disparitions...

Ils ne reconnaissent pas non plus que l'exil est une expérience traumatisante et hors la loi.

Ils m'ont expulsé du pays en m'interdisant de revenir et en m'enlevant la nationalité chilienne.

Je n'ai pas le droit de voter pour les élections au Chili. [...]

Lorsque je suis arrivé, je me suis demandé où j'étais. Tout avait changé, tout était inconnu pour moi. L'économie avait changé. Les relations sociales n'avaient plus la même fluidité. Le climat était différent, il était devenu difficile de parler, de débattre.

Il y avait une réelle division de la société, entre ceux qui avaient soutenu Pinochet et ceux qui étaient contre. Les chiliens ne voulaient pas savoir ce qu'il s'était passé. Personne n'écoutait les familles des disparus. Beaucoup continuaient de penser que le régime avait sa légitimité. »

#### - Entretien Rigo Mansillo

« [...] Mes témoignages serviront nos enfants s'ils désirent connaître l'histoire du Chili.

C'est dommage que tous les gens concernés par la dictature ne témoignent pas comme je le fais. Parfois je ne me sens pas à ma place. Je ne veux pas passer pour un petit bourgeois. Je reçois beaucoup plus des gens qui vivent au Chili que je leur apporte. C'est beaucoup plus facile de parler des étudiants ici que là-bas. Je voudrais simplement être au service de mon peuple et ce n'est pas facile. [...]

J'ai rencontré un de mes bourreaux lors d'une visite au Chili en 1990 avec mon fils. Je lui ai posé quelques questions, mais il a refusé de me répondre. Mais en réfléchissant bien, je me suis dit que ce n'était pas lui le vrai coupable. Mais lui ne faisait qu'obéir aux ordres. [...]

Le deuil est impossible. Mais ce n'est pas tellement pour moi mais pour tous les chiliens. Je voudrais leur apporter quelque chose et ne pas rester en dehors du « train ». Je voudrais être avec eux, faire des conférences, parler des prisonniers, des disparus. Nous avons le projet de planter des arbres avec le nom des disparus. J'éprouve toujours le besoin de continuer la lutte.

Les nouvelles générations s'intéressent à ce qui s'est passé entre 1970 et 1973, et aux 17 années de dictature.

Même si, aujourd'hui, je peux rentrer dans mon pays, je me considère comme un exilé.

J'ai commencé à militer très jeune. Mon arrivée au parti s'est fait à l'âge de 15 ans. Délégué de classe au lycée, puis colleur d'affiches avec des militants. Au début, c'était un jeu, défier la police.

Je ne me retrouvais pas dans la démocratie chrétienne. J'ai naturellement adhéré au PC.

L'entreprise dans laquelle je travaillais a fermé lorsqu' Allende est arrivé au pouvoir. Les 15 ouvriers de cette entreprise ont continué l'activité quand même et ont trouvé les marchés qui lui ont permis de continuer à vivre. Les crédits obtenus, l'entreprise a tenu jusqu'au coup d'état de Pinochet. Deux mois après le coup d'état, j'ai été arrêté.

Pendant les trois années avec Allende les chiliens ont été solidaires et ont fait preuve de beaucoup d'inventivité (les pièces de voiture étaient fournies par les Américains et ceux-ci ont instauré un embargo sur toutes ces pièces). Les gens devaient bien inventer d'autres pièces.

Le mouvement était soutenu également par les intellectuels qui étaient solidaires du mouvement. La solidarité jouait à plein. On ne se sentait jamais seul.

Les Américains ont imposé un embargo sur l'industrie chilienne. Les grèves ont surtout touché les grandes villes. Nous étions un peu à l'écart de ces mouvements (grèves des camionneurs, des mineurs). Les commerçants préféraient jeter leurs marchandises plutôt que de les vendre. De toute façon, les américains payaient et souhaitaient la chute du régime. [...] A partir du Coup d'Etat nous sommes rentrés dans la clandestinité Et puis un jour les militaires sont venus me chercher simplement pour vérifier mon identité. Ils nous emmenaient ensuite les yeux bandés. Beaucoup de gens du quartier ont été emmenés. On nous a emmenés dans un endroit qui semblait être près de la mer. Nous entendions les gardiens qui parlaient de nous noyer. Ils nous ont emmenés dans un hangar où nous avons été torturés. On nous demandait si nous faisons partie du plan Z. Ce plan aurait concerné tous les gens qui voulaient s'en prendre aux militaires et à ceux qui avaient fait ce coup d'état. Ils nous ont transféré dans un centre de marines et nous ont jetés du camion.

Ensuite viennent les interrogatoires musclés, des jours sans manger ni se laver et une course poursuivis par des chiens avec les yeux bandés. On nous plongeait également dans la fosse où tout le monde faisait ses besoins et on nous laissait toute la journée comme ça. C'était très dégradant. Après la torture, tu te demandes si tu es encore quelqu'un. Nous sommes restés plusieurs mois et après nous avons été transférés dans un stade contrôlé par l'aviation. J'ai eu la mâchoire complètement écrasée, et le genou aussi. Aujourd'hui, je porte une prothèse. [...]

J'ai été accusé de faire partie d'un groupe armé appartenant au parti communiste. L'entreprise a été fouillée. Les militaires m'accusaient de détenir des armes. Ils n'ont évidemment rien trouvé.

Aujourd'hui, la grande question qui m'obsède, c'est de savoir si j'ai pu donner des noms sous la torture (coups, électricité, drogue...)

Mes enfants se souviennent du jour où ils sont venus me chercher. A l'époque, ils avaient 4, 7 et 9 ans. Pendant 4 mois, personne n'a su où nous étions. C'est un militaire qui a prévenu la famille que j'étais toujours en vie. Quelques soldats avaient eux aussi des frères ou des proches qui étaient emprisonnés. Il y avait une certaine solidarité avec ces soldats. J'en veux surtout aux officiers qui éprouvaient du plaisir à torturer. [...]

On nous a emmenés sur une île. Nous étions environ mille ? Mais personne ne savait que nous étions à cet endroit. Plus tard, des organisations humanitaires, grâce à des militaires qui ont divulgué l'information, ont pu constater l'existence de ce camp de concentration.

Après l'intervention de la croix rouge internationale nous avons été conduits en prison et nous pouvions alors de la visite de nos familles. [...]

Pour avoir chanté une chanson de Victor Jara, j'ai été torturé pendant 3 jours. Ils voulaient savoir comment le Parti communiste était organisé à l'intérieur de la prison. Nous réussissions à faire sortir des informations de la prison. [...]

Et puis un jour, la Croix Rouge internationale est venue et on nous a dit que nous avions la possibilité de sortir du pays. Nous avons pu choisir plusieurs pays.

Une fois en France nous avons été accueillis par une association qui s'est occupée de nous pendant 6 mois. J'ai ensuite été à Lille. J'ai appris le français. J'ai eu très rapidement une carte d'identité, mon permis de conduire, du travail. C'était un vrai soulagement de ne plus être en prison. Mes enfants m'ont rejoint 15 jours après.

Lorsque nous avons quitté le territoire chilien le commandant de bord a exigé qu'on nous enlève nos chaînes avant de monter dans l'avion. Pendant les 15 heures de traversée, c'était la fête, on buvait du champagne. Nous n'avons pas dormi et nous avons parlé tout le temps.

La pression internationale a permis la libération de prisonniers politiques. Cependant, je comprends mal pourquoi cette même communauté a laissé un peuple se faire massacrer sans intervenir. [...]

Aujourd'hui encore c'est un sujet tabou. Même dans les manuels scolaires on n'utilise pas le terme dictateur malgré toutes les atrocités commises. Les chiliens ne connaissent pas bien cette période. Après l'arrestation de Pinochet, beaucoup de chiliens ont travaillé à la mémoire de ce pays. Aujourd'hui comme hier, on ne peut pas faire confiance à la justice chilienne.

Il faut que les coupables soient jugés pour que le Chili puisse définitivement tourner la page. Quelques tortionnaires du régime Pinochet ont été jugés de France. Ils n'ont pas forcément été condamnés par la justice chilienne. [...] J'ai pu retourner au Chili en 90. Cela a été un moment très dur : retrouver les parfums du pays, revenir à ses racines. Quand j'étais avec les copains, on bavardait, buvait un verre ensemble mais dès que je me retrouvais tout seul j'étais envahi par la peur.

J'ai aussi compris que ma famille (enfants, petits enfants) était en France et que je ne voulais pas rester au Chili. [...]

Beaucoup de Chiliens sont aujourd'hui engagés politiquement (responsabilités au sein du parti de syndicats)

J'ai essayé de monter des projets avec eux mais ça n'a jamais marché (création d'une maison de la culture à Punta Arenas,...). Je suis peut-être trop exigeant. En 1989 nous avons tenté de monter un projet lié au tourisme (Hôtel). Depuis la France nous avons collecté bus, voiture, sono et beaucoup d'autres choses nécessaires à la réalisation de notre projet. Lorsque je suis retourné au Chili en 1990, il n'y avait plus rien de ce que nous avions envoyé. Les gens s'étaient servis. C'était un très beau projet qui aurait permis à des exilés chiliens de retrouver un travail dans leur pays d'origine. [...] ».

#### - Entretien Ricardo Parvex

« J'appartiens sociologiquement à une couche intellectuelle : mon père était prof, mes frères et moi-même avons fait des études à l'université et nous étions prêts à perpétuer cette petite bourgeoisie professionnelle, intellectuelle.

Mon père était radical ; et dans les années 50-60, cette mouvance était similaire au parti radical en France. Le parti radical au Chili correspondait au parti radical socialiste français. [...] Lorsque les choses se sont précipitées dans le monde et particulièrement en Amérique latine, c'est à cause de deux phénomènes : d'une part, la guerre froide après 1945 qui vient mettre en exergue l'Hégémonie, l'ingérence des USA . On ne pouvait pas ignorer que les USA étaient propriétaires des mines de cuivre, assuraient les services de communication de l'époque. Nous étions entre les mains des USA et cela pouvait être mal vécu par des gens qui n'étaient pas forcément de gauche mais qui pouvaient avoir un sentiment national. D'autre part, la révolution cubaine : elle a pu montrer qu'on pouvait mettre les américains dehors, nationaliser, mettre en place une politique sociale.

Des jeunes qui ont cru au parti radical de centre gauche qui a fini par s'arranger avec le pouvoir ont été déçus. Ces jeunes qui ont cru aux partis de gauche traditionnelle comme le PS ou le PC. Ils n'ont pas changé les choses.

Le PS a été créé en 1933 et en 1964, Allende, se plante dans sa troisième campagne présidentielle. Les gens qui à un moment ont cru que le Chili aurait un gouvernement de gauche ont été déçus. Le parti communiste chilien était lié au parti communiste soviétique. « Lorsqu'il pleuvait à Moscou, le communiste sortait le parapluie à Santiago ». La révolution cubaine n'est pas une révolution communiste mais qui a été faite par un nationalisme correct, latino-américanisme. Cette révolution a été une découverte pour nous. C'est comme quand on découvre l'amour à 16 ans. Elle a eu une influence très importante sur nous. Peu à peu, l'échec d'Allende en 1964, nous a donné un gouvernement démocrate-chrétien. [...]

Les gens ont commencé à se radicaliser. Par frustration et, la gauche a commencé à avancer, aussi bien avec les communistes, les socialistes et les couches les plus pauvres de la population et parmi la petite bourgeoisie éclairée dont je faisais partie.

Il y a eu ensuite la réforme universitaire, mai 1968 que nous avons connu avant Paris (occupation de l'université catholique). Le Chili a toujours été très en avance en matière politique. [...] Il y avait aussi dans ce contexte la guerre du Vietnam qui opposait la plus grande puissance mondiale à un peuple humble de paysans qu'étaient les vietnamiens. Tous les événements participaient à se positionner contre les Américains (Intervention à Cuba, Vietnam, soutien au gouvernement de Frei qui prenait quelques mesures mais qui étaient des mesures insuffisantes). C'est pour toutes ces raisons qu'on devient un étudiant de gauche. J'ai étudié à l'école de vétérinaires.

Après mes études, j'ai travaillé à la réforme agraire sous Allende. J'ai milité clandestinement jusqu'à mon arrestation en novembre 1974. Ma femme, qui militait avec moi a également été arrêtée et elle a perdu son bébé suite à des actes de torture. J'ai été enfermé dans un camp de prisonniers politiques dans lequel se côtoyaient des collaborateurs d'Allende et des militants de gauche.

Il existait une grande rivalité entre l'armée de l'air et l'armée de terre commandée par Le général Pinochet. La première ne faisait pas disparaître les prisonniers. Les trois accusations les plus importantes étaient : avoir des armes, posséder des devises et avoir des faux-papiers. Le gouvernement Pinochet ne peut retenir aucun de ces trois chefs d'accusation et j'ai été libéré parce qu'une délégation de l'ONU devait venir visiter des prisons au Chili.

Je suis retourné une fois de plus dans la clandestinité et dois finalement quitter le territoire chilien sans espoir de retour.

Une fois en France, j'ai continué à militer et je me suis mis en relation avec des exilés chiliens. Le travail porte sur les tentatives pour faire connaître au monde occidental les exactions commises au Chili.

L'aide, en France, apportée aux réfugiés chiliens était très cloisonnée : les communistes français accueillaient les communistes chiliens, les catholiques accueillaient les catholiques chiliens, etc... Les gens comme moi ont été aidés par le PSU (parti socialiste unifié) dirigé par Michel Rocard.

J'ai quitté le MIR au début des années 80 mais j'ai continué à militer pour différentes causes (Salvador, argentine-coupe du monde 1978).

En 1998, après l'arrestation de Pinochet, les réfugiés chiliens mettent en œuvre leurs efforts pour collecter des témoignages. J'ai énormément milité au sein de l'association des ex prisonniers jusqu'en 2003, date anniversaire du coup d'état. J'ai assuré la présidence jusqu'en avril 2010, date du procès de Pinochet et des gens qui ont sévi sous sa dictature. Je continue à travailler pour cette association.

Les chiliens vivent différemment cette période difficile. La plaie se cicatrise très lentement pour ceux qui ont eu affaire aux tortionnaires du régime Pinochet. Le drame vécu par les Chiliens n'aura jamais une réponse judiciaire satisfaisante. [...] Je n'irai plus vivre au Chili car j'ai pris conscience de la réalité des mentalités (machisme, intolérance, arrivisme,...) »

#### - Entretien avec Jorge Reyes Moraga

« [...] Le Vicariat de la solidarité a beaucoup aidé l'opposition, la Théologie de la libération était très présente. Les églises ont combattu pour amener la nourriture, aider les familles des victimes...

L'Organisation internationale de l'immigration désignait où tu partais émigrer.

L'émigration économique massive de chiliens en Europe s'est légitimée avec notre Histoire. Eux étaient émigrés économiques. Ils ont utilisés l'émigration politique pour avoir les papiers. [...] Tous les chiliens qui ont vécu la dictature, les émigrés politiques, avaient un véritable trauma. Ils avaient perdu leur auto-estime. La dictature a polarisé la société chilienne. Elle a appauvri grande partie de la population, c'est pour cela qu'ils ont du émigrer. Ils se sont mis à revendiquer Allende alors qu'au Chili, ils n'étaient pas militants. [...]

La Résistance armée de l'exil vers le Chili s'est organisée. Dans les années 80, nombreux chiliens partent faire leur service militaire en Libye, en URSS, à Cuba... Pour apporter de l'aide au Chili. D'autres sont allés dans des écoles de cadres.

RDA a beaucoup donné pour parvenir à une union de toute l'opposition à Pinochet.

Car il y a eu beaucoup de disputes après le Coup d'Etat. [...]

La grande majorité des exilés voulaient rentrer au Chili. Selon l'organisation internationale des migrations, il y a eu 25% de retour et ensuite 10% qui sont restés au Chili.

Quand j'y retournais, c'était pesant. Je me sentais étouffé. Et puis aussi, pendant l'exil, j'ai changé mes habitudes, ma manière de manger, d'être...

Je me sens concerné par l'Europe, je vis plus comme européen. Et on n'a pas le droit de vote, donc comment je vais me sentir plus chilien que belge ?

Je suis confronté tous les jours à la réalité en Europe. Je suis délégué syndical à Bruxelles.

Au retour, les chiliens te voient comme un parvenu. Comme un traître, quelqu'un qui a abandonné le pays mais moi je n'ai pas choisi. Il y a une double punition, l'obligation de partir et ensuite quand je reviens ! [...]

Mais l'exil a été une porte qui s'ouvrait sur une cour de jeu.

L'exil a impliqué un vecteur d'identité. On disait non à Pinochet, criminel ! Viva Allende !

On manifestait devant la Commission Economique Européenne, on manifestait à l'époque contre les missiles de Reagan en criant « Pinochet, assassin, où sont-ils les disparus ? » !

On a toujours eu l'autorisation de manifester. Tout le monde y trouvait un vecteur d'identité.

Il y avait des regroupements chiliens, en septembre. On commémorait le 11 septembre. Place Salvador Allende, à 11h, on se trouve les anciens de l'UP, on commémore Allende.

On avait créé un tournoi de football tous les étés, ça s'appelait la Copa Salvador Allende.

J'étais trésorier et tous les bénéfices allaient aux familles des prisonniers politiques, partis politiques, et familles des disparus. [...]

Pendant l'exil, il y a eu des suicides, des graves problèmes psychologiques... Beaucoup de recherches sur les conséquences de la torture. [...]

L'exil a permis de faire des choses au niveau européen. Nous avons organisé des colloques, nous avons créés des comités pro-retour. La communauté chilienne était très active.

On a fait paraître des revues, des journaux etc. [...] L'exil a été pour certains une deuxième chance dans leur vie. Notamment suite à des condamnations à perpétuité. C'est un retour à la vie normale. [...] La clandestinité nous envoyait des revues clandestines. Et nous on reproduisait ces revues.

Puis en 1988, il y a eu un colloque avec des analyses sur la dictature, les retours des exilés. Avec les socialistes belges, on a publié des bulletins qui a très bien



marché. On a du le rééditer. On a fait un gros travail de mise en relation entre les exilés dans les pays de la communauté européenne et le Chili. [...] On avait un deuxième titre de transport pour aller jusqu'en Russie. Pour être analyste d'information. Je n'ai pas choisi la filière militaire. Je m'intéressais plus à l'histoire.

J'ai passé un an dans l'école des cadres clandestine. On a du apprendre la clandestinité, au Chili et en exil. Je suis toujours resté dans l'ombre. Je ne voulais pas devenir une figure de la lutte, c'est trop risqué. Les militants du PS qui venaient se spécialiser dans l'école du parti. Moi je refusais le militaire. [...] L'exil est reconnu comme un «crime» de la dictature par un million de la population. Aujourd'hui plus personne n'est prêt à mourir pour ses idées. [...] On a cette culpabilité du survivant ! Très peu de personnes en parlent.

J'ai la culpabilité d'être vivant. Je n'ai pas donné beaucoup d'importance à cette culpabilité qui n'est pas collective, elle est individuelle. Mais en exil, elle n'était pas forcément légitime. En étant seul, on voit défiler les sourires des camarades, des amis, de tous ceux qui ne sont plus là. Quand je vais aux murs des morts à Santiago, je ressens un très fort sentiment de culpabilité. [...] Beaucoup n'assument pas l'histoire du Chili. Le deuil par rapport aux victimes ne peut être fait qu'après cicatrisation. On a commencé à remémorer la tragédie qu'on a vécue. [...] L'exil a été une richesse et une pauvreté. Une richesse parce qu'on a pu apprendre beaucoup de choses, parce qu'on s'est ouvert etc.

Mais ça a été une pauvreté parce qu'on n'a pas pu continuer la lutte sur place au Chili.

Ceux qui sont restés sur place nous disent : ah t'as foutu le camp, t'es un lâche ! ».

Parfois j'avais l'argent pour retourner au Chili mais je préférais que ma famille vienne. C'est pesant d'y retourner. [...] Qu'est ce que je vais faire au Chili, moi comme syndicaliste, alors que là-bas, le mot est presque interdit ? Puis là-bas, la société est assez raciste, homophobe, machiste, il y a l'Opus Dei... Moi je refuse ! [...]

Quand j'ai fait la campagne de Salvador Allende, j'étais pauvre, j'étais un *poblador* mais j'avais un idéal. Et je me suis battu pour cet idéal. On vivait avec la communauté. Nous on disait « nous camarades ! On vivait le communisme, le bien commun au sens étymologique. [...] Les nouvelles générations n'ont pas cette passion, cet idéal. Ils sont dans une logique individuelle. J'ai l'espoir que les jeunes vont pouvoir un jour rallumer cette flamme que l'on a su allumer nous. »

- Entretien avec Hector Vasquez

« [...] J'étais responsable du MIR de la catholique lors du Coup d'Etat. J'ai ensuite continué jusqu' à janvier 1975. C'est moi qui ai emmené le MIR à la résistance de l'université jusqu' à ce que je tombe aux mains de la police.

J'ai été pris par l'académie de la fosse aérienne. J'ai passé 3 semaines dans cette maison clandestine durant lesquelles personne ne savait où j'étais. C'est là où ils m'ont ensuite obligé de quitter le pays. Ou je parlais ou je devais sinon dénoncer quelqu'un. C'était la condition de ma libération.

Quand les policiers m'ont arrêté, j'avais des documents de l'organisation nationale du MIR. J'ai dit que quelqu'un me les avait donnés. J'ai donné le nom d'un copain déjà mort. J'ai réussi à négocier mon départ en disant le nom de cette personne. [...]

Je suis arrivée à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1975. J'étais élève, en dernière année à l'école d'ingénieur. Au chili, j'étais assistant en même temps que la résistance.

Mon frère qui était déjà exilé m'a trouvé un visa pour aller en France. C'est pour ça que j'ai atterri en France. J'ai été envoyé à Bordeaux pour vivre dans un foyer pendant 6 mois pour apprendre le français.

Personne ne sait pas pourquoi certains sont vivants et d'autres sont morts. [...]

On a commencé à nous organiser à Bordeaux. C'était une étape de tous les expulsés.

D'autres dans les camps de concentration ont été envoyés en exil, à Bordeaux j'étais avec une quarantaine de famille. On a organisé la solidarité.

En septembre 1975 j'ai suivi une formation en informatique d'un an. J'ai travaillé jusqu' en 1982. Pendant cette période, il y avait beaucoup de travail de solidarité, pour aider le chili avec tous ceux qui étaient au chili. Résistance qui s'est organisée. [...]

En 1982 je suis retourné à Paris, c'est là qu'on se retrouve, j'avais beaucoup de connaissance mais le mouvement n'était pas bien organisé.

L'arrestation de Pinochet est un cadeau de Garzon. C'est ça qui a fait la mobilisation de tous les chiliens. L'arrestation de Pinochet est un cadeau pour toute la communauté chilienne.

L'Association des ex prisonniers politiques a été créée à ce moment là.

On l'a créée parce que c'était le moment pour commencer de présenter des demandes d'accusations. C'est un tournant pour le mouvement pour la justice.

Durant la dictature, beaucoup de personnes sont retournés clandestinement au chili. Mais peu y ont survécu. [...] Il y a le problème de la torture psychologique, qui est la plus dure car la torture physique passe. La torture psychologique reste des années.

Mais avec la solidarité avec le Chili, ce qui était un problème personnel a été dépassé par une chose, une cause collective. L'affaire Pinochet a réunie la communauté chilienne, une équipe de foot a été créée. ... Durant les années 80 il a été difficile de continuer la lutte pour le Chili, la solidarité avec le Chili. On ne savait pas où on allait. Mais il y a avait plus de mobilisation en France.

Donc en tant qu'organisation, la lutte pour la mémoire est très importante. Il fallait expliquer ce qu'il s'était passé au Chili. Et cela passait par la famille. Nous on était la génération du milieu, de 16 à 30 ans. C'était là la cible de Pinochet.

Il n'y a pas la liaison avec la nouvelle génération.

Il y a un décalage avec les autres générations. Avec mon père déjà il y avait un décalage.

Mais nous, on s'intéressait à une cause noble.

Il fallait changer la constitution. Dans les années 80, ils ont instauré un nouveau régime économique. A partir de là, on a servi de cobaye au niveau économique.

Ce que l'on vit aujourd'hui ça a été testé au Chili. [...]

On a organisé beaucoup de soirées, de films, des échanges avec les réalisateurs Patricio Guzman, Carmen Castillo... Les exilés ont continué de montrer la mémoire, la justice.

Il fallait dévoiler ce qui s'est passé.

Avec l'association des ex prisonniers politiques, on veut interviewer tous les Chiliens qui ont vécu la dictature, la répression, la torture.

On a fait beaucoup de choses. On travaille sur les archives pour conserver la mémoire pour les futures générations. Egalement, on participe à des débats. [...]

Oui je suis retourné au Chili. J'étais interdit de séjour pendant 10 ans. J'ai pu y retourner en 1985. J'y allais tous les 3 ans. Et maintenant j'y vais tous les ans.

C'était encore la dictature. J'ai failli y rester clandestinement.

J'ai juste pu y retourner après le décès de mon père.

Au départ, nous avions un passeport des Nations-Unies. Puis à la fin de l'année 1985, j'ai obtenu la nationalité française. La situation au Chili n'était toujours pas claire.

Je suis retournée pour le référendum en 1988, puis en 1989.

Je ne suis ni français ni chilien. Les deux pays me manquent.

J'ai passé le double de ma vie ici, j'ai une fille ici. J'ai un rôle à continuer ici, j'ai des choses à faire car je suis militant, actif.

Les autres ne veulent pas faire ce devoir de mémoire. Tout le monde n'en a pas encore pris conscience. [...] J'ai continué à voir tous mes copains de la fac. J'ai eu des liaisons avec eux, tout ce groupe là s'est agrandi. Ils savent que je continue de faire des choses.

Le problème est plus pour ceux qui n'ont pas fait beaucoup en France, qui ne se sont pas beaucoup mobilisés.

Je n'ai jamais rompu les liens Par contre je ne suis nulle part, je ne me sens nulle part. [...]

Il y a au Chili une amnésie totale. Il n'y a pas de souvenirs du passé car ils ont peur.

Il y a une nouvelle génération avec les étudiants. Cette nouvelle génération, c'est comme nous dans les années 60. On ne militait pas dans les partis encore. Puis on s'est organisé pour finir dans les partis politiques. C'est la même chose aujourd'hui.

On ne lutte pas pour nous, on lutte pour la société ! [...] Personne ne veut faire rappel des souvenirs. Personne ne parle d'Allende au Chili. C'est un thème presque tabou. Personne ne veut le citer. Ça va venir, je suis confiant. Petit à petit. C'est la nouvelle génération va le revendiquer, c'est l'Histoire d'un peuple. [...]

Le vécu comme être humain, ça va servir pour les futures générations pour la mémoire.

On a beaucoup de contacts avec les étudiants. Il ya beaucoup de problématiques : la lutte sociale, le problème avec les mapuches, problème environnemental...

Notre rôle est de lier les étudiants à ces luttes sociales. Il faut une lutte commune !

Il faut lier toutes les luttes sociales. Nous on continuera dans cette lignée là.

On prépare les 40 ans du Coup d'Etat, afin de le commémorer comme il se doit.

Je suis en train de coordonner un autre livre, le procès pour 4 franco-chiliens à Paris. Je fais un livre de ces procès là. J'ai obtenu des caricatures, des dessins, des épigrammes des philosophes... Je vais mettre toutes les condamnations. »

#### - Entretien avec Carmen Castillo

« [...] Mon engagement, je l'ai conçu par la mobilisation, avec des films sur la question de l'engagement. Je travaille aussi avec des lycéens. Il faut garder et transmettre l'esprit de l'engagement.

Il faut transmettre la mémoire des vaincus. C'est l'énergie de l'histoire comme l'appelle Walter benjamin.

Il ne faut jamais lâcher la mémoire des vaincus, toujours continuer. La mémoire est mouvante, elle bouge avec toi, dans des zones qui font fuite, elle est en mouvement avec ta propre vie.

Je n'ai pas de nostalgie. Je me suis battue contre la nostalgie. L'image n'est pas figée.

L'expérience de l'exil revient à vivre cela comme on vit la vieillesse.

C'est un véritable combat, on ne peut pas le déclarer. Je me suis rendu compte que j'allais mourir, donc j'ai préféré me mobiliser. C'est une lutte intérieure.

Face à la machine de l'oubli, il a fallu travailler la mémoire, les souvenirs parce que s'ils deviennent statiques, s'ils sont obsession et nostalgie, ils se transforment en quelque chose qui ressemble à l'oubli parce qu'il tue et s'il nous tue, c'est le bourreau qui gagne.

L'oubli se construit tout autant que la mémoire lorsque la mémoire se fixe jusqu'à devenir statique comme lorsqu'elle s'efface. [...] L'exil est nié, la douleur de l'exil est niée. C'était plus fort avant avec les retours. Maintenant avec les poèmes, les livres on commence à transmettre la mémoire de l'exil et de ses souffrances.

Pourtant, l'exil rompt brutalement avec une identité construite dans son pays d'origine, comme un « abîme irréparable ». Il provoque comme une perte d'identité. Il faut construire des ponts pour traverser d'un bord à l'autre. C'est un véritable traumatisme.

C'est une douleur qui te fait sentir comme un étranger. La dictature est la grande machine de l'oubli et avec l'exil, ils tentent d'obliger l'amnistie, une non lecture de notre Chili, une non lecture de toi-même.

Lorsque les chiliens retournent au Chili, il y a un décalage très fort avec la société chilienne. D'autant plus fort pour les militants de la classe populaire. Le retour est très dur dans un Chili néolibéral. [...] Au Chili, il y a une inertie, un désintérêt pour le théâtre, le cinéma...

Je suis arrivée avec mon film, *Calle Santa Fe*, à Valdivia mais j'ai senti que j'étais loin. Il n'y avait pas de débat, pas de discussion. On me reprochait de parler encore des mêmes thématiques. La société chilienne est une société qui ne reconnaît pas..

Au final ça a été une bonne expérience. Ce que je voulais c'était de la polémique.

C'est grâce au cinéma français que j'ai pu faire ces films. [...]

Nombreux exilés ont pris part, se sont investis dans les « Comités chile », il y avait 60 000 adhérents en France. C'était un lieu où l'on se retrouve, où l'on se discute. [...]

Il y a beaucoup de liens entre la France et le Chili, on se retrouve beaucoup dans l'Histoire.

Rêve de l'unité populaire se retrouve dans les projets, idéaux de la gauche française.

Durant l'exil, beaucoup de personnes ont vécu, ont agi...

Des liens se sont tissés. On a le même attrait pour le vin, les relations amoureuses... il y a quelque chose dans la manière d'être. Puis des deux côtés, il y a l'attrait pour le dépaysement.

[...] Durant l'Unité Populaire, nombreux penseurs, intellectuels au cœur du projet. C'était comme le « centre intellectuel mondial » [...] L'engagement politique est primordial ! Sans l'engagement politique, on meurt petit à petit ! Après toutes ces défaites, je crois qu'il y a une victoire : celle de la vie. L'engagement dit non à l'injustice. [...]

Beaucoup m'ont demandé si ça a valu la peine. Tout ce combat, ça a valu la peine pour moi.

Ça a donné le sens de la vie, du rôle de l'histoire. Au début, la réponse n'était pas évidente.

Dans la société du Chili, on n'existe pas. L'Histoire doit se pencher sur les militants, sur leurs actions. Miguel, les résistants, on n'existe pas. Ce n'est pas seulement le MIR.

Il y a beaucoup à faire dans la reconnaissance. Dans le Chili visible, celui du pouvoir, ceux qui avons survécu, vivons dans la frustration. Nous sommes invisibles.

Je suis guidée par le militantisme.

J'ai un sentiment d'illégitimité. Je me sens illégitime dans mon propre pays. J'ai du militer là bas, dans « ces territoires », pour avoir un lieu.

L'acte de Miguel Enriquez, de mourir au combat est fondateur. Il représente un Héros fondateur de la Nation. Ça, ils ne peuvent pas le détruire. Ils peuvent tenter de l'oublier mais pas le détruire.

La création du syndicalisme, la question autonome des Mapuches, toutes ces avancées de l'Unité Populaire sont des questions politiques aujourd'hui.

Ma génération doit faire son travail, elle doit raconter ce qui s'est passé.

Je ne sais pas répondre seule à toutes les questions. »